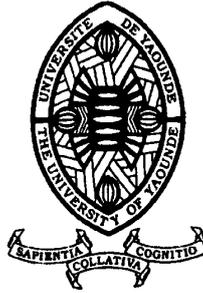


REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE DEPARTEMENT DES
SCIENCES DE L'EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF DEPARTMENT OF
SCIENCES OF EDUCATION

UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L- INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC) ET LA PRATIQUE DE L-ORIENTATION SCOLAIRE CAS DES ETABLISSEMENTS SZCOLAIRES DE LA VILLE DE YAOUNDE-CAMEROUN

Mémoire rédigé et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme de
Conseiller d'Orientation (DIPCO), 2ème Grade

Par :

BIANDA EGOUME Sylvie Amandine
Licenciée en Droit et Administration Publique

Sous la direction
Dr. DJEUMENI TCHAMABE MARCELINE
Chargée de Cours à l'ENS



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	v
REMERCIEMENTS	vi
LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES	vii
LISTE DES SCHEMAS.....	ix
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES GRAPHIQUES	xiii
LISTE DES ANNEXES.....	xvi
RESUME.....	xvii
ABSTRACT	xviii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	5
Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE	6
1.1- Contexte et justification de l'étude	6
1.2- Formulation du problème	10
1.3- Questions de recherche.....	11
1.3.1- Question principale	11
1.3.2- Questions secondaires	11
1.4- Objectifs de l'étude	12
1.4.1- L'objectif général.....	12
1.4.2- Les objectifs secondaires	12
1.5- Intérêts de l'étude	12
1.6- Délimitation de l'étude.....	14
1.6.1- Délimitation thématique.....	14
1.6.2- Délimitation spatiale	14
Chapitre 2 : INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE	15
2.1- Définitions des concepts.....	15
2.1.1- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)	
2.1.2- L'orientation scolaire	18
2.1.3- Pratique de l'orientation scolaire.....	20
2.1.4- Utilisation des TIC	20

2.1.5- Usage des TIC	20
2.1.6- Le conseil en ligne.....	20
2.1.7 – Conseiller d’orientation (CO).....	21
2.1.8- Intégration des TIC en éducation	22
2.1.9- Enseignement secondaire	23
2.2- Revue de la littérature ou études relatives au sujet	23
2.2.1- Historique de l’orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun ..	23
2.2.1.1-Historique de la formation des conseillers d’orientation au Cameroun.....	24
2.2.2- Les missions des conseillers d’orientation au Cameroun.....	26
2.2.3- La pratique en orientation scolaire dans les établissements scolaires au Cameroun..	28
2.2.3.1- Les activités de formation	28
2.2.3.2- Les activités administratives et de recherche	32
2.2.3.3- Les services adaptés	33
2.2.4-Les obstacles à la pratique de l’orientation	34
2.2.5- Les établissements scolaires dans le système éducatif camerounais.....	35
2.2.5.1- L’organisation du système éducatif camerounais	35
2.2.5.2- Les types d’établissements scolaires dans le système éducatif.....	38
2.2.5.3- Les problèmes spécifiques du système éducatif camerounais	39
2.2.6- Les Technologies de l’Information et de la Communication en Education, en Orientation scolaire (TIC), état des lieux de la répartition des TIC dans les établissements scolaires et importance des TIC dans le système éducatif camerounais	42
2.2.6.1- Les TIC en Education.....	42
2.2.6.2- Les TIC en Orientation scolaire	44
2.2.6.3- Etat des lieux de l’utilisation des TIC dans les établissements scolaires au Cameroun.....	46
2.2.7- Théories explicatives de l’étude	57
2.2.7.1-Le Concerns-Based Adoption Model (CBAM)	57
2.2.7.2-Le modèle de l’acceptation de la technologie	58
2.3- Formulation des hypothèses	60
2.3.1- Hypothèse générale	60
2.3.2- Hypothèses de recherche	60
2.4- Définitions des variables	61
2.4.1- La variable indépendante	61
2.4.2- La variable dépendante (VD)	62
2.5- Tableau synoptique	62
DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE	65

Chapitre 3 : METHODOLOGIE.....	66
3.1- Le type de recherche.....	66
3.2- Présentation du site de l'étude : Yaoundé	66
3.3- Définition de la population d'étude	69
3.3.1- La population cible et critères de sélection	70
3.3.2- Justification de la population d'étude.....	71
3.4- Echantillon et méthode d'échantillonnage.....	71
3.5- Description de l'instrument de collecte de données	73
3.5.1- Présentation de l'instrument de collecte de données : le questionnaire.....	73
3.5.2- La forme et le contenu du questionnaire.....	73
3.5.3- Présentation de l'échelle d'attitude (Likert)	74
3.6- La pré enquête.....	76
3.7- la validité de l'instrument de collecte de données.....	76
3.8- Procédure de collecte de données	77
Tableau N° 10 : Répartition des questionnaires dans les lycées aux CO	77
3.9- Le dépouillement	78
3.10- Méthode d'analyse de données.....	78
3.10.1- Présentation du logiciel de traitement statistique retenu : SPSS.....	79
3.10.2- La technique d'analyse des données.....	80
Chapitre 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	82
4.1- Présentation descriptive des résultats	82
4.1.1- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés	82
4.1.2- Utilisation des TIC et autres accessoires périphériques par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire.....	89
4.1.3- Utilisation de l'internet par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire	92
4.1.4- Utilisation des medias et du téléphone par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire.....	96
4.1.6- Utilisation des logiciels d'orientation par les conseillers d'orientation dans l'établissement.....	106
4.1.7- Pratique de l'orientation scolaire et l'apport des TIC	112
4.1.8- OBSTACLES DE L'UTILISATION DES TIC PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION	119
4.2 VERIFICATION DES HYPOTHESES	124
4.2.1- Vérification de la première hypothèse de recherche.....	125

Chapitre 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES	132
5.1- INTERPRETATION ET DISCUSSIONS DES RESULTATS	132
5.1.1- Interprétation des résultats de HR 1.....	132
5.1.2- interprétation des résultats de HR 2.....	133
5.1.3- Interprétation des résultats de HR 3.....	133
5.1.4- Interprétation des résultats de recherche HR 4	133
5.2- Implications théoriques, pratiques et professionnelles des résultats	134
5.2.1- Implications théoriques des résultats	134
5.2.2- les implications professionnelles	134
5.2.2.1- implications professionnelles.....	135
5.2.2.2- Implications pratiques.....	136
CONCLUSION GENERALE	137
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	140
ANNEXES	146

DEDICACE

A mon père, M. Egoumé Bénédic Bidias,

A ma mère, Mme Eyenga Rosette Annie,

A mon fils, Egoumé Bianda Christ Alfred.

REMERCIEMENTS

J'ai l'obligation morale de témoigner ma gratitude et ma reconnaissance :

A mon superviseur, le Pr. FONKOUA PIERRE, Chef de Département des Sciences de l'Education de l'ENS de Yaoundé, et à mon encadreur, le Dr. DJEUMENI TCHAMABE MARCELINE, dont les conseils et les observations ont permis l'amélioration significative de ce travail ;

A mes enseignants, notamment le Pr FOZING INNOCENT, et Dr. MGBWA VANDELIN pour les observations pratiques qui ont rendu possible la réalisation de ce travail de recherche ;

A tous les enseignants du Département des Sciences de l'Education de l'ENS de Yaoundé, principaux artisans de ma formation en orientation-conseil ;

A l'administration de tous les établissements scolaires m'ayant permis de mener l'enquête de terrain et à tous les conseillers d'orientation qui ont participé à l'enquête de cette étude ;

A tous mes camarades de promotion pour leur amitié et leur collaboration, et particulièrement à NGAH BESSALA ARLETTE MARIAME, NKONGO GRACE OLIVIA, pour l'intérêt manifesté pour mon sujet,

A mes parents pour leurs soutiens financier et moral, pour le suivi et les conseils, à toute la famille BIDIAS et Bella pour le souci de ma réussite et la réalisation de ce travail, particulièrement à Mme AVOUZOA MARIE DANIELLE ;

A Mme BENE AGNES pour ses conseils, le soutien moral et les encouragements, Mme BOSSAL EUGENIE pour son aide apportée en prenant soin de mon fils face à mes obligations pour la réalisation de ce travail, à feu Mme NGAH HONORINE pour ses encouragements et ses conseils ;

A tous ceux qui m'ont assisté et ont contribué de près ou de loin, de quelque manière que ce soit à la réalisation de ce mémoire.

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES

BOSUP : Bureau de l'orientation scolaire, universitaire, et professionnelle

CO : Conseiller d'orientation

COSUP : Centre d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel

CBAM : Concerns-based adoption Model

CNE : Centre National de l'Education

CRM : Centre de Ressources Multimédias

DRES-CE : Délégation régional des enseignements secondaires

DDES : Délégation département des enseignements secondaires

DECOP : Diplôme d'état de conseiller d'orientation psychologue

DIPCO : Diplôme des conseillers d'orientation

EAO : Education à l'orientation

ENS : Ecole Normale Supérieure

ENSET : Ecole Normale Supérieur d'Enseignement Technique

ENT : Espace Numérique de Travail

ESG : Enseignement secondaire général

EST : Enseignement secondaire technique

G.R.I.O.R : Groupe de Réflexion Informatique pour l'Orientation

HG : Hypothèse générale

HR : Hypothèse de recherche

IAI : Institut Africain Informatique

INETOP : Institut National d'Etude du Travail et de l'Orientation

LAO : Logiciel d'aide à l'orientation

MINESEC : Ministère des enseignements secondaires

MINEDUB : Ministère de l'éducation de base

MINESUP : Ministère de l'enseignement supérieur

OA : Orientation assisté par ordinateur

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economiques

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONU : Organisation des Nations Unies

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SOSUP : Service de l'orientation scolaire, universitaire et professionnel

SPSS : Statistical Package for Social Science

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TS : Taux de sondage

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Santé et la Culture

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

VI : Variable indépendante

VD : Variable dépendante

LISTE DES SCHEMAS

N° 1: Sous-système anglophone camerounais

N° 2: Sous-système francophone camerounais

N°3 : Théorie de l'acceptation de la technologie de Davis (1986)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 1 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : l'élève	29
Tableau N° 2 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : la communauté éducative (parents, enseignants, etc.)	31
Tableau N° 3 : Récapitulatif des activités de formation selon le niveau (classe) les modules, les sessions de formation et les périodes (trimestres 1, 2 et 3).....	31
Tableau N° 4 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : La communauté éducative.....	32
Tableau N° 5 : Récapitulatif des activités administratives	33
Tableau N° 6 : Récapitulatif des activités de recherche	33
Tableau N° 7 : Récapitulatif des services adaptés	34
Tableau N° 8 : Représentation du tableau synoptique.....	64
Tableau N° 9 : Récapitulatif de la répartition de l'échantillon de l'étude.....	72
Tableau N° 10 : Répartition des questionnaires dans les lycées aux CO	78
Tableau N° 11 : Répartition des sujets selon le sexe	83
Tableau N° 12 : Répartition des sujets selon l'ancienneté dans la profession	84
Tableau N° 13 : Répartition des sujets selon l'ancienneté dans l'établissement.....	85
Tableau N° 14 : Répartition des sujets selon l'établissement.....	86
Tableau N° 15 : Répartition des sujets selon le type d'établissement	87
Tableau N° 16 : Répartition des sujets selon l'exercice du métier de CO dans l'établissement ..	88
Tableau N° 17 : Répartition des sujets selon l'école de formation dont ils sont issus	89
Tableau N° 18 : Répartition des sujets selon que les compétences sur l'utilisation de l'ordinateur sont bonnes	90
Tableau N° 19 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté d'un ordinateur	91
Tableau N° 20 : Répartition des sujets selon que les conseillers d'orientation utilisent un ordinateur pour les activités d'orientation	92
Tableau N° 21 : Répartition des sujets selon que les compétences sur l'utilisation de l'internet sont bonnes.....	93

Tableau N° 22 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté de l'internet.....	94
Tableau N° 23 : Répartition des sujets selon l'utilisation de l'internet pour les activités d'orientation.....	95
Tableau N° 24 : Répartition des sujets selon que l'établissement est doté d'un centre de ressources multimédias	96
Tableau N° 25 : Répartition des sujets selon l'utilisation des médias et du téléphone peut favoriser la visibilité de l'orientation scolaire	97
Tableau N° 26 : Répartition des sujets selon que leurs compétences sur l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes	98
Tableau N° 27 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté des médias et du téléphone	99
Tableau N° 28 : Répartition des sujets selon leur utilisation des médias et le téléphone pour les activités d'orientation	101
Tableau N° 29 : Répartition des sujet selon que leurs compétences dans l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes.....	102
Tableau N° 30 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires	104
Tableau N°31 : Répartition des sujets selon l'utilisation de l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation	105
Tableau N° 32 : répartition des sujets	106
Tableau N° 33 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté des logiciels d'orientation	107
Tableau N° 34 : Répartition des sujets selon qu'ils utilisent les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation.....	109
Tableau N° 35 : Répartition des sujets selon leur avis sur la contribution de l'utilisation des logiciels d'orientation pour moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle	110
Tableau N° 36 : Répartition des sujets selon que les TIC sont bénéfiques pour la pratique de l'orientation scolaire	112
Tableau N° 37 : Répartition des sujets selon que l'utilisation des TIC peut avoir un apport significatif pour les activités d'orientation	113
Tableau N° 38 : Répartition des sujets selon que la connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation qu'ils réalisent	114

Tableau N° 39 : Répartition des sujets selon que l'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation qu'ils réalisent.....	115
Tableau N° 40 : Répartition des sujets selon que le counselling est l'un des services adaptés en orientation mené.....	116
Tableau N° 41 : Répartition des sujets selon que l'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés réalisés	117
Tableau N° 42 : Répartition des sujets selon que la recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche réalisée	118
Tableau N° 43 : Répartition des sujets selon que la rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche réalisée	120
Tableau N° 44 : Répartition des sujets selon que l'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique.....	121
Tableau N° 45 : Répartition des sujets selon que L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique.....	122
Tableau N° 46 : Répartition des sujets selon que l'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle.....	123
Tableau N° 47 : Contingence de HR1	125
Tableau N° 48 : Résultats du test statistique	125
Tableau N° 49 : Contingence de HR 2	127
Tableau N° 50 : Résultats du test statistique	127
Tableau N° 51 : Contingence de HR 3	128
Tableau N° 52 : Résultats du test statistique	128
Tableau N° 53 : Contingence de HR 4	129
Tableau N° 54 : Résultats du test statistique	130
Tableau N° 55 : synthèse des résultats de la vérification des hypothèses	130

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N° 1 : Représentation des sujets par genre.....	84
Graphique N° 2 : Représentation des sujets par type d'établissement	88
Graphique N° 3 : Représentation des sujets selon leur exercice du métier de CO	89
Graphique N° 4 : Représentation des sujets selon l'école de formation de sortie	90
Graphique N° 5 : Représentations des opinions des sujets sur l'utilisation de l'ordinateur	91
Graphique N° 6 : Représentation des opinions des sujets sur l'utilisation de l'internet.....	92
Graphique N° 7 : représentation des sujets selon leur utilisation de l'ordinateur pour les activités d'orientation.....	93
Graphique N° 8 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation l'internet.	94
Graphique N° 9 : Représentation des opinions des sujets interrogés sur l'existence de l'internet dans le service d'orientation de l'établissement	95
Graphique N° 10 : Représentation des opinions des sujets interrogés sur l'utilisation l'internet pour les activités d'orientation.....	96
Graphique N° 11 : Représentation des réponses des sujets interrogés selon que établissement est doté d'un centre de ressources multimédias	98
Graphique N° 12 : Représentation des avis des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes.....	99
Graphique N° 13 : Représentation des sujets selon que le service d'orientation de leur établissement est doté des médias et du téléphone.....	100
Graphique N° 14 : Représentation des sujets selon l'utilisation les médias et le téléphone pour les activités d'orientation.....	101
Graphique N° 15 : Représentation des opinions des sujets selon su l'apport de l'utilisation des médias et du téléphone pour la visibilité de l'orientation scolaire.....	101
Graphique N° 16 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes.....	103

Graphique N° 17 : Opinions des sujets sur la présence des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires périphériques.....	104
Graphique N° 18 : Représentations des opinions des sujets selon l'utilisation de l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation	106
Graphique N° 19 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des logiciels d'orientation	107
Graphique N° 20 : Représentation des sujets selon leurs opinions sur l'existence des logiciels d'orientation dans le service d'orientation de l'établissement.....	108
Graphique N° 21 : Contribution de l'utilisation des logiciels d'orientions dans la modernisation de l'offre l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle.....	108
Graphique N° 22 : Représentation des sujets selon leur utilisation des logiciels d'orientation pour les activités d'orientation.....	110
Graphique N° 23 : L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle	111
Graphique N° 24 : Représentation des sujets selon opinions sur les avantages des TIC dans la pratique de l'orientation	113
Graphique N° 25 : Représentation des sujets selon l'apport significatif des TIC pour les activités d'orientation.....	114
Graphique N° 26 : La connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation menées	115
Graphique N° 27 : L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation réalisée	116
Graphique N° 28 : Le counselling est l'un des services adaptés en orientation mené	117
Graphique N° 29 : L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés réalisé	118
Graphique N° 30 : La recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise.....	119

Graphique N° 31 : La rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche menée	121
Graphique N° 32 : L'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique.....	122
Graphique N° 33 : L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique.....	123
Graphique N° 34 : L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle	124

LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Attestation de recherche

Annexe n°2 : Questionnaire de recherche

Annexe n°3 : Circulaire n°06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant missions du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire

RESUME

Le thème de ce mémoire est intitulé : L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la pratique de l'orientation scolaire : cas des établissements secondaires de la ville de Yaoundé-Cameroun. Les politiques ont déterminé trois piliers de l'éducation, à savoir : l'administration, la pédagogie et l'orientation. En ce qui concerne l'orientation en particulier, on constate que ce pilier rencontre trop de problèmes dans la pratique pour exercer. Il existe entre autres des difficultés telles que : la massification, les effectifs toujours trop importants, le nombre de conseillers d'orientation réduits, les infrastructures d'accueil absents dans les services de l'orientation, les équipements obsolètes et les méthodes d'analyses anachroniques. Face aux difficultés dans ces contextes et la tension de la qualité de l'éducation, la question centrale qui oriente cette recherche a été formulée de la manière suivante :

- Comment l'efficacité de l'utilisation des TIC peut-elle améliorer les activités des conseillers d'orientation de la ville de Yaoundé?

La réponse anticipée à cette interrogation qui constitue l'hypothèse générale (**HG**) s'énonce de la manière suivante :

HG : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire.

La méthode exploratoire avec un devis quantitatif a permis de collecter les données auprès de 96 conseillers d'orientation. Les résultats obtenus vérifient les quatre hypothèses de recherche suivantes :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres périphériques accessoires et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

ABSTRACT

The theme of this thesis is titled: the use of Information technology and Communication (ICT) and practice of guidance: the case of secondary schools in the city of Yaoundé-Cameroon. The policies have identified three pillars of education, namely: administration, pedagogy and orientation. With regard to the orientation in particular, we see that this pillar encounter too many problems in practice to exercise. There are other difficulties such as overcrowding, the numbers are too large, and the number of counsellors, the reception facilities are absent, the obsolete equipment and methods of analysis anachronistic. In the face of difficulties in these contexts and the tension of the quality of education, the central question that guides the research was formulated in the following way:

- How the effectiveness of the use of ICT can improve the activities of the guidance counsellors of the city of Yaoundé ?

The expected answer to this question, which is the General hypothesis (**HG**) reads as follows:

HG: There is a significant link between the use of ICT and the practice of educational guidance.

The exploratory method with a quantitative estimate has allowed to collect data from 96 guidance counsellors. The results verify the following four research hypothesis:

HR1: There is a significant link between the use of the computer and other peripheral accessories and practice guidance.

HR2: There is a significant link between the use of the internet and the practice guidance.

HR3: There is a significant link between the use of the media and the phone and the practice guidance.

HR4: There is a significant link between the use of guidance software and practice guidance.

INTRODUCTION GENERALE

Le système éducatif camerounais est une réalité complexe dans laquelle intervient plusieurs acteurs qui participent chacun de manière spécifique à la formation des jeunes scolarisés. Parmi ces acteurs, les conseillers d'orientation se positionnent comme des acteurs clé dont le système éducatif a manifestement beaucoup d'attentes si l'on se réfère aux missions spécifiques prescrites aux praticiens de l'orientation par le MINESEC (2009). Dans les établissements scolaires, les professionnels de l'orientation-conseil sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans le processus de la formation des élèves avec les missions spécifiques suivantes (cahier des charges, MINESEC 2009) :

- L'appréciation du contenu des programmes et des méthodes d'enseignement par rapport aux caractéristiques psychologiques des élèves et aux besoins en compétences de l'économie nationale ;
- L'aide au choix des études, des professions et à la vie en général ;
- Le suivi psychopédagogique des élèves ;
- Le conseil aux élèves dans la gestion de leurs divers problèmes d'insertion socioprofessionnelle, personnels et relationnels ;
- La recherche en psychologie appliquée.

Pour réaliser ces missions, trois principaux types d'activités ont été prescrites aux CO par le MINESEC, à savoir : les activités de formation, les activités administratives et de recherche et les services adaptés. Cette étude a présenté de façon détaillée et exhaustive chacune de ces activités.

L'orientation est considérée comme le troisième pilier de l'éducation après la pédagogie et l'administration scolaire (Tsafak, 2001). L'orientation scolaire, encore appelée orientation scolaire et professionnelle ou orientation-conseil est une pratique éducative de type continue qui nécessite l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), pour plus d'efficacité et d'efficience, pour améliorer la qualité de l'éducation, pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes.

Dans les établissements secondaires publics, nous avons fait le constat selon lequel les services de l'orientation scolaire ne sont pas dotés des TIC (ordinateur, imprimante, photocopieuse, scanner, téléphone, etc.), et l'utilisation de l'outil informatique par les CO se limitent généralement à la rédaction des rapports d'activités du premier trimestre, de la journée nationale de l'orientation (JNOS) et de fin d'année. Bien plus, leurs compétences et leur intérêt sur l'utilisation de ces technologies semblent être faibles, notamment en ce qui concerne l'ordinateur, dans la mesure où ils recourent aux secrétaires publics pour la

rédaction de ces rapports. Cette étude pose le problème de la faiblesse de l'utilisation des TIC par les conseillers d'orientation. Pour mener leurs activités professionnelles qui nécessitent pourtant une mise à jour des connaissances et l'utilisation quotidienne de ces technologies.

La question principale de recherche qui sert de fil conducteur à cette étude est formulée comme suit :

- Comment l'efficacité de l'utilisation des TIC peut-elle améliorer les activités des Conseillers d'orientation de la ville de Yaoundé?

La réponse anticipée à cette question constitue l'hypothèse générale de cette étude (**HG**) énoncé comme suit ;

HG : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire.

L'opérationnalisation de l'hypothèse générale a permis d'élaborer les quatre hypothèses de recherche (**HR**) qui suivent :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres périphériques accessoires et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

L'enquête réalisée auprès de 96 conseillers d'orientation en service dans les différents établissements scolaires secondaires général et technique de la ville de Yaoundé, a révélé que le recours aux TIC pour mener les activités de l'orientation reste faible et par conséquent doit être amélioré. D'où la validation de l'hypothèse générale. A partir d'une recherche quantitative au seuil de contingence $\alpha = 0,05$, les quatre hypothèses de recherche ont été validées avec des coefficients de contingence élevées pour chacune des hypothèses.

Cette étude comprend deux principales parties organisées en cinq chapitres. La première partie : le cadre théorique est constitué de deux chapitres. Le chapitre 1 est consacré

à la problématique de l'étude ; le chapitre 2 aborde l'insertion théorique de l'étude. La deuxième partie étant le cadre opératoire, comprend trois chapitres : Le chapitre 3 s'intéresse à la méthodologie, le chapitre 4 porte sur la présentation et l'analyse des résultats ; le chapitre 5 est intitulé interprétations, discussions et implications théoriques, pratiques et professionnelles

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

Chapitre 1 : PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

1.1- Contexte et justification de l'étude

Ce thème de recherche se justifie par la vulgarisation des TIC et la place remarquablement grandissante qu'elles prennent dans la société. Cependant, il se présente une inégalité considérable entre les pays développés qui font facilement évoluer leurs technologies et celles des pays sous-développés ou en voie de développement dont l'accessibilité et la disponibilité ne sont pas toujours favorables. En fait, les TIC influencent tous les domaines d'activités, et l'éducation n'y échappe pas. Cette étude s'appuie sur deux théories à savoir : le modèle Concerns-Based Adoption Model (CBAM) qui explique le processus d'adoption et d'utilisation des TIC par les individus dans la société et, qui met en évidence différents stades par lesquels les utilisateurs adoptent de nouvelles pratiques (Hall & Loucks, 1979) ; le modèle d'acceptation de la technologie (Technology Acceptance Model (TAM)) de Davis (1986) qui concerne plus spécifiquement la prédiction des TIC et l'identification des modifications dans une pratique qui doivent être apportées au système afin d'être accepté par les utilisateurs d'un système d'information

En Afrique Centrale, le Cameroun semble être l'un des pays les plus avancés en matière d'informatique, mais devrait encore faire des efforts pour s'améliorer davantage en TIC en éducation. L'intégration des TIC dans les systèmes éducatifs en Afrique est soutenue par le Cadre d'Action de Dakar (avril 2000), l'UNESCO et la Banque Mondiale. Au Cameroun, la loi N° 98 du 4 avril 1998 d'Orientation de l'Education au Cameroun dans son article 25 énonce clairement que : « *L'enseignement dans les établissements scolaires prend en compte l'évolution des sciences et des technologies et, dans ses contenus et ses méthodes, est adapté aux évolutions économiques, scientifiques, technologiques, sociales et culturelles du pays et de l'environnement international* ». Cependant, une observation des faits montre que cet article de la loi bien qu'étant aussi clair, n'est pas encore assez effectif dans le système éducatif camerounais et particulièrement encore plus au niveau de l'orientation scolaire.

En 2001, le Président de la République, Son Excellence Paul Biya, lors du discours à la jeunesse le 10 février, souligne les enjeux de la maîtrise des TIC et sa volonté de voir les établissements secondaires s'inscrire dans cette dynamique. Dans son discours, il déclarait ceci : « *nous nous efforcerons d'anticiper l'arrivée de la mondialisation en rejoignant dans*

les plus brefs délais, le courant principal de l'économie mondiale c'est-à-dire l'économie du savoir... et alors nous restons à la course du progrès économique et social. Un des moyens d'accéder à l'économie du savoir passe par la maîtrise des TIC ». C'est ainsi que dès novembre 2001 ont été inaugurés au niveau de l'enseignement secondaire, les Centres de Ressources Multimédias du lycée Général Leclerc, le lycée Bilingue d'Essos de Yaoundé, marquant la volonté du Cameroun de s'engager dans la modernisation du système éducatif en s'appuyant sur l'introduction des TIC dans la vie administrative et pédagogique des lycées et collèges. L'objectif clairement affiché était d'utiliser les potentialités offertes par les TIC pour moderniser l'enseignement secondaire, assurer une meilleure gouvernance, élargir l'accès aux ressources au plus grand nombre. De 2002 à 2006, quinze autres lycées ont été équipés sur l'étendue du territoire (Douala, Garoua, Bamenda, Sangmélima, Mvoméka'a, Bertoua, Buéa, Maroua, Ebolowa, Ngaoundéré, Bafoussam). De 2007 à 2008, des Environnements Numériques de Travail (ENT) ont été mis en place dans deux lycées techniques pilotes à Nkolbisson et à Sangmélima. En 2008 également, une deuxième vague d'implantation des CRM a été déployée dans quarante-deux lycées par le MINESEC, dans le cadre de l'extension du projet présidentiel, grâce aux fonds PPTTE et aux partenaires de certains organismes nationaux et internationaux. En 2011, l'intégration du portail numérique d'échange et de collaboration qui apporte une réponse aux besoins d'échanges et de collaboration de la communauté éducative a vu le jour dans le système éducatif. Par ailleurs, le gouvernement camerounais a renforcé la formation à la manipulation de l'outil informatique par l'intégration des TIC dans d'autres lycées, avec la création des salles d'informatique constituées de quelques ordinateurs. Toutefois, l'intégration des TIC est beaucoup plus visible au niveau de l'enseignement supérieur et des formations à distance au Cameroun. Nonobstant ces avancées, les acteurs de l'éducation du Cameroun n'ont pas encore des capacités professionnelles permettant de s'auto former ou d'assister leurs camarades dans l'appropriation des TIC. La construction des plateformes pour les cours en ligne restent très limitées, alors que les TIC croissent et se développent.

Selon le Rapport Cameroun (Fonkoua. P, Djeumeni C. M, Djounesse. T. B, 2009) le ratio ordi/enseignants/apprenants en ce qui concerne l'état d'équipement, de connectivité et d'accès aux TIC reste encore bas. Tous les établissements ne sont pas connectés à internet, les sources de connexion sont diverses et l'accès pour les hommes comme pour les femmes reste encore faible. Il est aussi important de noter une réelle fracture numérique marquée par les inégalités d'accès plus en zone rurale qu'urbaine, les problèmes d'électricité, ainsi que selon

le niveau d'enseignement et le degré d'intégration des TIC chez les formateurs. En plus, l'orientation scolaire n'en fait pas non plus un véritable exploit, car il se présente une insignifiante utilisation des TIC par les conseillers d'orientation scolaire. Or, en plus d'être un outil pédagogique spécifique (Renolds et al, 2003), les TIC sont une innovation qui doit changer le mode de réflexion dans le processus d'orientation scolaire. Ils sont aussi un moyen d'acquisition des connaissances et de l'enseignement des disciplines, de l'autoformation et/ou l'autonomisation des apprentissages à travers un emploi plus approfondie des plateformes de formation interactives. Parmi les trois piliers de l'éducation que sont : l'administration, la pédagogie et l'orientation, seuls les deux premiers piliers ont adopté les TIC, mais l'orientation traîne encore. Au niveau macro, les TIC ont déjà été adoptées par les politiques gouvernementales. Au niveau méso, les TIC ont déjà aussi été adoptées en éducation dans l'enseignement.

Le Projet Panafricain d'Intégration Pédagogique des nouvelles technologies (PANAF) présente les TIC comme « *produisant un impact positif sur l'apprentissage* ». Les TIC étant un instrument de vulgarisation de l'information, de la communication, et même de distraction, ils ne sont pas mis en jeu dans la pratique de l'orientation scolaire pour réduire le déni de son utilité. D'après Millerand (1998), Basque et Lundgren-Caroyl (2003), l'utilisation des TIC en éducation renvoie à l'usage repérable et analysable, à travers des pratiques spécifiques d'une technologie dans le cadre de la formation et de l'apprentissage. L'utilisation des TIC se résume notamment à la recherche et au traitement d'informations, à l'interaction entre apprenant et machine, la communication avec les pairs, l'échange des ressources, la production des documents, la conception des supports multimédias, la présentation des contenus, etc. Les multiples usages des TIC professent de l'importance de ces derniers dans l'accompagnement pédagogique et de nombreuses études en la matière (Karsenti et Ngamo, 2007).

Pour parler d'utilisation des TIC en éducation, Russell et al (2003) différencie les catégories d'utilisation des TIC, à savoir :

- L'utilisation par l'enseignant pour la préparation ;
- L'utilisation par l'enseignant pour la présentation ;
- L'utilisation par les élèves dirigée et guidée par l'enseignant ;
- L'utilisation par l'enseignant pour l'éducation spécialisée et pour la pédagogie différenciée ;
- L'utilisation par l'enseignant pour le courriel ;

- L'utilisation par l'enseignant pour l'évaluation des travaux de l'élève.

Ces différentes catégories d'utilisation de TIC peuvent être rapprochées, introduites ou implantées dans les activités des conseillers d'orientation dans la mesure où au même titre que les enseignants, ils doivent utiliser les TIC pour informer sur les filières, les formations et leurs débouchés, sur les ouvertures d'emploi selon les offres du marché de l'emploi avec efficacité. C'est en ce sens qu'affirme l'OCDE : *« les TIC sont largement utilisées dans la prestation de services d'information et d'orientation professionnel. Cette utilisation couvre une large gamme d'application. Parmi les grandes tendances on peut citer une plus grande accessibilité et interactivité des TIC et l'origine plus diffuse des ressources fondées sur ces technologies »*. Les conseillers d'orientation ont des défis et des enjeux importants en matière d'accompagnement, de conseil et de suivi dans un contexte où le métier est mal compris (Ngamo, 2007), où les effectifs de conseillers d'orientation sont encore très bas (Fonkoua & Youtha, 2008) causant des ratios CO/élèvestrès élevés, et nécessitent d'innover continuellement les techniques et méthodes d'accompagnement des apprenants et pour diversifier l'offre de leurs services et atteindre les objectifs visés. Il est à cet effet important que les CO adoptent définitivement les TIC qui s'imposent au regard de la mondialisation des savoirs.

L'éducation comme action et processus d'intégration, d'insertion et de libération a pour cadre de prédilection l'école. En éducation, les TIC permettent de porter un regard nouveau sur le processus d'enseignement/apprentissage et sur le contexte de travail scolaire avec les TIC (Djeumeni, 2011). C'est un nouveau contexte qui introduit des variables nouvelles dans la démarche pédagogique comme celle de la culture dans l'enseignement avec les ordinateurs. Depuis son accession à l'indépendance dans les années 60, le Cameroun a accordé une primauté à l'éducation, condition sine qua non de tout développement. Nonobstant les efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers dans la recherche des solutions idoines aux multiples problèmes qui entravent le développement de l'éducation en général, les besoins de l'environnement scolaire en ressources éducatives persistent, notamment celles liées aux outils pédagogiques. En particulier tel que souligné dans la présentation du contexte de cette recherche, l'intégration professionnelle des TIC dans les activités des conseillers d'orientation demeure timide au Cameroun. L'utilisation des TIC en éducation et particulier dans la pratique d'orientation est encore très limitée, voire décevante. Les TIC n'occupent pas encore la place centrale en enseignement-apprentissage et encore moins dans les activités du conseiller d'orientation. Il

se présente une lenteur réelle dans le processus d'intégration des TIC en éducation et surtout dans les activités des conseillers d'orientation. L'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation scolaire au Cameroun semble être très marginale dans les établissements scolaires, et les écrits traitant révèlent plusieurs raisons à cet effet : une faible rémunération professionnelle, l'inexistence ou l'insuffisante distribution des TIC dans les établissements scolaires ou dans les lieux de travail des conseillers d'orientation, le peu d'accessibilité des outils informatiques et d'internet (Wafing, 2006) bien que les TIC soient pourtant, de l'avis d'un grand nombre, des outils indispensables à l'exercice professionnel. Les conseillers d'orientation éprouvent ainsi de réelles difficultés à utiliser les TIC pour réaliser aisément leurs activités. Ils n'ont pas d'ordinateur à leur disposition au sein de leur service et ils ont encore moins accès, car les ordinateurs disponibles dans les centres de ressources multimédia et les salles d'informatique sont destinées dans les lycées aux élèves pour les cours d'informatique. Ces manquements génèrent visiblement un défaut d'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation scolaire. Or, « *tout citoyen est aujourd'hui concerné par l'usage banalisés d'outils informatiques. La conseiller d'orientation ne saurait se mettre en marge de cette évolution* » (Mbock, 2008, p.2).

1.2- Formulation du problème

Le problème qui fait l'objet de cette étude est celui de l'utilisation des TIC par les services d'orientation scolaire. Ce problème de recherche peut être formulé en termes de faiblesse de l'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation dans l'enseignement secondaire. Ceci concerne :

- L'utilisation de l'ordinateur

La pratique de l'orientation scolaire exige de l'efficacité et de l'efficience des conseillers d'orientation. Le problème quant à l'utilisation de l'ordinateur se situe au niveau des compétences des CO, l'existence réelle de l'ordinateur dans les services d'orientation et l'ouverture à l'utilisation de cet outil dans les activités d'orientation.

- L'utilisation d'internet

L'internet peut aider le CO à connaître rapidement ce qui se passe ailleurs en termes d'innovation. Cela peut permettre au CO de modifier et d'améliorer sa pratique par la connaissance des exigences du marché de l'emploi et des nouvelles formations. Cependant les compétences des CO dans l'utilisation de l'internet, l'inexistence de l'internet dans les

services d'orientation, l'utilisation limitée de l'internet par les CO empêche l'intégration réelle de l'internet dans la pratique de l'orientation scolaire.

- L'utilisation des médias et du téléphone

En plus de posséder la bonne information, le CO doit être en mesure de savoir informer les apprenants. Cependant, il faudrait que le CO soit capable d'utiliser objectivement les informations recueillies à travers les médias et par des échanges téléphoniques pour aider les élèves. L'existence de ces outils dans les services d'orientation peut être tributaire de ces compétences, tout comme leur utilisation réelle par le CO.

- L'utilisation des logiciels d'orientation

Disposer des programmes numériques dans les services d'orientation est un apport significatif. Cependant le CO doit avoir des compétences lui permettant d'utiliser les logiciels d'orientation, et ils devraient être mis à sa disposition dans les services d'orientation pour pouvoir effectivement les utiliser.

1.3- Questions de recherche

Cette étude présente deux types de questions de recherche : la question principale et les questions secondaires.

1.3.1- Question principale

La question centrale qui définit l'objet précis de cette étude est la suivante :

- Comment l'efficacité des TIC peut-elle améliorer les activités des Conseillers d'orientation de la ville de Yaoundé ?

1.3.2- Questions secondaires

Il s'agit des questions qui découlent de la question principale, et qui favorisent le développement de la recherche de cette étude. Quatre questions spécifiques ont donc été soulevées :

- Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ?
- Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ?

- Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ?
- Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire ?

1.4.1- L'objectif général

Cette étude vise principalement à analyser l'utilité des TIC dans l'amélioration des activités professionnelles des conseillers d'orientation des lycées de la ville de Yaoundé.

1.4- Objectifs de l'étude

Deux types d'objectifs sont définis dans cette recherche, à savoir : l'objectif général et les objectifs secondaires.

1.4.2- Les objectifs secondaires

Il est question dans cette recherche de :

- Analyser le lien qui existe entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;
- Analyser le lien qui existe entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;
- Analyser le lien qui existe entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;
- Analyser le lien qui existe entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

1.5- Intérêts de l'étude

Cette étude a un intérêt académique, professionnel, et social.

❖ Intérêt académique

Cette recherche a un intérêt académique dans la mesure où elle trouve un fondement théorique adapté dans le modèle Concerns-Based Adoption Model (CBAM) qui explique le processus d'adoption et d'utilisation des TIC par les individus dans la société. Par ailleurs, le modèle de l'acceptation de la technologie constitue le second cadre explicatif de cette étude.

Partant de la théorie de l'action raisonnée, Davis (1986) a développé le modèle d'acceptation de la technologie (Technology Acceptance Model (TAM)) qui concerne plus spécifiquement la prédiction de l'acceptabilité d'un système d'information. Le but de cette théorie est de prédire l'acceptabilité d'un outil et d'identifier les modifications qui doivent être apportées au système afin de le rendre acceptable aux utilisateurs. Ce modèle postule que l'acceptabilité d'un système d'information est déterminée par deux facteurs : la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation. Cette étude qui porte sur l'utilisation des TIC par les CO dans le cadre des activités d'orientation permet de comprendre qu'en amont l'utilisation des TIC est précédée non seulement par la perception y afférente, mais aussi par l'utilité liée à cette perception et à cet usage

❖ Intérêt professionnel

L'intérêt professionnel de cette étude réside dans le fait qu'elle s'intéresse à la pratique de l'OC (Orientation –Conseil) qui est une activité éducative spécifique ayant un ancrage au sein des établissements scolaires secondaires (publics) du système éducatif camerounais. Cette étude se propose de réfléchir sur les usages des TIC (ordinateurs, internet, etc.) pour mener les activités de l'orientation scolaire et la nécessité d'améliorer les méthodes de travail pour contribuer à améliorer la visibilité de l'orientation qui souffre encore d'une représentation sociale assez négative dans l'opinion publique camerounaise et particulièrement dans la communauté éducative.

❖ Intérêt social

La pratique de l'orientation-conseil est une activité éducative à forte consonance sociale. Dans le cadre de leurs activités, les CO sont appelés au quotidien à aider leurs clients à trouver des solutions adaptées aux problèmes spécifiques qui peuvent concerner entre autres : les difficultés d'apprentissage (échec, carence de concentration, difficultés à mémoriser), les difficultés à élaborer un projet scolaire et professionnel, les difficultés à s'adapter en milieu scolaire, etc. pour aider efficacement ses différentes cibles, l'utilisation des TIC est susceptible de faciliter le processus d'aide et d'accompagnement du client.

Les CO sont des acteurs de l'éducation appelés à orienter, à conseiller, à accompagner et à informer les apprenants. Cette étude a pour but d'analyser l'utilité des TIC dans l'amélioration de leurs activités professionnelles des CO qui intègrent les TIC dans leurs méthodes de travail.

1.6- Délimitation de l'étude

Cette étude est délimitée au double plan thématique et spatial.

1.6.1- Délimitation thématique

Comme l'indique le titre de ce travail de mémoire, l'étude se limite à l'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation scolaire au niveau des établissements scolaires. Il est de ce fait question de procéder à l'évaluation du degré d'intégration des TIC dans les activités des CO en milieu scolaire.

1.6.2- Délimitation spatiale

Cette étude a été menée dans la ville de Yaoundé. Cette délimitation s'explique par le fait qu'il s'agit non seulement de notre lieu de domiciliation, mais aussi il se présente des contraintes temporelles et pécuniaires. Les conditions d'accès aux CO des lycées de la ville de Yaoundé sont plus favorables qu'ailleurs.

Chapitre 2 : INSERTION THEORIQUE DE L'ETUDE

Les exigences de la recherche scientifique exigent à tout chercheur de confronter son travail aux recherches antérieures. Dans le cadre de ce chapitre, il est question de présenter les six 6 rubriques permettant d'ancrer théoriquement cette étude. Il s'agit de définition des concepts, de la revue de la littérature, des théories relatives au sujet, de la formulation des hypothèses, de la définition des variables et du tableau synoptique.

2.1- Définitions des concepts

2.1.1- TIC

Le sigle TIC signifie Technologies de l'Information et de la Communication. Ce sont des ressources numériques utilisées pour créer, stocker, traiter, et exploiter les informations de diverses formes. Ces outils facilitent et servent de support à la communication. Les TIC regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, les systèmes de gestion des données et des outils multimédias, principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications (Howell et Lundall, 2000).

Les TIC désignent aussi l'ensemble d'outils technologiques favorisant une nouvelle manière de communiquer et de travailler (Offer ; 2000). Dans cette logique, Lauffer (2004) les décrits comme « un ensemble de matériels mis en place par l'homme pour faciliter l'exécution des tâches dans son aire de travail ».

Dans le cadre éducatif, les TIC sont définis par l'UNESCO (2004) comme « la combinaison des technologies issues de l'informatique avec d'autres technologies apparentées, en particulier les technologies de la communication ». Ce sont des moyens technologiques ou encore des ressources numériques comme l'ordinateur, les cédéroms, les bandes vidéos éducatives, les ressources d'apprentissage en ligne (technologies de l'information), le courrier électronique, les sites web, les vidéoconférences (technologies de la communication), ainsi que les diverses techniques d'adaptation qui sont disponibles pour répondre au besoin d'accès des apprenants et des apprenantes ayant des besoins spéciaux (Grégoire, Bracevelle, Laferrière, 1996 ; ROSSE, 2001). Ils font aussi référence à la télévision numérique, au téléphone par fibre optique, aux satellites, au télécopieur, à toutes les formes de clé USB, de câble électronique, etc. Par les TIC on entend non seulement la mise

en place des diverses strates éducatives, mais également l'utilisation de ces technologies pour des fins de développement éducatif, économique, sociétal et culturel (Karsenti et Larose, 2002). Ce sont essentiellement des moyens au service de l'apprentissage (Tardif, 1998).

Pour Touré et Col (2009), en éducation, les TIC :

- Désignent l'ensemble de technologies fondées sur l'Informatique, la Microélectronique, les Télécommunications, le Multimédia et sur l'Audiovisuel, dont la combinaison à l'interconnexion permettent la recherche, le stockage, le traitement, la transmission sous forme de données de divers types (textes, sons, images, vidéos, etc.) et l'interactivité entre des personnes, et entre des personnes et des machines ;
- Fournissent l'accès à l'information ;
- Facilitent et favorisent le partage et la distribution de l'information ;
- Accompagnent et soutiennent les stratégies pédagogiques.

Comme technologies de l'information et de la communication, il peut être cité :

❖ Ordinateur

D'après le dictionnaire Larousse(2010), l'ordinateur est une machine électronique et automatique de traitement de l'information, obéissant à des programmes formés par des suites d'opérations arithmétiques et logiques. Selon Thibaut (2000), « *un ordinateur est une machine capable d'effectuer toute sorte d'opération et de traitement tels que les calculs, le maniement de textes et d'images par exemple* ».

❖ Internet

Le mot internet vient d'*interconnected network* (en français, réseau interconnectés). C'est le réseau informatique mondial qui rend accessible aux publics plusieurs services. Ses utilisateurs sont désignés par le néologisme « internautes ». Techniquement, internet constitue un réseau public mondial utilisant le protocole de communication IP (Internet Protocol). Le dictionnaire informatique précise que ce réseau comporte un ensemble de réseaux télématiques qui interconnectent la plupart des pays du monde. C'est un immense réseau de communication international accessible à tous et qui offre des services variés.

Pour Muller et Queneau (2000), « *internet fait figure au système ouvert, et au fonctionnement libre et anarchique* ». C'est un nouveau moyen d'édition et d'expression.

❖ Les médias

Le mot média vient du latin *medium* qui signifie « moyen », « au milieu », dans tous les sens et utilisation du terme. Les médias sont des moyens de diffusion, de transmission et de communication d'une information. L'information est ici une matière, une donnée à laquelle il a été donné une forme stable ou non, finie ou ouverte. Denis (2003) pense que les médias sont « *un outil, un support de diffusion d'information qui sert de médiateur entre le monde réel et la pensée d'un être humain* ».

Les médias désignent aujourd'hui deux choses : les médias de masse, les médias numériques et électroniques (Leonardo, Olats & Bureau, 2004).

Les médias de masse concernent : la télévision, la presse (journaux et magazines) et la radio. Ils renvoient à 4 caractéristiques de base :

- La communication y est de « un vers plusieurs » ;
- La communication est unidirectionnelle, ou le destinataire de l'information n'a absolument aucun moyen de devenir l'émetteur dans le même médium, de par la nature même de celui-ci. On peut noter des efforts de l'émetteur pour inclure la parole du destinataire comme les courriers les lecteurs dans la presse écrite, les jeux télévisés « *interactifs* », les questions des auditeurs à la radio et à la télévision, la participation du public dans certaines émissions ;
- L'information est indifférenciée : tout le monde reçoit la même information et au même moment. A la télévision par exemple avec la simultanéité de la temporalité de réception de l'information ;
- L'information est linéaire et se déroule selon des séquences prédéfinies.

Les médias numériques et électroniques qui concernent l'ordinateur, l'informatique et l'internet (journaux en ligne ou blogues comme WordPress et Blogger, les sites web collectifs comme ceux utilisant la technologie wiki, les sites de réseautage social comme Facebook, les sites de partage de médias comme YouTube).

❖ Le téléphone

Concernant le téléphone, c'est un appareil de communication, conçue pour permettre la conversation à distance. Pour fonctionner, il nécessite une infrastructure terrestre, spatiale et un réseau électronique.

❖ Les logiciels d'aide à l'orientation

Le concept de logiciel renvoie à un ensemble de programmes relatifs au traitement automatique des informations. On peut distinguer deux types, à savoir : les logiciels d'exploitation qui sont généralement incorporés dans l'unité centrale et commandent le fonctionnement de l'ordinateur (Windows, XP) et les logiciels d'application élaborés spécialement pour une utilisation particulière et peut exécuter une tâche déterminée (Word, Excel, Powerpoint, LAO).

Le logiciel d'aide à l'orientation (LAO) désigne un programme d'informatique destiné à apporter aux usagers une information sur les filières scolaires et les secteurs professionnels ainsi que l'évaluation psychologique. Ces programmes ont pour objectif l'acquisition des compétences nécessaires pour faire des choix d'orientation : apprendre à s'informer, s'appropriier les contenus d'informations et bases de données documentaires, se connaître, à s'évaluer. Cependant on peut distinguer des typologies diverses : les logiciels d'information et bases de données documentaires (Atlas et Enseignant de détermination) ; les logiciels d'évaluation psychologique (PARADE et IMADU) ; les logiciels mixtes intégrant simultanément les bases de données et les modules d'évaluation (PASS'AVENIR et INFORIZON) ; les systèmes analogiques (CHOIX I et CHOIX II) ; les logiciels pour les aides à la décision (ACCORD) ; les systèmes d'apprentissage (DISCOVER, SIGI). Aussi, les CO peuvent utiliser les logiciels comme moteur de recherche.

2.1.2- L'orientation scolaire

L'orientation est l'action d'orienter, de déterminer une voie. Selon Okene (2004), c'est « *un processus éducatif de type continu visant à aider l'élève à choisir lui-même la formation la plus conforme à ses aptitudes, à ses goûts et ses intérêts, à s'y adapter et à résoudre éventuellement ses problèmes comportementaux, psychologiques, relationnels, personnels et sociaux en vue de son pleins épanouissement et de son insertion dans la vie active en conformité avec les besoins du pays et de ses perspectives de progrès économique, social et culturel* ».

Dans le même ordre d'idées, J. Guichard(2006) pense que l'orientation scolaire est une expression polysémique qui renvoie à des phénomènes différents. Premièrement, il fait référence à un processus d'ordre institutionnel qui aboutit à la répartition des jeunes dans les différentes voies de formation ou d'apprentissage d'un dispositif de formation ; c'est en ce sens qu'un élève peut dire : « *j'ai été orienté dans une école professionnelle* ». Deuxièmement, l'orientation renvoie à un ensemble d'activités et des processus réflexifs d'un

individu lui permettant de s'engager dans une formation ou dans une voie professionnelle et, d'une manière plus générale de « *trouver sa voie* » et de « *prendre en main la direction de son existence* ». Troisièmement, l'orientation scolaire des dispositifs et des pratiques d'aide aux individus visant à leur permettre de faire face le mieux possible aux tâches requises pour « *s'orienter* » (au deuxième sens ci-dessus). En se référant particulièrement au premier sens et avec les réflexions de M. Huteau (2007), l'orientation scolaire peut être définie comme « *l'ensemble des processus psychologiques ; psychosociaux et sociaux qui font que les jeunes scolarisés sont affectés à certaines filières plutôt qu'à d'autres* ». A la différence de l'orientation professionnelle qui spécifie les filières préférentiellement à certains groupes de professions plutôt qu'à d'autres, l'orientation scolaire différencie ces filières dont les objectifs concernent essentiellement la formation générale.

Pour développer d'avantage cette conception, Deville (2009) s'intéresse à attribuer deux sens à cette expression : un sens large qui généralise tout ce qui peut donner une logique au processus d'apprentissage des élèves tout au long de la scolarité, le choix des études n'étant qu'un élément de l'accompagnement continu du parcours scolaire ; un autre sens strict qui désigne l'orientation scolaire par la manière dont les écoles orientent les élèves vers une école, une forme d'enseignement et/ou une option donnée à un certain moment charnières (lors du passage du primaire au secondaire et entre les différents degrés du secondaire).

A cet effet, l'appréhension univoque que nous pouvons ainsi ressortir de ces définitions étroitement liées est celle de Liechti (2012) qui la considère sous forme d'un « *ensemble d'activités comprenant la diffusion et la production d'information supposées objectives et pratiques concernant les voies, formation et débouchés, l'évaluation (diagnostic de l'individu par une adéquation des alternatives qui lui sont proposées), les conseils, l'orientation à proprement parler (guider l'individu pour une prise de conscience et une analyse de sa situation, des choix possibles et des opportunités), le placement, la défense des intérêts des clients (en particulier pour un public présentant des risques de marginalisation et d'exécution importants), la remontée de l'information (la communication aux établissements d'enseignement et des formations des besoins propres aux individus ou aux entreprises et le suivi* ».

Au Cameroun, l'orientation scolaire est régie par la loi N° 98/004 du 04 avril 1998 d'orientation de l'éducation. Il est précisé à l'article 29 que « les activités d'orientation et de psychologies scolaires s'effectuent au cours de la scolarité de l'enfant à tous les niveaux d'enseignement ». C'est pourquoi Bomda (2014) affirme que c'est « *une activité éducative de*

type continue qui ambitionne d'outiller le bénéficiaire à la gestion de ses problèmes en toute autonomie ».

2.1.3- Pratique de l'orientation scolaire

C'est l'exercice professionnel de l'orientation scolaire. Au Cameroun, elle renvoie à toutes les activités d'orientation clairement structurées la Circulaire N° 06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19/02/2001 et dans le Cahier de charges des conseillers d'orientation (MINESEC, 2009), à savoir :

- Les activités de formation ;
- Les services adaptés ;
- Les activités administratives et de recherche.

2.1.4- Utilisation des TIC

C'est l'action de manipuler les Technologies de l'Information et de Communication.

C'est également le recours par les acteurs de l'éducation aux applications informatiques et à internet pour préparer les cours ou les dispenser et à entraîner les élèves à s'y intéresser dans leurs apprentissages (Diara, M.L, 2008).

2.1.5- Usage des TIC

C'est l'emploi concret et relativement autonome des dispositifs Technologiques de l'information et de la communication (Felio, 2013).

Selon Lacroix (1994), l'usage des TIC peut se résumer à l'ensemble « *des modes d'utilisation se manifestant avec suffisamment de récurrence et sous formes d'habitudes suffisamment intégrées dans la quotidienneté* » de ces TIC.

2.1.6- Le conseil en ligne

Le conseil en ligne désigne un moyen permettant au conseiller d'orientation ou à l'apprenant de communiquer via le réseau internet à l'aide des outils qui supportent des espaces de communication interactives. Il existe entre autres comme techniques le tchat, le forum et le courriel.

Le tchat renvoie au fait de s'écrire instantanément à travers une ou plusieurs boîtes de dialogue. Pour ce faire les correspondants doivent être inscrits mutuellement dans une banque de données ceci pour être informés à chaque fois que les correspondants sont en ligne (Yahoo, Messenger, Twitter, Facebook).

Quant au forum, c'est un espace de discussion publique et thématique où tout utilisateur ayant accès à un serveur spécialisé peut déposer ses contributions, dans le même (Lauffer, 2004), estime que « *le forum des communautés virtuelles, des débats, de la réflexion, c'est positif* ». Les apprenants peuvent interagir à travers cet espace pour soumettre aux CO leurs préoccupations.

Le courriel quant à lui est une forme de correspondance caractérisée par la transmission des informations ou des documents d'un individu à l'autre grâce à un réseau d'ordinateurs interconnecté à l'internet. Mais, pour le rendre possible les correspondants doivent obligatoirement disposer d'une adresse électronique.

2.1.7 – Conseiller d'orientation (CO)

D'après Sillamy (1980), le conseiller d'orientation est une personne dont la profession est d'informer les étudiants et les élèves de l'enseignement secondaire sur les filières d'études et leurs débouchés, sur le monde économique, social et professionnel, ainsi que sur leurs propres possibilités, afin qu'il puisse décider, en toute connaissance de cause, de leur orientation. Les conseillers d'orientation exercent une profession aussi sensible que complexe et jouent un rôle fondamental dans la bonne santé du système éducatif. Pour Bomda (2008), c'est un expert qui participe au côté de l'apprenant à un processus et à un service destinés à lui, permettre de se comprendre, de comprendre son environnement, de s'accepter et d'utiliser de manière efficiente ses capacités, aptitudes, ses intérêts et ses aspirations. Autrement dit, le CO est un éducateur, un accompagnateur, dont les avis prennent en compte les droits fondamentaux de la personne. A cet effet, il participe à la maturation des choix de l'élève, pour en faire un citoyen modèle capable de développer lui-même des projets personnels, professionnels réalistes et cohérents.

Fonkoua & Youtha (2008) décrivent le conseiller d'orientation au Cameroun comme un personnel fondamentalement inscrit dans le champ du travail social, avec à sa charge trois compétences spécifiques :

- Les compétences liées à la connaissance de l'individu et des groupes ;
- Les compétences liées à la connaissance du milieu scolaire et universitaire ;
- Les compétences liées à la connaissance du milieu économique.

Entrant au second cycle de l'enseignement supérieur avec une licence de préférence en sciences humaines, il reçoit une formation axées sur les connaissances fondamentales (la psychologie, la sociologie, l'économie, la pédagogie, l'administration et la planification), les

connaissances pratiques (les statistiques, la démographie, l'informatique), et enfin les connaissances professionnelles (la pratique des tests, les techniques d'entretien, d'information, d'orientation et de conseil, l'éthique et déontologie, un mémoire de fin d'études et le stage professionnel).

Le CO est donc formé pour orienter et conseiller au niveau scolaire, universitaire et professionnel. Mais il peut être rattaché aux structures utilisant la psychologie appliquée telle que le système éducatif, les services de la main d'œuvre, les services divers de la sélection professionnelle dans les administrations publiques et privées et plus précisément les services des ressources humaines qui s'intéressent aux problèmes socioprofessionnelle.

Sur le plan psychologique et individuel, le CO peut jouer un rôle légitime dans les structures comme les services de statistiques scolaires et professionnelles, les services de la carte scolaire, les services de planification éducative et le système d'aide social et de l'enfance.

Sur le plan philosophico-sociologique, le CO aide l'école à assumer ses doubles fonctions qui sont : la fonction unificatrice et la fonction différenciatrice. Dans la première, le CO participe au développement de tous les enfants, d'un même ensemble de comportements physiques, intellectuels et moraux dont la possession de tous garantit la cohésion sociale. Concernant la deuxième, le CO, grâce à ses différentes méthodes et techniques, participe à l'identification des capacités individuelles et à la préparation à la diversité de rôles sociaux existants, en particulier les rôles économiques.

Les activités du CO sont régies par la Circulaire N° 06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant sur les missions du Conseiller d'Orientation au sein d'un établissement scolaire.

2.1.8- Intégration des TIC en éducation

C'est la cohésion harmonieuse entre les TIC et tous les maillons intervenant dans la chaîne éducative afin de produire un enseignement et un apprentissage de meilleure qualité. Ce qui implique pour chaque acteur d'établissement l'utilisation efficiente et efficace des TIC pour réaliser la tâche qui lui est attribuée (Douanla D. P, 2009).

Selon Tchameni et Karsenti (2009), il s'agit d'une incorporation des Technologies de l'Information et de la Communication pour faciliter le processus d'enseignement et d'apprentissage à l'école.

Selon Fullan (2001) et Legendre (1993), c'est un processus qui aboutit à l'introduction ou à l'implantation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'institution scolaire, et qui se traduit par un usage régulier et suffisamment approprié de ces technologies dans les pratiques scolaires en vue d'une amélioration des apprentissages des élèves (Depover et Strebelle, 1996 ; Isabelle, 2002 ; Raby, 2004).

2.1.9- Enseignement secondaire

C'est un niveau d'enseignement qui va de la classe de sixième aux classes de terminales, intermédiaires entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur.

Il est aussi défini comme l'ensemble de cours enseignés aux collèges et aux lycées. Il arrive après l'enseignement primaire qui correspond à l'apprentissage de la lecture et du calcul avant l'enseignement du supérieur qui commence après le Baccalauréat.

Au Cameroun, il existe deux types d'enseignement secondaire :

- L'enseignement secondaire général (CES) dans le sous-système francophone qui permet d'obtenir un Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) à l'issue de la classe de 3^{ème}, un Probatoire en classe de Première conditionnant un Baccalauréat en classe de Terminal. Le sous-système anglophone offre un General Certificate of Education Ordinary/Level (GCE/Level)

- L'enseignement secondaire technique (CET) qui permet d'obtenir un Certificat d'Aptitude Professionnel au premier cycle. Le second cycle est marqué par l'obtention d'un Baccalauréat, conditionné par un Probatoire.

2.2- Revue de la littérature ou études relatives au sujet

Cette étude prend appui sur l'historique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun ; les missions des conseillers d'orientation au Cameroun ; la pratique de l'orientation scolaire au Cameroun ; les établissements scolaires dans le système éducatif camerounais ; les TIC en éducation, en orientation et état des lieux de l'utilisation des TIC dans les établissements scolaires au Cameroun.

2.2.1- Historique de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle au Cameroun

Cette partie est une tentative de reconstitution historique de la formation des conseillers d'orientation au Cameroun.

2.2.1.1-Historique de la formation des conseillers d'orientation au Cameroun

❖ Phase de préparation

Le souci des autorités camerounaises d'orienter le système éducatif dans le sens de son adaptation à nos réalités socio-économiques s'exprime par la reconnaissance du rôle que peut jouer le conseiller d'orientation dans la communauté éducative. Dans le but de dynamiser le système éducatif camerounais, le décret présidentiel du 12 juillet 1968, crée le Bureau d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel (BOSUP). Ce bureau est transformé en Service d'Orientation Scolaire, Universitaire et Professionnel. En 1974/1975, le Ministre de l'éducation nationale a sur pied le plan programme d'extension de la SOSUP qui sera décentralisé jusqu'aux départements dans le souci de rapprocher l'orientation des élèves.

La transformation de la BOSUP en SOSUP par décret № 74/406 du 24 avril 1974 portant organisation du MINEDUC avait renforcé la volonté des autorités camerounaises à disposer d'une structure nationale de formation des personnels de l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Le plan Programme prévoyait la collaboration du Fond d'Aide et de Coopération Française pour réaliser un projet comportant plusieurs aspects : construction des bâtiments, équipements des bureaux, attributions des véhicules et matériel technique, mis en place d'une section de formation des conseillers d'orientation à l'ENS de Yaoundé. Ce projet estimé à 180 millions n'a pas pu aboutir.

L'idée de mise sur pied d'un Institut de Formation et de Recherche avait été retenue en 1974. Cet institut devait avoir pour but de former les conseillers d'orientation et opérateurs psychotechniciens. Une vocation panafricaine lui avait assignée.

❖ La formation dans les instituts étrangers

En juillet 1975, il fut organisé au Cameroun le premier concours des élèves conseillers d'orientation en vue d'une formation de 2 ans à l'Institut National du Travail et de l'Orientation Professionnelle (INETOP). Cette sélection se déroulera régulièrement tous les ans jusqu'en 1980/1981. Ce concours qui était ouvert aux candidats de l'ensemble des pays africain offrait malheureusement un nombre de place très limité. La formation des instituts étrangers avait deux inconvénients majeurs :

- Le nombre d'étudiants camerounais retenus chaque année était faible par rapport au besoin estimé en raison des capacités d'accueil limitées dans les instituts français.

- Une déperdition importante était enregistrée car le nombre de camerounais ayant pris un poste au Service d'Orientation Scolaire, universitaire et professionnelle était inférieur au nombre de personnes formées.

Ces inconvénients évoqués ainsi que le coût élevé de la formation à l'étranger ont contraint les autorités camerounaises à renoncer à l'option formation à l'étranger et à la substituer par une structure nationale.

❖ La formation dans les structures nationales

Pour relever le grand défi de la formation des conseillers d'orientation, les autorités camerounaises ont mis sur pied un certain nombre de stratégies.

En 1979, le projet de mise en place d'une section de formation des conseillers d'orientation au 1^{er} cycle de l'ENS a été mis sur pied. Le niveau requis de l'administration était le baccalauréat et la durée des études était de 3 ans. Cette ambition, hélas, connu un échec qui a suscité la conception d'un nouveau projet de formation au sein du Centre National de l'Education (CNE). Ce nouveau projet prévoyait que le CNE s'occuperait de la formation des conseillers d'orientation, puis sera placé sous la direction administrative du chef de département de la formation et sous tutelle pédagogique de l'INETOP de Paris. A cet effet, un accord devrait être signé entre la CNE et l'INETOP. Mais ce projet ambitieux, à son tour, s'est soldé par un échec.

Avec la réorganisation des cycles d'études à l'ENS (1^{er} cycle = bac + 3, 2nd cycle = licence + 2), le premier projet de mise en place d'une section de formation des conseillers d'orientation à l'ENS est totalement refondu. Il est plutôt de cette fois-ci envisagé au second cycle de cette école. Le projet est devenu effectif par l'Arrêté N° 284/B1/87/MINEDUC/DES du 16/11/81 portant création de la section des élèves conseillers d'orientation à l'ENS de Yaoundé et fixant les conditions d'admission, d'organisation d'enseignements et des examens. La formation dure deux ans après un concours ouvert aux titulaires d'une licence. Elle est sanctionnée par un Diplôme de Conseiller d'Orientation (DIPCO) et comprend une série unique.

La formation de ces experts en orientation-conseil comporte des enseignements théoriques sous forme de cours magistraux et des enseignements professionnels, sous forme de travaux dirigés et des stages. Les stratégies sont encadrées par les conseillers

d'orientation justifiant une certaine ancienneté dans l'exercice de la profession de conseillers d'orientation.

L'ouverture de la formation des conseillers d'orientation a effectivement commencé à l'ENS en octobre 1982. La première promotion des conseillers d'orientation dénombrait 11 étudiants. C'est ainsi que dès lors, la formation des conseillers d'orientation est devenue une réalité au Cameroun. Elle est gérée par le Département des Sciences de l'Education de Yaoundé.

Si le gouvernement camerounais s'est soucié et a œuvré pour la formation des conseillers d'orientation à l'étranger et plus tard au Cameroun, c'est à coup sûr parce qu'il a reconnu le rôle majeur de ces guides dans la société.

2.2.2- Les missions des conseillers d'orientation au Cameroun

Une mission désigne une tâche qui est confiée à un individu, un ensemble de rôles qui lui sont assignés et celui-ci doit mettre en exergue des moyens et techniques pour réussir. S'agissant de l'orientation-conseil, ses professionnels sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans le processus de la formation des élèves avec les missions spécifiques suivantes :

- L'appréciation du contenu des programmes et des méthodes d'enseignement par rapport aux caractéristiques psychologiques des élèves et aux besoins en compétences de l'économie nationale ;
- L'aide au choix des études, des professions et à la vie en général ;
- Le suivi psychopédagogique des élèves ;
- Le conseil aux élèves dans la gestion de leurs divers problèmes d'insertion socioprofessionnelle, personnels et relationnels ;
- La recherche en psychologie appliquée.

Conformément à la Circulaire N° 06/B1/1464/MINEDUC/CAB, les conseillers d'orientation ont des responsabilités variées relatives à l'information sur les filières de formation et leurs débouchés, l'aide à l'adaptation au milieu éducatif, la guidance académique et vocationnelle, la recherche appliquée, la sélection et le placement (MINSUP, 2000).

Dans le contexte universitaire en particulier, ces intervenants assument les missions telles que l'accueil, l'information, l'entretien-conseil, l'orientation, l'aide, la sélection et le placement des étudiants. Pour ce faire, ils doivent disposer des diverses ressources (MINSUP, 2000).

Comme le relève également (Paquette, 2002) dans l'ingénierie pédagogique, le CO est un pédagogue dans la mesure où il apporte sa contribution dans l'amélioration des performances dans les enseignements des formateurs, dans le suivi des stages et des cours et dans la formation aux stratégies pédagogiques. Le CO peut aussi jouer le rôle de didacticien-médiateur qui consiste à effectuer des recherches scientifiques pour une meilleure qualité des apprentissages, adapte les pratiques d'enseignement selon les enjeux contextuelles. Enfin le CO est un constituant qui conseille les entreprises à propos des formations possibles dans leur structure, assure le suivi de la mise en place et en évalue l'impact sur les compétences de l'organisation (Mvoto, 2010).

Par ailleurs, les conseillers d'orientation ont des responsabilités au sein d'un établissement scolaire qu'ils assument et c'est dans ce sens que l'administration scolaire au Cameroun régit les missions des CO dans les établissements d'enseignement secondaire par la circulaire ministérielle n°06/B1/MINEDUC/CAB du 19 Février 2001 qui explicite les différentes missions du CO au sein d'un établissement scolaire notamment :

- ❖ L'information sur les filières de formation et leurs débouchés : le CO est chargé de collecter, traiter, stocker et diffuser les informations relatives aux milieux de formation et de travail au profit des élèves, des parents, des enseignants, des responsables éducatifs et autres.
- ❖ L'aide à l'adaptation scolaire : le CO aide l'élève à réussir à l'école à travers la découverte de leurs potentialités, l'éducation au choix scolaire et professionnel ; la gestion du temps et la méthode d'apprentissage ; la meilleure connaissance de l'institution scolaire.
- ❖ Le conseil : le CO en entretien individuel aide les élèves à : expliquer leur problème d'ordre comportemental, psychologique, relationnel, d'insertion socioprofessionnel, identifier les solutions possibles, prendre des décisions conséquentes et à les réaliser.
- ❖ La recherche appliquée : CO effectue des recherches dans les domaines suivants : conception ou adaptation des épreuves psychologiques et des tests standardisés de connaissances scolaires ; connaissance des milieux éducatif et socio-économiques ; innovations éducatives ayant une incidence sur l'adaptation scolaire ou professionnelle des élèves ; évaluation de l'impact de l'information diffusée ; nouvelles alternatives d'évaluations des acquis.
- ❖ La participation à la sélection des élèves et l'aide à l'insertion socio professionnelle : le CO participe à la sélection des élèves entrant à quelques niveaux de formation que ce soit. Il sert de trait d'union entre les demandeurs et les offreurs d'opportunités de

formation ou d'emploi. Enfin, il aide les jeunes à élaborer un projet professionnel et les initie aux techniques de recherche d'un emploi.

- ❖ La préparation des jeunes à la vie : le CO donne au jeune un ensemble d'informations visant à mieux les préparer à la vie adulte et leur apprend à tirer de leur éducation un « équipement de survie ». ces informations sont relatives entre autres aux questions d'éthique de vie, de droit et libertés individuelles, de santé, d'hygiène et de nutrition, d'environnement, de sexualité.

Sans ignorer les autres missions du CO, notre étude met l'accent sur l'information, la préparation des jeunes à la vie et l'évaluation psychométrique, les activités fréquentes du CO.

2.2.3- La pratique en orientation scolaire dans les établissements scolaires au Cameroun

Le MINESEC (2009) offre une meilleure visibilité des activités d'orientation dans les établissements scolaires en prescrivant trois principales activités à réaliser sur le terrain, à savoir :

- Les activités de formation
- Les activités administratives de recherche
- Les services adaptés

2.2.3.1- Les activités de formation

Les activités de formation consistent à doter l'élève d'un savoir et d'un savoir –faire utiles dans son adaptation au milieu scolaire, la connaissance de soi, la prise de décision, l'élaboration d'un projet scolaire, l'exploration des débouchés professionnels et la préparation à un métier ou à une profession.

Les activités de formation menées sur le terrain comprennent cinq modules de formation réparties en sessions de formation par niveau et concernent toute la communauté éducative et principalement l'élève (cible privilégié du CO). Les tableaux ci-après indiquent ces activités à quelques niveaux que ce soit.

Tableau n°1 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : l'élève

Public-cible : l'élève

Modules	Objectifs spécifiques	Session de formation	Codes
Module I Connaissance des milieux éducatifs, sensibilisation et information de l'élève et de la Communauté éducative	Apprendre à apprendre (orientation scolaire)	1-Présentation du système éducatif	SF 101
		2-Présentation de l'établissement scolaire	SF 102
		3-Connaissance de l'orientation –conseil	SF 103
		4-Information sur les filières d'études et leurs débouchés	SF 104
Module II Aide à la réussite scolaire de l'élève	Apprendre à apprendre (orientation scolaire)	1-Exploitation des aptitudes et des intérêts de l'élève.	SF 201
		2-Initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées.	SF 202
		3-Aide à l'amélioration des performances scolaires	SF 203
		4-Initiation à l'élaboration du projet scolaire	SF 204
Modules III Aide au développement de la personnalité de l'élève.	Apprendre à vivre (orientation personnelle et orientation sociale)	1-Formation de la personnalité	SF 301
		2-Initiation à la connaissance des normes et valeurs sociales.	SF 302
		3-Présentation de quelques troubles de la personnalité et des comportements déviants.	SF 303
		4-Aide à la recherche des solutions aux problèmes personnels ou relationnels.	SF 304
		5-La prise de décision.	SF 305
		6-La notion d'affirmation de soi.	SF 306
Module IV Aide à l'insertion socioprofessionnelle de	Apprendre à travailler (orientation	1-Présentation des réalités du monde du travail	SF 401
		2-Initiation à l'élaboration du projet	SF 402

l'élève	professionnelle)	professionnel	
		3-Initiation aux techniques de recherche d'un emploi	SF 403
		4-Préparation à l'auto emploi.	SF 404
Module V Approche psychoaffective et sociale de la sexualité des adolescents	Apprendre à vivre (Orientation personnelle et Orientation sociale).	1-La notion de sexualité.	SF 501
		2-Le développement psycho –sexuel : de l'enfance à l'âge adulte.	SF 502
		3-L'approche sociale de la sexualité des adolescents.	SF 503
		4-Risques et périls liés à la sexualité.	SF 504

Source : MINESEC (2009)

Tableau № 2 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : la communauté éducative (parents, enseignants, etc.)

Modules	Objectifs spécifique	Sessions de formation	Codes	Période
Connaissances des milieux éducatifs, sensibilisation et d'information de l'élève et de la communauté éducative.	Apprendre à apprendre (Orientation scolaire)	1-Le rôle du Conseiller d'Orientation et ses rapports avec les membres de la communauté éducative.	CE 101	Trimestre 1, 2,3
		2-La Journée Nationale de l'Orientation Scolaire (JNOS)	CE 102	Trimestre 1, 2,3
		3-Les filières d'études et leurs débouchés	CE 103	Trimestre 1, 2,3

Source : MINESEC (2009)

Tableau № 3: Récapitulatif des activités de formation selon le niveau (classe) les modules, les sessions de formation et les périodes (trimestres 1, 2 et 3).

a) L'élève

Niveaux	Modules	Sessions de formation (codes)	Période
6 ^{ème}	I, II, III et V.	SF 102 – SF 103 – SF 202 – SF 203	1 ^{er} trimestre (1 ^{ère} et 2 ^e séquence)
		SF 101 – SF 302 – SF 303	2 ^{ème} trimestre

		SF 501 – SF 502	3 ^{ème} trimestre
5 ^{ème}	I, II, III et V	SF 101 } SF 102 } NB: revision SF 103 } SF 202 – SF 203	1 ^{er} trimestre
		SF 302 – SF 303 – SF 501	2 ^{ème} trimestre
		SF 502 – SF 503	3 ^{ème} trimestre
4 ^{ème}	I, II, III IV	SF 101 } SF 102 } NB: revision SF 103 } SF 202 – SF 203 – SF 204	1 ^{er} trimestre
		SF 301 – SF 303 – SF 304	2 ^{ème} trimestre
		SF 306 - SF 503 – SF 504	3 ^{ème} trimestre
3 ^{ème}	I, II, II IV V.	SF 103 } SF 202 } NB: revision SF 203 } SF 204 – SF 104 – SF 401 – SF 201	1 ^{er} trimestre
		SF 305 – SF 402 (passation des tests psychotechniques)	2 ^{ème} trimestre
		SF 306 - SF 503 – SF 504	3 ^{ème} trimestre
2 ^{nde}	I, II, III, V.	SF 103 (Révision) SF 104 (classes de tronc commun) SF 301 – SF 302 – SF 303	1 ^{er} trimestre
2 ^{nde}	I, II, III, V.	SF 103 (Révision) SF 104 -SF 301 – SF 302 – SF 303	1 ^{er} trimestre
		SF 304 – SF 306 – SF 501	2 ^{ème} trimestre
		SF 502 – SF 503 – SF 504 SF 204	3 ^{ème} trimestre
1 ^{ère}	I, II, III, IV V.	SF 103 SF 202 (Révision) SF 203 SF 104 – SF 204 – SF 401 – SF 402	1 ^{er} trimestre
		SF 303 – SF 304 – SF 306	2 ^{ème} trimestre
		SF 502 – SF 503 – SF 504	3 ^{ème} trimestre
		SF 103 (Révision)	1 ^{er} trimestre

Terminale	I, II, IV.	SF 203 – SF 204 – SF 101 – SF 104.	
		SF 104 – SF 201 – SF 204.	2 ^{ème} trimestre
		SF 402 – SF 403 – SF 404	3 ^{ème} trimestre

Source : MINESEC (2009)

Tableau N° 4 : Récapitulatif des modules et des sessions de formation selon le public-cible : La communauté éducative

Codes	Sessions de formation	Période
CE 101	Le rôle du Conseiller d’Orientation et ses rapports avec les membres de la communauté éducative	Toute l’année trimestre I, II, III
CE 102	La Journée Nationale de l’Orientation Scolaire (JNOS)	Mois de septembre et octobre trimestre I
CE 103	Information sur les filières d’études et leurs débouchés	Toute l’année. trimestre I, II, III

2.2.3.2-Les activités administratives et de recherche

❖ Les activités administratives

Les activités administratives du Service de l’Orientation Scolaire concernent les obligations d’ordre administratif qui doivent être souscrites au titre de l’année académique. Ces activités sont récapitulées dans le tableau suivant :

Tableau N° 5: Récapitulatif des activités administratives

Activité	Dénomination	Période
N° 1	Participation aux conseils d’établissement	1 ^{er} trimestre
N° 2	Participation aux réunions organisées par les responsables départementaux et régionaux en charge de l’Orientation	1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestre
N°3	Elaboration du tableau de bord de l’établissement scolaire	1 ^{er} trimestre
N° 4	Rédaction des apports d’activités	1 ^{er} , 2 ^{ème} , et 3 ^{ème} trimestre
N° 5	Participation aux réunions de concertations administratives au Lycée	1 ^{er} , 2 ^{em} , et 3 ^{em} trimestre
N°6	Suivi de la mise en œuvre des textes réglementaires en matière d’orientation	1 ^{er} , 2 ^{em} , et 3 ^{em} trimestre
	Encadrement des stagiaires conseillers d’orientation	2 ^{ème} Trimestre

Source : MINESEC (2009)

❖ Les activités de recherche

Les activités de recherche sur le terrain sont une obligation professionnelle à laquelle doivent souscrire les Conseillers d’Orientation. Elles concernent les problèmes du système éducatif camerounais. Le tableau suivant récapitule les activités de recherche du CO :

Tableau N° 6 : Récapitulatif des activités de recherche

Activités	Dénomination	Période
Activités n° 1 (initiative du service)	Etude du rendement scolaire	Trimestre 1, 2 et 3
Activités n° 1	Tendance d’orientation dans l’établissement.	Trimestre 2, 3 (palier de l’orientation)

Source : MINESEC (2009)

2.2.3.3- Les services adaptés

Les services adaptés visent à assurer un développement harmonieux de l’élève au plan personnel et scolaire, ainsi que la préparation à l’insertion socio-professionnelle. Les services adaptés consistent à résoudre les problèmes spécifiques de l’élève, aux moyens des entretiens individuels. Les services adaptés peuvent également se faire de manière collective. Ces services sont synthétisés dans le tableau qui va suivre :

Tableau N° 7 : Récapitulatif des services adaptés

Types de services	Activités	Période et classes
A. Evaluation psycho métrique	1. Administration des tests psychotechniques pour un meilleur suivi psychopédagogique et une aide à l’orientation scolaire 2. Administration des tests de personnalité	Fin trimestre II
B. Counselling	Prise en charge des élèves en situation d’échec ou manifestant des troubles de personnalité ou des comportements déviants	Trimestre I, II, III
C. Appui aux	Participation active aux réunions des	Trimestre I, II, III

équipes éducatives et pédagogiques	équipes pédagogiques en tant que psychologue des apprentissages pour contribuer à : - L'analyse et la compréhension des facteurs de réussites ou d'échec scolaire et la recherche des solutions éventuelles ; - préparation de la prise des décisions des conseils de classe qui prennent en compte la personnalité de l'élève.	
D. assistance aux parents	Organisation des rencontres et / ou participation aux réunions des parents d'élèves.	1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e trimestre

Source : MINESEC (2009)

2.2.4-Les obstacles à la pratique de l'orientation

La pratique de l'orientation est confrontée à plusieurs problèmes spécifiques affectant la visibilité de l'action du conseiller d'orientation ; quelques-uns ont été analysés lors du stage pratique des élèves CO au lycée de la Cité-Verte de Yaoundé (2016), à savoir :

- ❖ L'absence des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- ❖ L'insuffisance de documentation dans les services d'orientation scolaire ;
- ❖ L'insuffisance des moyens financiers et matériels destinés à la pratique de l'orientation ;
- ❖ L'inadéquation du ratio CO/élèves/classes due aux effectifs pléthoriques et au nombre limité de CO ;
- ❖ Le désintérêt de certains élèves pour l'orientation ;
- ❖ Le manque de test dans les services d'orientation scolaire ;
- ❖ La marginalisation des CO par les fonctionnaires du même corps de métiers (enseignement) ;
- ❖ L'absentéisme des CO dans les conseils et aux cours ;
- ❖ La non - maîtrise des textes régissant l'orientation par les CO qui empêche à ceux-ci de les faire valoriser ;
- ❖ Le manque de dynamisme de certains CO par le non application du cahier du cahier des charges des conseillers d'orientation, la fiche de progression, le plan d'action ;

- ❖ L'incompréhension des chefs d'établissement dans l'exercice des fonctions des CO ;
- ❖ La mauvaise foi de certains chefs d'établissement qui obligent les CO à dispenser des cours (histoire, géographie, français, etc.) ne cadrant pas avec leur formation de base ;
- ❖ Le manque d'évolution du profil de carrière ;

2.2.5- Les établissements scolaires dans le système éducatif camerounais

L'évaluation des établissements scolaires dans le système éducatif fait référence dans ce contexte à l'organisation, les types d'établissements scolaires et les problèmes spécifiques rencontrés dans le système éducatif.

2.2.5.1- L'organisation du système éducatif camerounais

Le système éducatif est habituellement considéré comme l'ensemble des institutions qui participent à la fonction éducative, et aussi de l'organisation d'ensemble de l'architecture scolaire, c'est-à-dire du déroulement général des études : cycles, filières, orientations, etc. Durkheim. E dans le *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, publié sous la direction de Buisson. F (1911), définit le système éducatif comme les «*sommes de pratiques éducatives*».

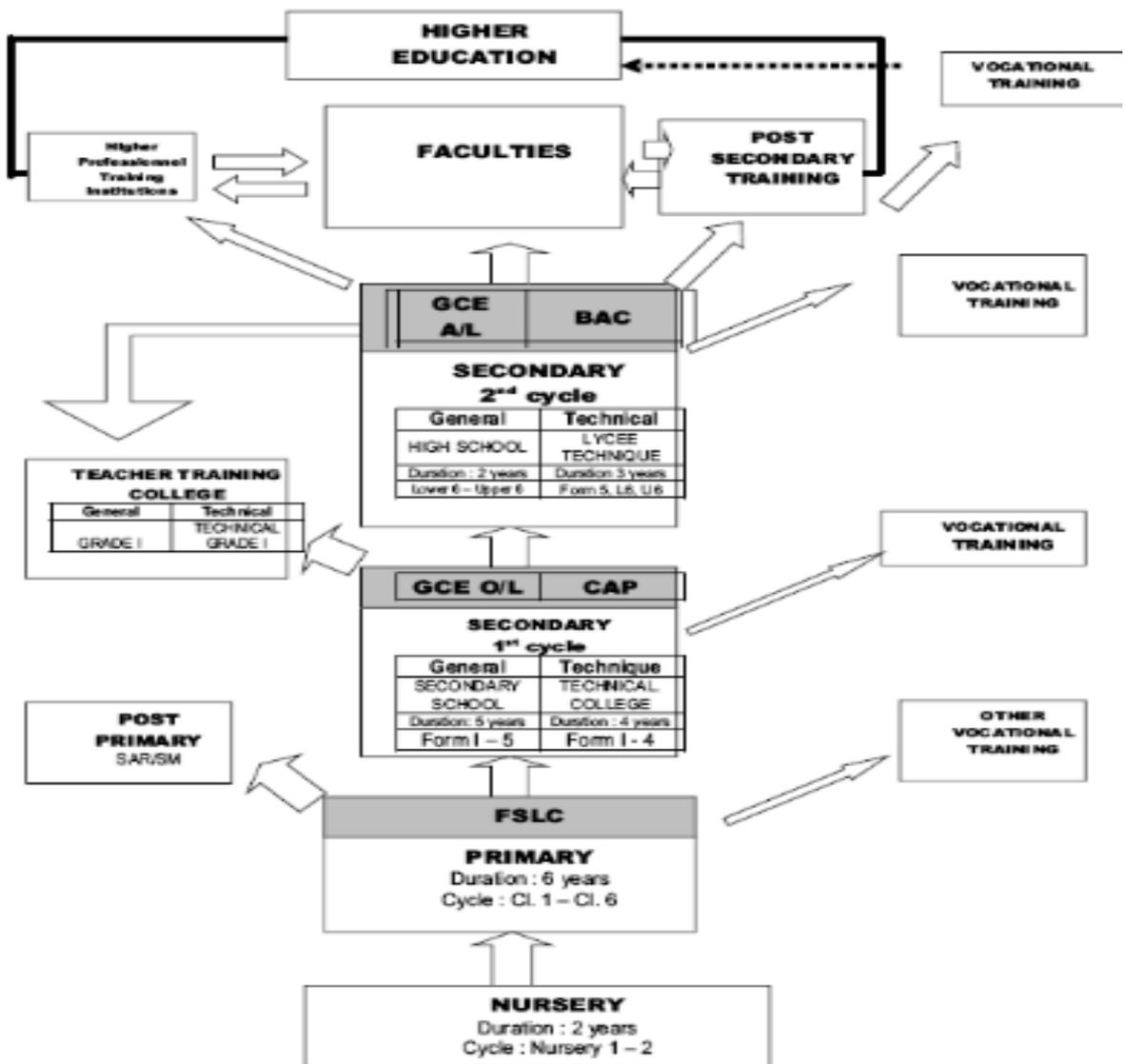
Au Cameroun l'Etat est au cœur du système éducatif. A ce titre : il définit et encadre la politique de l'enseignement ; il arrête les programmes et manuels scolaires officiels ; il donne les autorisations d'ouverture de fonctionnement des établissements et institutions privées ; il assure le contrôle de la conformité des établissements et institutions privées. . La Commission Nationale pour l'UNESCO(2008) présente trois ministères en charge de l'éducation formelle au Cameroun.il s'agit du Ministère l'Education de Base, du Ministère des Enseignements Secondaires, du Ministère de l'Enseignement Supérieur. Cette Commission présente en outre huit ministère en charge de l'éducation non-formelle, à savoir : le Ministère de le Jeunesse, le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministère des Affaires Sociales, le Ministère des Sports et de l'Education Physique, le Ministère de la Culture, le Ministère de la Communication, le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Toutefois, la loi N° 98/004 du 14 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun fixe l'organisation du système éducatif camerounais. A son article 15 (1), il est mentionné que : « le système éducatif est organisé en

deux sous-système, l'un anglophone, l'autre francophone, par lesquels est réaffirmée l'option nationale du biculturalisme ».

❖ Le sous-système anglophone camerounais

Le sous-système anglophone est organisé en cycles et filières à savoir : l'enseignement maternel d'une durée de 2 ans ; l'enseignement primaire d'une durée de 6 ans ; l'enseignement secondaire d'une durée de 7 ans ; l'enseignement normal d'une durée de 2 à 3 ans. L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de 5 ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de 2 ans et un sous-cycle d'orientation de 3 ans d'enseignement général ou d'enseignement technique. En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Schéma 1: Sous-système anglophone camerounais

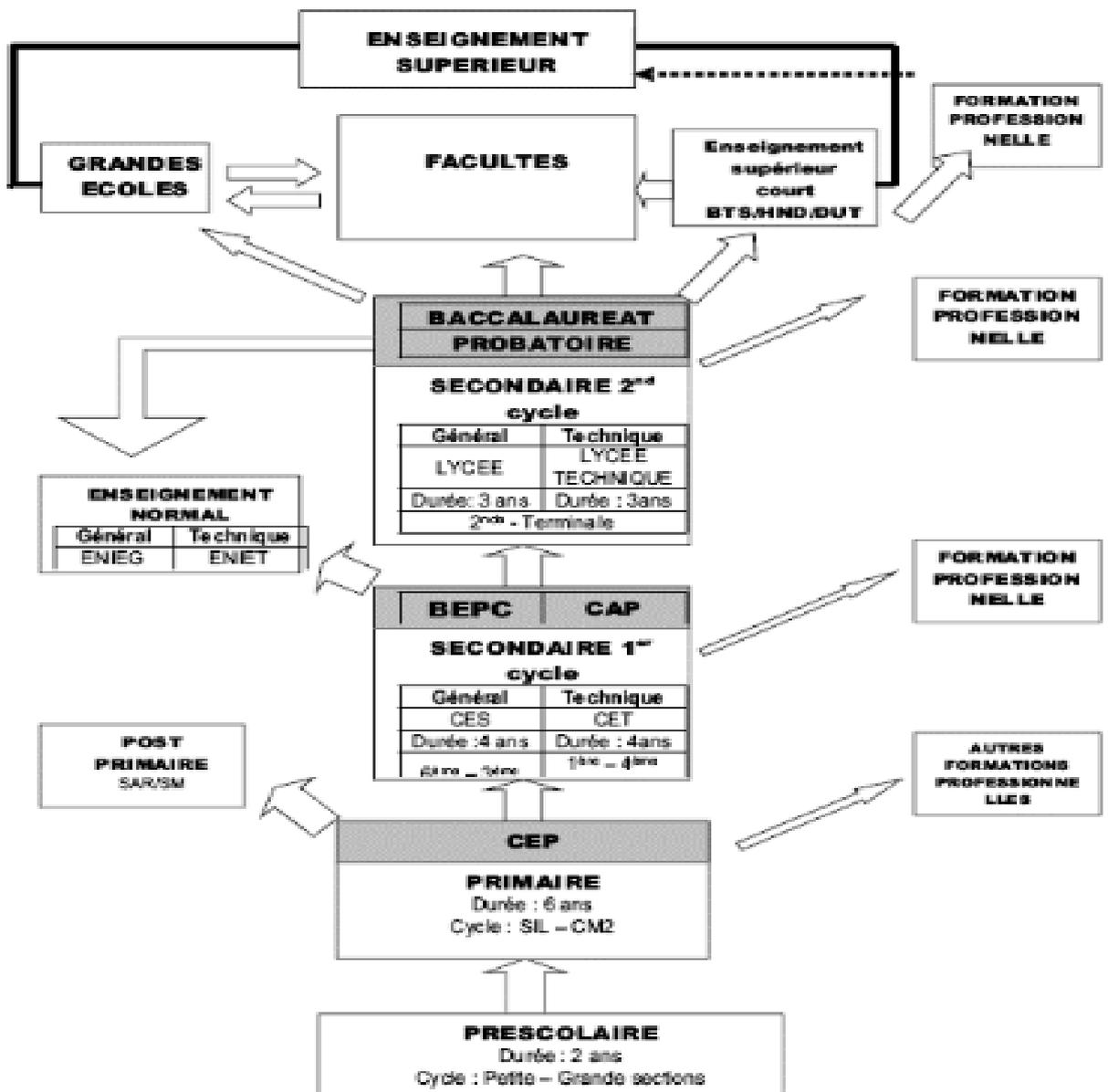


Source : Document Stratégique Sectoriel de l'Education (2006)

❖ Le sous-système francophone

Le sous-système francophone est organisé en cycles et filières, à savoir : l'enseignement maternel d'une durée de 2 ans ; l'enseignement primaire d'une durée de 6 ans ; l'enseignement secondaire d'une durée de 7 ans ; l'enseignement post-primaire d'une durée de deux ans ; l'enseignement normal d'une durée de 2 à 3 ans. L'enseignement secondaire comprend : un premier cycle de 5 ans ayant un sous-cycle d'observation en tronc commun de 2 ans et un sous cycle d'orientation de 3 ans d'enseignement général ou d'enseignement technique. En plus de l'enseignement général, une formation pratique est offerte aux élèves dans les collèges et lycées professionnels, selon leur orientation.

Schéma N° 2: Sous-système francophone camerounais



Source : Document Stratégique Sectoriel de l'Education, (2006)

2.2.5.2- Les types d'établissements scolaires dans le système éducatif

Le système éducatif camerounais distingue deux types d'établissements scolaires : les établissements scolaires d'enseignement général et les établissements d'enseignement technique.

❖ Les établissements scolaires d'enseignement général

L'admission au premier cycle se fait par concours à l'âge légal de treize ans dans le sous-système anglophone et douze ans dans le sous-système francophone. Si dans le sous-

système francophone l'obtention du BEPC est le fruit de quatre années d'études, par contre dans le sous-système francophone, c'est au bout de cinq ans qu'on obtient le General Certificate of Education Ordinary/Level (GCEO/L).

Au second cycle, l'âge indiqué est de dix-sept ans dans le sous-système anglophone et de seize ans le sous-système francophone. Dans chacun de ces sous-systèmes, la durée des études pour le GCEO/L et le BACCALAUREAT est respectivement de trois ans et de deux ans. De plus le passage en classe de Terminale est subordonné à l'obtention de Probatoire.

❖ Les établissements scolaires d'enseignement technique

Il existe deux cycles au niveau de l'enseignement technique : le premier cycle dure quatre ans et est sanctionné par Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) ; le second cycle ouvre ses portes aux titulaires du CAP et du BEPC. La durée des études est de trois ans, sanctionné par l'obtention du BACCALAUREAT de technicien ou du Brevet de technicien ou du General Certificate of Education Advanced Level qui donne accès à l'enseignement supérieur ou à la vie active.

2.2.5.3- Les problèmes spécifiques du système éducatif camerounais

Dans le système éducatif camerounais, il existe plusieurs insuffisances qui sont à l'origine de son dysfonctionnement. La Stratégie du secteur de l'éducation élaborée par le Ministère de l'éducation nationale en 2001 présente les problèmes du système éducatif camerounais en affirmant la : « (...) tendance de la dégradation du secteur de l'éducation (...) ». Voici de ce fait les problèmes spécifiques qui minent le système éducatif camerounais qui ont été mis en évidence :

❖ La faiblesse de l'efficacité interne du système éducatif

L'efficacité du système éducatif est faible dans l'ensemble. Ce problème se pose avec acuité. Les taux de redoublement élevés et les nombreux abandons sont des indicateurs qui témoignent cette faiblesse. Une analyse par sous-système montre que les taux de redoublement dans l'enseignement secondaire sont en général plus élevés dans le sous-système francophone. En ce qui concerne les examens officiels, les taux moyens de réussite sont faibles et témoignent de la faiblesse du système éducatif. Par ailleurs le taux de transition du primaire au premier cycle de l'enseignement secondaire général et de ce premier cycle au second cycle de cet enseignement se situe autour de 60%.

❖ La disparité géographique en matière d'éducation

L'analyse de la répartition des élèves montrent des inégalités fortes en matière d'éducation. Au cours de l'année scolaire 1997-1998, trois régions sur dix (Centre, Littoral et Ouest) totalisent plus de 55% des effectifs scolarisés pour une demande estimée à 35% de la population scolarisable. Ceci montre déjà à suffisance que tous enfants scolarisables ne sont pas scolarisés (ne vont pas à l'école). A la même période, la région de l'extrême-Nord présente 17% de la demande potentielle avec 10% des effectifs scolarisés.

Les régions du Sud, du Littoral, du Centre et de l'Ouest présentent des taux bruts de scolarisation les plus élevés. Par contre, les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ont les valeurs les plus faibles.

❖ La disparité du genre

La répartition des effectifs par genre révèle l'existence d'un écart significatif entre les garçons et les filles en matière d'éducation. La discrimination à l'encontre des filles est cependant plus forte dans l'enseignement technique et professionnel que dans le primaire et le secondaire général. L'indice national de parité filles/garçons se rapproche de l'unité dans les régions fortement scolarisées. Dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, cet indice varie autour de 0,6 (cf. Document Stratégique sectoriel de l'Education du Cameroun) en raison des arguments tels que la religion et la tradition.

❖ L'insuffisance des ressources humaines qualifiées en matière d'éducation

L'insuffisance des ressources humaines qualifiées en matière d'éducation est un problème qui plombe le système éducatif camerounais. Le recours aux enseignants vacataires qui n'ont jamais reçu une formation professionnelle ne serait-ce que initial doit être regardé non pas comme une solution, mais plutôt comme un problème qui crée d'autres problèmes. La Stratégie du secteur l'éducation (2001) souligne à la page 16 que 50% environ des enseignants sont sous-qualifiés du fait soit de la formation initiale défectueuse, soit de la formation continue insuffisante, voire inexistante.

❖ La faiblesse du système de supervision

Au Cameroun, il y a un manque de formation des cadres de supervision pédagogique et on note dans le même temps une insuffisance qualitative et quantitative de ces derniers. Leur faible mobilité affaiblit la supervision pédagogique.

❖ La démotivation des enseignants et des conseillers d'orientation

Dans l'ensemble, les éducateurs sont démotivés au travail pour plusieurs raisons :

- Les effectifs sont pléthoriques dans les salles de classes (zones urbaines) et il existe de nombreuses classes multigrades de zone rurale ;
 - L'inconfort du travail dans les salles de classe (mauvais état, absence d'équipement minimum nécessaire, absence d'eau courante, de latrine, d'électricité et de salles spécialisées.) ;
 - La revalorisation à la hausse des salaires.
- ❖ L'absence d'un statut attrayant et valorisant par l'existence d'un plan de carrière

Le décret d'application du statut particulier des enseignants et des autres corps de l'éducation est encore attendu.

- ❖ Les échecs scolaires et les redoublements

Les échecs scolaires, les redoublements et les abandons précoces constituent un problème important du système éducatif camerounais. (cf. La faiblesse interne du système éducatif).

Comme autres difficultés, les structures d'accueil sont limitées non seulement par rapport au boom scolaire, mais aussi par rapport aux normes internationales d'une salle de classe telle que définies par l'UNESCO.

L'absence intempestive des enseignants et des conseillers d'orientation et même des membres du personnel administratif dans les établissements scolaires pour des raisons diverses affecte négativement le système éducatif au Cameroun.

La non couverture des programmes scolaires actuels entre autres en raison du non-respect de l'année scolaire de 36 semaines de cours effectifs préconisés par l'UNESCO et du non-respect des heures du début et de fin des cours par les enseignants est de plus en plus visible.

Il se présente aussi une insuffisance des spécialistes en élaboration et en évaluation des programmes du fait entre autres d'une absence de tradition d'évaluation systématique des acquis scolaires.

En plus de toutes ces insuffisances, il en ressort en général que le système d'éducation et de formation camerounais aussi est durement éprouvé par une carence en outils d'apprentissage et l'absence des méthodes diversifiées d'apprentissage (Tchameni, 2007). Les

problèmes générés seraient nombreux si l'on considère l'ampleur de quelques faits majeurs énumérés ci-dessous :

- L'école n'assure plus les bases suffisantes pour une évolution intellectuelle efficace ;
- La formation s'avère insuffisante aussi bien qualitativement que quantitativement ;
- La formation des enseignants est insuffisante : les recyclages (stages de remise à niveau des connaissances) qui devraient être permanents afin de permettre à l'enseignant de dominer sa matière sont quasi inexistantes ;
- L'inadéquation de formation par rapport aux exigences du marché de l'emploi ;
- Les méthodologies utilisées s'avèrent inadéquates par rapport au grand nombre d'élèves à former ;
- Les effectifs sont pléthoriques dans les salles de classes ;
- Le manque de matériel didactique est chronique ;
- Le retard dans le développement des capacités de raisonnement est énorme ;
- Les apprenants présentent un manque d'autonomie et de capacité à résoudre des problèmes ;
- La grande démotivation du personnel enseignant et des élèves ;
- La lente intégration des TIC dans les écoles : malgré les initiatives des pouvoirs publics (création des CRM, formation des acteurs locaux, etc.) pour favoriser l'intégration des TIC, leur utilisation effective pour l'enseignement et l'apprentissage est encore loin d'être véritable.

2.2.6- Les Technologies de l'Information et de la Communication en Education, en Orientation scolaire (TIC), état des lieux de l'utilisation de ces TIC dans les établissements scolaires et importance des TIC dans le système éducatif camerounais

2.2.6.1- Les TIC en Education

La résolution de la scolarisation et d'intégration des TIC dans le système éducatif camerounais a été une initiative pour répondre aux besoins qui sont les siens. Cependant cette initiative se trouve confrontée aux problèmes de préalables du système et de compétences des auteurs pour la mise en œuvre des pratiques technologiques. Trois périodes caractérisent l'évolution des TIC au Cameroun, à savoir : celle avant 1990, celle de 1990 à 2000 et celle de 2000 jusqu'à nos jours, périodes qui correspondent à 3 discours politiques sur l'éducation et le

développement du Cameroun. Toutefois, l'évolution des TIC a été plus visible dans les années 2000. Il se trouve que les structures publiques des TIC ont une diversité de décideurs peu actifs, variant de leurs perceptions différentes des TIC ; le problème de financement n'est pas négligeable ; l'établissement des partenaires publics/privés et le rôle central de la coopération avec les pays du Nord aident pour l'intégration des TIC en milieu scolaire (Djeumeni, 2011).

L'incursion des TIC dans l'environnement scolaire pour accroître l'apprentissage des élèves est un processus complexe qui appelle une bonne connaissance du concept éducation. Le concept éducation est un terme polysémique qui revêt plusieurs formes rendant difficile sa définition. Il désigne à la fois un système social, le produit, le concept, les finalités, les buts et objectifs, le processus de formation ainsi que l'ensemble des savoirs spécifiques à ce domaine (Legendre 1993). Dans ce contexte, l'éducation s'entend comme le système éducatif ou mieux l'institution scolaire qui insiste fortement sur les méthodes pédagogiques et outils d'apprentissage pour transmettre les connaissances et des compétences professionnelles ou théoriques en vue d'une meilleure formation pour tous, partout et dans l'intérêt de tous. Pour que l'éducation soit universelle, elle doit se dérouler dans le contexte des écoles.

Dans le cadre éducatif, les TIC sont des moyens technologiques qui sont disponibles pour répondre aux besoins des apprenants. Pour améliorer la qualité de l'éducation et réduire du même coup le taux d'échec qui ne cesse de croître au fil des années et qui rend difficile l'insertion des diplômés dans le monde du travail.

Par les TIC, on entend non seulement la mise en place de réseaux et d'équipements dans les diverses strates éducatives, mais également dans l'utilisation de ces technologies pour des fins de développement éducatif, économique, culturel et sociétal (Karsenti et Larose 2002). Ce sont essentiellement des moyens au service de l'apprentissage (Tardif 1998). L'utilisation des TIC en éducation fait référence à une forme d'intégration de celles-ci dans le système éducatif, ainsi que les autres composantes de la situation éducative pour que la résultante, c'est-à-dire l'apprentissage et l'enseignement soient de meilleure qualité. Toutefois, dans la littérature scientifique, il existe différentes approches de l'intégration des TIC en éducation.

Raby (2004) distingue l'intégration physique et l'intégration pédagogique des TIC à la pédagogie. Selon Fonkoua (2006), la science de l'intégration des TIC dans l'éducation pourrait s'appeler la « la ticelogie ». Pour lui, l'intégration des TIC en éducation avant d'être une technique, doit être une philosophie de vie, car doit avoir toujours le besoin de se développer et de s'améliorer.

❖ **L'intégration physique des TIC à la pédagogie**

En effet, l'intégration physique consiste à placer les équipements technologiques à la disposition des enseignants et des élèves et les amener à s'en servir occasionnellement en vue de répondre aux demandes pédagogiques ponctuelles du milieu. Dans cette optique, l'intégration des TIC doit être perçue comme le processus qui aboutit à l'implantation (Fullan 2001, Legrendre 1993) des TIC à l'école. Il s'agit en d'autres termes du processus qui conduit à l'introduction ou au déploiement des technologies dans l'institution scolaire. Certes cette intégration est incontournable, mais elle devrait être suivie d'une intégration pédagogique qui se traduit par l'utilisation habituelle et régulière des TIC en classe (Raby 2004).

❖ **L'intégration pédagogique des TIC à la pédagogie**

L'intégration pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication dans une école se traduit par un usage approprié, habituel et suffisamment régulier des TIC contribuant à une modification bénéfique des pratiques scolaires en vue d'une amélioration des apprentissages. L'intégration des TIC à la pédagogie doit être perçue comme une intégration d'un moyen permettant à l'élève d'apprendre et, de se socialiser à travers une multitude d'autres moyens interactifs et communicationnels (Bhattacharya et Jorgensen 2007). Elle ne se produit pas dans un milieu neutre, un espace technologiquement vide, mais bien renfermant des technologies de l'interaction.

Sur un autre plan, l'intégration pédagogique des TIC ne consiste pas nécessairement ces technologies comme une nouvelle discipline au curriculum et à en faire un enseignement systématique.

Les principes directeurs d'intégration des TIC en éducation reposent sur :

- La nécessité de définir des objectifs clairs qui justifient l'application des TIC dans le système éducatif ;
- La création et le maintien des expertises techniques et pédagogiques formées aux TIC ;
- L'établissement des partenaires pour favoriser le partage des coûts entre l'Etat, les partenaires nationaux et internationaux, le secteur privé, la société civile, etc.
- La priorité d'utilisation aux élèves et aux enseignants.

2.2.6.2- Les TIC en Orientation scolaire

L'orientation scolaire consiste généralement à permettre à l'individu de se mettre en capacité de prendre conscience de ses caractéristiques personnelles et de les développer en

vue du choix de ses études, de ses formations et de ses activités professionnelles, dans toutes les conjonctures de son existence, dans le souci conjoint de devenir collectif solidaire et de l'épanouissement de sa personnalité et de sa responsabilité. Selon Mbock (2008), tout citoyen est aujourd'hui concerné par l'usage désormais banalisé de l'outil informatique. Les CO ne sauraient se mettre en marge de cette évolution. De nos jours, l'orientation porte plus sur les études que sur la détermination d'un objectif à atteindre. A cet effet, elle se présente beaucoup plus comme un processus étroitement lié à la scolarité et à la formation. Le plus souvent, les conseillers d'orientation orientent les élèves en fonction de leurs expériences qui se limitent habituellement à l'époque où eux-mêmes étaient à l'université ou dans des grandes écoles. Ils se limitent généralement aux classes transitoires alors que l'orientation est conçue comme un processus continu tout au long de la vie : du choix d'une garderie d'enfants, d'une école, d'une option au secondaire, d'une filière de formation jusqu'à la fin de la carrière professionnelle. Les conseillers d'orientation ne tiennent parfois compte que des notes dans certaines matières, sans l'avis du principal concerné, des autres enseignants et des parents qui pourtant maîtrisent certaines aptitudes innées de leurs enfants. Ils gèrent manuellement les fiches conçues pour l'orientation, ce qui entraîne parfois la perte de ces fiches et non la centralisation des données. Ils ignorent même l'apport de l'outil informatique, base des TIC, dans l'exécution de leurs missions ; ce qui peut amener à une remise en question du type d'orientation véhiculé aux apprenants. Or, les TIC peuvent contribuer à l'amélioration des performances des conseillers d'orientation.

En effet, les TIC peuvent permettre aux CO de :

- Gérer automatiquement les fiches d'orientation, ce qui permet d'avoir un gain de temps et une facilité de centralisation de données. Le temps ainsi dégagé peut être au profit de la recherche ;
- D'avoir des informations mises à jour sur les filières de formation qu'offrent les universités et grandes écoles toutes connectées de nos jours à internet ;
- D'échanger des expériences avec des collègues d'ici et d'ailleurs à travers des courriers électroniques, des forums, des plates-formes, etc ;
- D'utiliser de nouvelles méthodes d'orientation pratiquées ailleurs, méthodes disponibles gratuitement sur internet ;
- D'avoir une aisance de travail ;

- De pallier l'insuffisance voire le manque de documentation dans les établissements scolaires à travers des sites web, des brochures, des publications et journaux diffusés sur internet, dont l'abonnement est gratuit ;
- D'obtenir des programmes de formation, des informations sur les concours (dates, épreuves, correction...);
- D'utiliser des Logiciels d'Aide à l'Orientation. Ces logiciels disponibles même pour ceux qui n'ont pas de connexion internet, sont des outils qui permettent de travailler les 3 axes de l'Education à l'Orientation (EAO), à savoir : la connaissance de soi, la connaissance de l'environnement socio-économique, la connaissance des formations. Ces logiciels offrent des fiches de métiers, des tests en ligne, des programmes d'études...

L'Education à l'Orientation consiste à une éducation au choix. Elle vise à donner aux élèves les méthodes et les connaissances pour les aider à devenir acteurs de leur orientation. Elle contribue au développement de la personnalité et de l'autonomie de l'élève.

2.2.6.3- Etat des lieux de la répartition des TIC dans les établissements scolaires au Cameroun

Au Cameroun, les TIC sont encore pratiqués plus pour l'acquisition des compétences décrites dans les programmes scolaires basés prioritairement sur l'enseignement de l'informatique (Djeumeni, 2011). L'utilisation des TIC dans les établissements scolaires et les écoles de formations révèle une réelle fracture numérique. Autrement dit, il existe une inégale répartition géographique et un inégal accès aux TIC sur le territoire national camerounais. Ceci est encore plus visible entre les établissements urbains et ruraux, privés et publics entre les établissements scolaires et enseignants de degrés différents : établissements primaires, secondaires général et technique et supérieur du Cameroun.

❖ La fracture numérique selon la situation géographique des établissements : urbains/ruraux

Les établissements scolaires situés dans les centres urbains sont mieux équipés que ceux des établissements ruraux. Ce constat permet de subdiviser de Cameroun en 3 zones : la zone du Nord Cameroun peu scolarisée, classée zone prioritaire. L'offre des ressources multimédia dans cette zone compte deux centres : un centre au lycée classique et moderne de Garoua le plus important avec une extension au lycée technique de la même ville (au total environ 85 postes de travail) inauguré en 2003 par le Ministre de l'éducation nationale et dans

un autre établissement privé de la place du collège polyvalent du Nord (une vingtaine de postes) inauguré en 2005. En plus on note dans cette ville d'environ 300 000 habitants la création depuis 2005 la création de quelques cybercafés et quelques points-net pour les enseignants. Par ailleurs, un centre de ressources multimédia est logé au lycée classique de Maroua (environ 70 postes de travail), un autre au lycée de Ngaoundéré avec aussi 70 postes de travail. L'université de Ngaoundéré à 12 km de la ville dispose d'un centre de ressources multimédia.

La zone anglophone du Nord-Ouest Cameroun : cette partie du Cameroun à la culture anglo-saxonne compte plusieurs écoles de formations : l'Ecole Normale de Bambili pour les enseignants secondaires, une Ecole Normale des Instituteurs de l'enseignement technique et quatre Ecoles normales d'instituteurs d'enseignement général. L'offre multimédia de cette région compte deux lycées possédant des centres de ressources multimédia avec 70 postes de travail chacun, des imprimantes et une connexion internet inaugurée par le Ministre de l'éducation nationale en 2001. La plupart des collèges d'enseignement secondaire et écoles primaires sont dotées d'ordinateur. Et la ville compte plusieurs cybercafés. Il existe dans cette zone le plus grand nombre d'établissement ayant des ordinateurs. De plus, cette région capitalise une longue tradition de l'instrumentalisation de l'éducation. L'enseignement/apprentissage dans cette région depuis des années est beaucoup plus pratique que théorique par rapport aux deux autres régions.

Le Sud Cameroun : région la plus scolarisée du pays, compte la plus grande population scolaire. Elle dispose de 10 à 16 centres de ressources multimédias (CRM) opérationnels dans le pays. Dans la ville de Yaoundé, nous avons 2 lycées ayant des CRM : le lycée général Leclerc et le lycée bilingue d'Essos. Depuis la politique d'ouverture au secteur privé, pour la privatisation des établissements scolaires, plusieurs lycées de la ville de Yaoundé et Douala se sont dotés d'infrastructures en matière de TIC en éducation. Trois collèges confessionnels : La Retraite, Vogt, Jean Tabi et des collèges privés aussi de plus en plus dans cette ville s'équipent en ordinateur, même si le taux n'est pas très élevé.

Le quota d'élèves par ordinateur pour que les enseignants puissent adopter des pratiques innovantes relève un effectif de 80 élèves pour un ordinateur au lycée bilingue d'Essos. Mais dans les écoles internationales, les quotas sont moins élevés. Dans ces grandes villes de Douala et Yaoundé se trouvent de nombreux cybercafés et des centres privés de formations à l'informatique.

Qu'il s'agisse de la zone du Nord, du Centre-sud, de l'Ouest, tous ces CRM se trouvent dans des chefs-lieux de provinces ; quelques-uns dans des chefs-lieux de départements. Les faibles effectifs dans les établissements scolaires et les villages, arrondissements et l'absence des connexions électriques peuvent expliquer cette fracture.

Les fractures ne sont pas seulement géographiques. Le système éducatif laisse apparaître 04 types d'enseignement : enseignement de base, enseignement secondaire général, enseignement technique et enseignement supérieur. Les TIC en éducation sont diversement intégrés par les enseignants au Cameroun.

❖ **La fracture numérique selon le niveau d'enseignement et le degré d'intégration des TIC chez les formateurs**

Le personnel enseignant présente un effectif total de près de 75 000 enseignants. La fracture numérique laisse apparaître de grands déficits technologiques chez plus de 22 000 maîtres pour le primaire et maternel, un peu moins de 22 000 professeurs de lycées et collèges et plus d'un millier d'enseignants du supérieur. Cette pénurie est encore plus criarde dans l'éducation de base, ou éducation prioritaire d'après le document de stratégie de l'éducation 2004-2015.

○ **L'enseignement technique**

Pour tout le Cameroun, dans l'enseignement technique, l'informatique est intégrée depuis plus d'une dizaine d'années, les enseignants par rapport aux autres ordres ont des représentations plus positives. L'intégration de l'ordinateur est faite. Dans les filières de formation professionnelle sont publiés des logiciels à utiliser par les apprenants. Le statut, le profil et l'expérience des enseignants de cet ordre est variable. Certains utilisent des logiciels particuliers pour leur profession pour concevoir des supports de cours. Mais l'informatique est dispensé comme discipline à part, par des enseignants qui sont tous des ingénieurs sortis de polytechnique et non des enseignants de technologies qui enseignent et font apprendre dans leur discipline avec les TIC. Dans les autres ordres d'enseignements, les pratiques avec les TIC varient d'une zone à l'autre.

○ **L'enseignement de base**

La formation dans les écoles normales s'instituteurs n'a introduit l'enseignement de l'informatique qu'à la fin des années 1990. Le programme d'enseignement à cet enseignement reste théorique, à l'exception de quelques ENIEG des grandes villes comme celle de Yaoundé, Garoua qui bénéficient des structures des antennes provinciales de la

cellule d'appui à l'action pédagogique du Ministère des enseignements secondaires. Les compétences d'exploitation de l'ordinateur par les maitres sont presque nulles, même lorsqu'ils sont dans les grands centres urbains (Yaoundé, Douala, Ngaoundéré, Maroua...) où il existe des centres de ressources multimédia et des cybercafés. Pour des nécessités impérieuses de service, les maitres font faire des photocopies des documents pédagogiques et administratifs (textes, images, tableaux, autres supports didactiques, rapports...). Les institutrices surtout célibataires s'initient à l'usage de l'internet. Mais les usages sont surtout orientés vers les courriers du cœur.

Ainsi, très peu dispose de micro-ordinateurs dans leurs établissements scolaires. Mais dans la zone anglophone, la situation est nettement meilleure. Les instituteurs utilisent régulièrement internet pour les communications avec l'étranger.

Les TIC sont le plus souvent intégrés comme outils virtuels et supports d'enseignement. Au niveau de l'enseignement de base, la fracture est très grande. Il existe à ce niveau un référentiel de compétences du Brevet informatique et internet (B2i). Ce brevet fait sur le modèle français énumère un certain nombre de compétences à acquérir au niveau élémentaire. Mais ici aucune école publique n'est équipée. Dans certaines écoles privées huppées, il existe des infrastructures. Ces infrastructures concernent surtout les ordinateurs et les ressources comme les cédéroms, les dévédéroms, et pour les écoles internationales il y a même des connexions internet. Dans ces écoles, il est surtout fait des usages numériques pour la création d'environnement de travail concret. L'éducation de base est pour l'instant l'enfant pauvre des TIC en éducation dans les établissements scolaires.

○ **L'enseignement secondaire général**

Dans l'enseignement secondaire général, les ressources et les multimédias sont visibles à travers l'équipement et l'inauguration des CRM il y a quelques années. Ces centres se trouvent au sein des lycées et collèges. Au Cameroun actuellement, c'est le secteur le mieux organisé des TIC et aussi le mieux équipé. L'ordinateur est ainsi utilisé pour permettre à l'enseignant d'aider les apprenants à acquérir un certain nombre de compétences. Dans les lycées dotés de ces outils, les ressources numériques sont utilisées pour enseigner, apprendre et évaluer les apprentissages.

○ **L'enseignement supérieur**

Le Cameroun compte cinq universités d'Etat et plusieurs grandes écoles qui préparent les étudiants aux BTS (Brevet de Technicien Supérieur). Les enseignants du supérieur font usage régulier contraints par la quête de bourse de recherche postdoctorale et l'enrichissement ou la mise en ligne de leurs cours.

Depuis quelques années déjà, les universités camerounaises s'orientent vers la mise en ligne de leurs cours grâce aux formations « Transfer ». Il s'agit de formation de l'Agence Française de la Francophonie, qui dans le cadre de son programme « TIC et appropriation des savoirs », organise à l'endroit des pays francophones du Sud et de l'Est des formations en Technologies de l'Information et de la Communication en milieu universitaire. A partir de ce programme, les étudiants du supérieur ont été formés à la conception et la mise en ligne de cours. Ces programmes Transfer sont appuyés par des programmes de coopération tels que les programmes COMETES. COMETES ou coopération de Modernisation des Etablissements Technologiques de l'Enseignement Supérieur, est un programme de coopération entre le Cameroun (Ministère de l'enseignement supérieur) et la France (Ambassade de France) dans ce programme, 6 établissements technologiques au Cameroun ont bénéficiés des équipements technologiques et surtout de la formation des enseignants dans les TIC. De même, les bourses d'études dans ce même programme ont été octroyées aux enseignants – chercheurs titulaires de DEA et en thèses pour mener la recherche dans les laboratoires en France.

Certains enseignants du supérieur font beaucoup usage du courrier électronique pour communiquer avec leurs collègues de l'étranger, s'informer sur les colloques, les conférences, les vidéoconférences ou la participation aux séminaires. Bon nombre d'entre eux si ce n'est la quasi-totalité ont obtenu leur Doctorat à l'étranger et y ont encore des relations.

Mais si les TIC sont largement utilisés par les enseignants, leurs étudiants sont encore de faibles utilisateurs. Les TIC n'interviennent pas dans les pratiques des classes et dans les consignes de travail données aux étudiants. Les cours sont essentiellement magistraux et les interactions enseignants/apprenants sont très limitées. Les TIC dans les établissements d'enseignement supérieur son sous l'action coopérative.

❖ **L'importance des TIC dans le système éducatif camerounais**

Le système éducatif camerounais pour ne pas être en marge de l'évolution du monde doit intégrer les TIC à l'école. L'importance des TIC à l'école a été reconnu par les structures internationales telle que l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, par nombre d'auteurs et le gouvernement camerounais. La dotation par le Président de le République Paul Biya de

certaines lycées (lycée Général Leclerc, lycée Bilingue d'Essos de Yaoundé) de Centres de Ressources Multimédias en est une parfaite illustration. Il serait souhaitable que cette dotation fasse tache d'huile dans tous les établissements d'enseignement formel d'éducation de base à l'enseignement supérieur passant par les collègues et les lycées.

L'importance de TIC a également été illustrée par les auteurs : selon Kengne cité par Ntyam (2004), les TIC peuvent permettre non seulement à élaborer les contenus des programmes, mais aussi constituent un élément de ces contenus. Elles sont des instruments, des outils complémentaires à la réalisation des programmes et leur élaboration en passant par le processus enseignement-apprentissage jusqu'à l'évaluation.

Letouzey cité par Ntyam (2004), affirme que internet offre la possibilité de déployer une pédagogie interactive. A ce titre, au-delà du face à face pédagogique, les apprenants se confrontent en temps réel à un monde évolutif ouvert et multipolaire à en croire l'auteur. A travers internet, les élèves participent eux-mêmes à leur instruction et à leur éducation.

Grâce aux TIC, on peut trouver des réseaux et logiciels pédagogiques et éducatifs qui peuvent être utilisés par des élèves et des enseignants dans des Centres de Ressources Multimédias des établissements scolaires. Ces réseaux et logiciels éducatifs sont d'une importance capitale pour les apprenants et leur permettent de participer activement à leur propre éducation.

L'introduction des TIC à l'école peut favoriser :

- L'enrichissement du cours du professeur par lui-même et par les élèves grâce au net ;
- La communication entre enseignant et élèves via le net (explication supplémentaires sur le cours, diffusion des exercices par le net) ;
- La compréhension du cours par les élèves au moyen de l'enseignement assisté par un ordinateur ;
- L'enseignement à distance.

Bien que l'utilisation des TIC dans le système éducatif camerounais présente de nombreux avantages, quelques inconvénients peuvent être signalés comme :

- L'exploration des sites peu recommandables (sites pornographiques) ;
- La prostitution virtuelle des jeunes filles ;
- Les jeux divers ;

- La surcharge des cours.

❖ **L'apport et l'importance des TIC en orientation-conseil**

Dans l'aide « informatique comme aide à l'orientation », Chappat (1991) met en exergue l'avancée significative du concept de l'éducation à l'orientation (EAO) et de l'orientation assisté par ordinateur (OAO). L'auteur note que le développement des conceptions à l'orientation associé aux possibilités offertes par l'informatique est à l'origine de la naissance des logiciels d'aide à l'orientation. Par ailleurs, ce vocable contient une diversité de produit dont les logiciels documentaires et les logiciels d'aide à l'élaboration des choix professionnels. Les logiciels d'aide à l'orientation bénéficient en plus d'un effet de nouveauté correspondant aux nombreuses demandes des jeunes car facilitant la prise de conscience du soi (capacité, intérêts, motivations et représentations) en favorisant ainsi l'éducation des choix (conduire d'élaboration des stratégies et de prise de décision).

Il ressort que les travaux de Chappat mettent l'accent sur l'orientation assisté par ordinateur avec l'arrivée des LAO dans l'orientation.

Dans le même sillage, le Groupe de Réflexion en Informatique pour l'Orientation (GRIOR, 2006), considèrent les LAO comme outils contribuant à la construction des projets des jeunes dans un triples sens : la mise en œuvre d'une image positive d'eux même et la prise de conscience de leurs aspirations et capacités ; la connaissance de l'environnement social et économique et la connaissance des systèmes de formation.

Ce groupe propose une typologie des LAO réparties en trois domaines. Les logiciels d'information et bases de données documentaires qui traitent essentiellement les informations sur les formations et les professions on peut citer pour exemple « Atlas de formation initial » et les « fiches métiers de l'ONIDEP » ; les logiciels d'évaluation psychologique de l'individu tel que le LAO « IMADU » qui est un ensemble de questionnaires sur la personnalité et les valeurs professionnelles. Ces auteurs pensent que l'usage de ce logiciel requiert la compétence du CO en ce qui concernent la pertinence d'en faire la prescription, et d'en effectuer l'interprétation et la restitution des données ; la dernière typologie est caractérisée par sa polyvalence c'est-à-dire son aptitude à intégrer les aspects documentaires et les modules d'évaluation. Les LAO tels « pass' avenir » et « Inforizon » vont dans ce sens.

De ce qui précède, Chappat met l'accent que l'éducation assisté par ordinateur avec l'apport des LAO, le groupe GRIOR est allé plus loin en proposant une typologie de LAO selon leur application.

A son tour, Missionnier (2004) est persuadé que les professionnels de la santé mentale ne doivent pas rester indifférent face « aux potentialités de la cyber communication en matière de relation d'aide ». Il insiste sur le fait que « si un adolescent ou un adulte accepte un échange téléphonique anonyme, on peut raisonnablement présager qu'il trouvera 'mutatis mutandis' son compte avec les conversations sur internet ». dans ce contexte, Missionnier déclare qu'il n'est pas négligeable de penser aux jeunes qui préfère interagir à distance, à cause d'un rapport au corps problématique ou un sentiment d'être moins exposés. Comme effet, l'orientation par internet permet aux adolescents de poser des questions qu'ils estiment gênantes en face à face ou en classe.

Cela dit certains internautes se sentent plus à l'aise à un écran, et moins jugés que face à un adulte ou à leurs pairs. L'anonymat permet de se confier plus facilement et d'afficher plus d'authenticité. L'auteur tente d'illustrer ses propos en considèrent les sites de rencontre sur le web comme susceptible d'éradiquer les notions de complexe et de timidité. Ainsi, Missionnier (op.cit.) prescrit un « savant dosage de présentiel et de distanciel », la limite est de ne pas tomber dans l'unique distanciel.

Des travaux de Missionnier on retient l'apport des TIC en matière de relation d'aide en ligne. Cette étude s'attarde sur les implications de ses apports dans le contexte camerounais et particulièrement dans les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Yaoundé.

Offer (2000) s'est interrogé sur « l'impact des TIC sur la présentation des services d'orientation professionnelle ». Cet auteur se demande pourquoi « la demande d'orientation professionnelle par ordinateur présente un changement évident ? ». Il constate que la demande augmente et que les attentes tendent à forcer tous les pays à accélérer le changement dans cette direction ce grâce à l'évolution d'internet qui offre la possibilité de contacter n'importe quel conseiller d'orientation. Ainsi, l'isolement géographique et l'absence de moyens de transport sont minimes. On peut aussi obtenir le soutien d'autres personnes soumises au même problème. Offer ajoute que les TIC peuvent permettre d'inclure ou d'exclure ; il s'inscrit contre les allégations selon lesquelles l'entretien en « face à face » est l'unique technique pour conseiller en orientation, et précise que cette pratique est révolue.

L'étude de Evangelista (2005) « Une révolution silencieuse : l'impact d'internet sur les conseils de carrière », questionne l'influence d'internet sur les pratiques des conseillers d'orientation. L'auteur note qu'internet est largement utilisé et maintenant, ce sont des centaines de millions de personnes qui en font usages régulièrement. D'après cet auteur, interagir avec internet fait disparaître une des contraintes du conseil de carrière et le manque d'informations. Grâce à de nombreux sites, les professionnels sont capables de trouver

l'information simplement et plus rapidement. Ce qui améliore la qualité des services aux clients. Un grand nombre de personnes peuvent avoir accès de chez eux à des conseils de carrière au travers du web, des sites spécialisés, des adresses électroniques, des tchats et autres forums.

Aussi, l'étude intitulée « l'impact des TIC sur le rendement des conseillers d'orientation dans la ville de Yao0undé » de Matchinda et Nguépka (2006) met en exergue l'influence positive des TIC sur le rendement des CO. Elle postule que l'utilisation des outils TIC est susceptible de favoriser les compétences du CO en ce qui est de ses tâches au sein d'un établissement scolaires. Les CO participants de cette études manifestent un engouement face à l'intégration des TIC dans leurs pratiques professionnelles surtout ceux qui ont accès à un centre de ressources multimédia (CRM) dans leur établissement scolaire. Par ailleurs, ceux des établissements non dotés font des efforts pour s'en procurer même à leur frais. Ainsi, ces auteurs font le triste constat selon lequel les établissements scolaires ayant en leur sein un centre de ressources multimédia ont une connaissance insuffisante en ce qui concerne les systèmes experts et les logiciels d'aide à l'orientation. Ces derniers sont des outils nouveaux très favorables en ce qui concerne l'éducation.

Par contre, la thèse « Ouverture aux technologies de l'information et de la communication et performances professionnelles des conseillers d'orientation au Cameroun », de Wafing (2006) rappelle que les TIC apparaissent comme des outils pédagogiques à part entière dans le champ des sciences de l'éducation. De ce fait, leur intégration dans l'exercice de la profession du CO est sans doute susceptible de renforcer les performances. Selon Wafing, internet peut ajouter une plus-value à la réussite dans les activités du CO qui bien souvent sont confrontées à des difficultés relatives à l'orientation des élèves lorsque l'utilisation des TIC s'impose. Ce constat introduit des recommandations à triple niveau.

Au niveau culturel, il convient d'encourager l'intégration des TIC comme outil pédagogique à part entière de même que leur usage professionnel par les CO ; au niveau économique et structurel, elle prêche la mise à la disposition du CO un parc informatique équipé d'une connexion à internet ; au niveau sociologique, Wafing prône la mise en œuvre des mécanismes de sensibilisation sur l'intérêt professionnel des TIC de manière à faciliter une pleine appropriation. Ces propos mettent en évidence l'impact des TIC dans le métier d'orientation notamment concernant les carrières, la pratique d'orientation et le rendement des CO dans les établissements scolaires au Cameroun.

Offer (2000) constate des réactions à l'utilisation des TIC en orientation professionnelle. Tout d'abord, l'activité du conseiller d'orientation peut prendre la forme de soutien à

l'orientation et aux choix de carrière par ces technologies. Ensuite, les prestations de service d'orientation professionnelle doivent pouvoir être vérifiées et régies par des normes de qualité. L'arrivée d'internet donne la possibilité aux CO de mieux communiquer, en utilisant la vidéo conférence, le courrier électronique, les forums et les moyens de communication semblables. Ils peuvent toucher des personnes qui auraient évité de se diriger vers des centres d'orientation.

Aussi Guichard et Hutteau (2006), dans leur ouvrage *Psychologie de l'orientation*, relèvent que le développement des nouvelles technologies, et plus particulièrement la conjonction de l'informatique, de l'audiovisuel et des télécommunications, introduit des modifications sensibles dans les pratiques d'orientation. Ces changements se développent au rythme d'internet. Les mêmes auteurs expliquent comment l'informatique peut renouveler les techniques d'évaluation des personnes et les modalités de la distribution de l'information sur les formations et les professions. Egalement, ils notent comment sont constitués les logiciels de guidance qui peuvent fournir une assistance au sujet le processus de suivi de ces derniers.

A son tour dans son mémoire *Conseil d'orientation via internet*, Planchet (2007) souligne que les points de vue de ses répondants sont mitigés en ce qui concerne le conseil en ligne. Pour elle, il n'y a plus d'actualité d'être « pour » ou « contre », mais il est évident que la pratique des conseiller d'orientation doit se développer en tenant compte de cette innovation. Planchet relève que l'orientation à distance par téléphone ou par internet permet d'offrir des services d'orientation dans les lieux reculés avec ou sans l'aide du personnel. Même la personnalité de l'individu est un critère indispensable dans le conseil en ligne. D'après elle, les personnalités sociables préféreraient rencontrer le CO, mais les personnalités indépendantes préféreraient être conseillées via internet. Néanmoins, elle affirme que l'orientation à distance nécessite de suivre une formation, aussi « pour être là où les décisions se prennent, il faut être là où la demande se trouve ». Cela dit la réponse en ligne permet de gagner du temps, et permet de répondre à un grand nombre de personnes.

Par ailleurs, l'article « les TIC et internet au service de l'orientation » de (Mbock, 2008) a pour objectif d'amener les CO à prendre conscience de l'apport des TIC afin qu'ils modernisent et actualisant ses méthodes et techniques de travail. Ainsi, après un état des lieux et les outils utilisés pour orienter, il présente la contribution des ressources numériques (test en ligne, publications, LAO, outil bureautique) dans l'amélioration des performances des CO pour ce faire, il est donc essentiel de bien cerner les modes de communications qui conviennent le mieux à un processus d'orientation donné. Mbock précise que l'informatique et les TIC s'intègrent progressivement au Cameroun mais de manière déséquilibrée. Il

constate que les conseillers d'orientation sont souvent mis à l'écart dans le processus pédagogique. En effet, un regard attentif sur le travail du CO n'est pas encourageant, surtout dans les pays en voie de développement.

Enfin, l'article l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle : « quel usage peut-on faire des technologies de l'information et de la communication ? » de l'auteur Devauchelle présente les pratiques, les outils, et tente de voir en quoi et comment internet peut parvenir à compléter et indiquer une stratégie globale d'aide à l'orientation utilisant les TIC. Ces outils se divisent en deux grands groupes : les outils d'informatiques et les outils d'aide au choix et quel que soit le support on retrouve ces deux catégories. Ensuite l'accès des établissements à internet met à la disposition des CO des sources d'informations qui jusqu'à présent n'était jamais proposées. Pour un établissement soucieux de diversifier ses ressources, internet est un outil permettant de poursuivre le développement de l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle et suppose une prise en main réelle de la part du personnel éducatif. Enfin pour mieux intégrer les TIC dans l'orientation et l'insertion il convient de tenir compte d'un projet global d'établissement ou au moins une stratégie concertée entre les acteurs au sein d'un projet cohérent car le grand danger des outils informatiques et internet serait de réduire l'orientation à une procédure technique.

De tout ce qui précède, il est clair que les TIC sont utiles et importants dans tous les niveaux d'enseignement du système éducatif au Cameroun. On retient que les TIC offrent des usages variés dont des consultations à distance, des vidéoconférences ainsi que les outils d'information et des outils d'aides aux choix. Cependant, la fracture numérique montre que leur utilisation n'est pas encore assez vulgarisée sur l'étendue du territoire, bien qu'elles soient réellement favorables pour l'éducation en général. Il faut aussi noter que des compétences professionnelles avérées sont nécessaires pour que l'intégration réussie des TIC soit visibles dans les pratiques enseignantes au Cameroun. L'orientation scolaire est une pratique éducative relativement jeune qui doit évoluer avec les TIC, afin de marquer davantage sa place en éducation au Cameroun. Toutefois, l'accent sera mis sur l'utilisation de l'ordinateur et ses accessoires périphériques, celle de l'internet, des médias et du téléphone et celle des logiciels d'orientation dans les activités des conseillers d'orientation selon le contexte camerounais. Il convient maintenant d'aborder les modèles pouvant guider la compréhension de notre sujet.

2.2.7- Théories explicatives de l'étude

Cette rubrique présente quelques modèles explicatifs de l'adoption et/ou de la diffusion d'une nouvelle technologie. Ces modèles se regroupent sous le vocable « modèles d'acceptation, de diffusion et d'utilisation d'une innovation ». Ils sont exploités dans les domaines des sciences sociales et humaines et en particulier en économie, en éducation, en communication, en politique, en psychologie, en sociologie. Deux de ces modèles constituent un cadre référentiel dans lesquels s'adosse cette étude conformément aux objectifs de cette recherche. Il s'agit du modèle de changement individuel (CBAM) et du modèle de l'acceptation de la technologie.

2.2.7.1- Le Concerns-Based Adoption Model (CBAM)

Le CBAM (Concerns-Based Adoption Model) met en évidence différents stades par lesquels les utilisateurs adoptent de nouvelles pratiques (Hall-Loucks, 1979). Le modèle CBAM indique un certain nombre de questionnements dont les réponses vous susciter progressivement l'engagement personnel des usagers à travers différents stages du processus d'adoption des TIC. Au stade initial « Awareness (sensibilisation) », l'utilisateur ne se sent pas du tout concerné par la technologie c'est pourquoi il faut le sensibiliser pour susciter son intérêt. Au stade 1, « Informational (recherche de l'information) », il est interpellé par l'existence de la technologie et cherche à en savoir plus. Au stade 2 « Personnel », le sujet se pose la question de savoir en quoi l'utilisation des TIC le concerne-t-il ? Au stade 3 « Management », le sujet se demande en quoi l'utilisation des TIC va lui faire gagner du temps ? C'est à partir à partir des stades 2 et 3 que le sujet commence réellement à s'intéresser à la technologie en s'interrogeant sur l'utilité et les possibilités qu'elle offre pour ses activités professionnelles, alors commence chez l'utilisateur le processus du changement. Au stade « conséquence », le sujet s'interroge : comment cela va-t-il modifier mes prestations ? Et comment ajuster pour avoir le maximum d'impact ? Ce stade va susciter chez lui, la recherche des moyens nécessaires à mettre en œuvre pour tirer le mieux profit de cette technologie. A ce niveau, l'utilisateur va développer une certaine expérience avec la technologie comparer ses expériences positives avec ce qu'il faisait antérieurement à ce que font les autres avec ou sans la technologie Le stade 5 « collaboration » le sujet se demande comment ce que je fais se compare-t-il avec ce que font les autres ? Au stade 6 « refocusing », le sujet se motive en disant : J'ai des idées pour faire encore mieux, ce qui va conforter ses initiatives d'adopter, d'utiliser et de chercher à tirer de nouvelles leçons de son expérience avec la technologie pour mieux faire son travail.

2.2.7.2- Le modèle de l'acceptation de la technologie

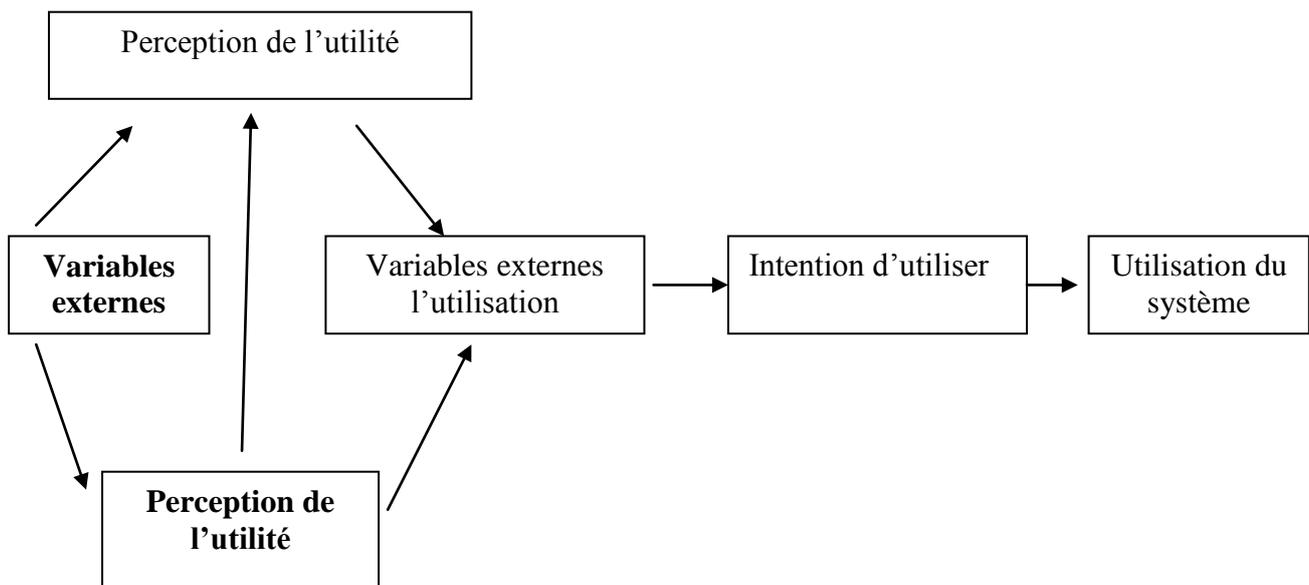
Partant du modèle de l'action raisonnée, Davis (1986) développa le modèle d'acceptation de la technologie (en anglais, Technology Acceptance Model) qui concerne plus spécifiquement la prédiction de l'acceptabilité d'un système d'information. Le but de cette théorie est prédire l'acceptabilité d'un outil et d'identifier les modifications qui doivent être apportées au système afin de le rendre acceptable aux utilisateurs. Ce modèle postule que l'acceptabilité d'un système d'information est déterminée par deux facteurs : la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation.

- ❖ La perception de l'utilité est définie comme étant le degré auquel une personne croit que l'utilisation d'un système améliorera ses performances.
- ❖ La perception de la facilité d'utilisation se réfère quant à elle au degré auquel une personne croit que l'utilisation d'un système sera dénuée d'efforts.

Plusieurs analyses factorielles ont démontré que la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation pouvaient être considérés comme deux dimensions distinctes (Hauser et Shugan, 1980). Comme dans la théorie de l'action raisonnée, la théorie de l'acceptation de la technologie postule que l'utilisation d'un système d'information est déterminée par l'intention comportementale mais stipule par contre que cette intention est déterminée conjointement par l'attitude de la personne envers l'utilisation du système et la perception de l'utilité. Ainsi, selon Davis, l'attitude générale de l'individu face au système ne serait pas la seule chose qui déterminerait l'utilisation, mais peut être basé sur l'impact qu'il aura sur ses performances. De ce fait, même si un employé n'apprécie pas un système, il a de grandes chances de l'utiliser s'il le perçoit comme améliorant ses performances au travail. Par ailleurs, le modèle d'acceptation de la technologie stipule un lien direct entre la perception de l'utilité et la perception de la facilité d'utilisation. Ainsi, face à deux systèmes offrant les mêmes fonctionnalités, l'utilisateur trouvera plus utile celui qu'il trouve plus facile à utiliser (Dillon et Morris, 1996)

Ce modèle se résume dans le schéma ci-dessous :

Schéma N° 3 : théorie de l'acceptation de la technologie de Davis (1986)



Source : Données du chercheur

Selon Davis (1986) la perception de la facilité d'utilisation influencerait également de manière significative l'attitude d'un individu et cela à travers deux mécanismes principaux : l'auto-efficacité et l'instrumentalité. En effet, selon la théorie de Bandura (1982) plus un système est facile à utiliser, plus l'utilisateur aura un sentiment d'auto-efficacité. De même, la facilité d'utilisation d'un outil donnerait également à l'utilisateur la sensation d'avoir un contrôle sur ce qu'il fait (Lepper 1985). L'efficacité est l'un des facteurs principaux soutenant la motivation intrinsèque (Bandura 1982 ; Lepper 1985) et c'est ce qui illustre ici le lien direct entre la perception de la facilité d'utilisation et l'attitude. La perception de la facilité d'utilisation d'un outil peut aussi contribuer de manière instrumentale à améliorer les performances. En effet, l'effort économisé grâce à la facilité d'utilisation, peut être redistribué pour accomplir plus de travail avec le même effort (Davis, 1986).

Il est toutefois intéressant de noter que les travaux de Davis (1989) servant à valider son modèle, démontrent que le lien entre l'intention d'utiliser un système d'information et la perception de l'utilité est plus fort qu'avec la perception de la facilité d'utilisation. Ainsi, selon ce modèle, on peut s'attendre à ce que l'élément qui influence le plus un utilisateur soit la perception de l'utilité d'un outil.

La pratique de l'orientation avec les TIC consiste en l'identification des modifications dans les activités des CO qui doivent être apportées au système d'orientation afin d'être par les utilisateurs pour améliorer de leur pratique.

2.3- Formulation des hypothèses

D'après Grawitz (1986), l'hypothèse est « une proposition de réponse à la question posée ». Au cours d'une recherche, elle peut être confirmée ou infirmée à partir des données collectées sur le terrain d'études ; elle a pour rôle d'établir une relation entre les faits. Plusieurs hypothèses ont été mises en évidence au cours de cette recherche, à savoir : l'hypothèse générale (**HG**) et les hypothèses de recherche (**HR**).

2.3.1- Hypothèse générale

Il s'agit d'une supposition principale à partir de laquelle des conséquences sont envisagées. Dans le cadre de cette étude, l'hypothèse générale (HG) est la suivante :

HG : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire.

Cette hypothèse suppose l'effectivité de l'utilisation des TIC par les conseillers d'orientation dans l'exercice de leurs activités d'orientation en milieu scolaire. Elle prédispose également les TIC à avoir des potentialités réelles à améliorer les activités d'orientation.

2.3.2- Hypothèses de recherche

Partant du postulat que l'hypothèse générale est une supposition avancée pour guider une investigation, sa formulation évoque les éléments mesurables et manipulables dans l'expérimentation. Les hypothèses de recherches permettront de mener à bien cette recherche, puisqu'elles sont plus concrètes que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions de réponses concrètes aux aspects particuliers de l'hypothèse générale, sous une forme facilement mesurable, avancée pour mener cette investigation. Elles constituent une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

Au cours de cette recherche, quatre hypothèses de recherches ont ainsi été formulées :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

2.4- Définitions des variables

Une variable est une donnée constitutive changeable selon les cas en prenant différentes formes lorsque lorsqu'on passe d'une observation à une autre. Deux variables ont été adoptées dans cette étude, à savoir : la variable indépendante (**VI**) et la variable dépendante (**VD**). Ces différentes variables répondent à des indicateurs précis, qui sont des éléments permettant de décrire, de mesurer ce que l'on observe de manière concrète. Trois indicateurs par variable ont ainsi été choisis.

2.4.1- La variable indépendante

C'est la variable qui, manipulée par le chercheur est censée avoir une influence sur la variable dépendante. Comme son nom l'indique, elle ne dépend d'aucune autre. Pour sa part, Mballa Owono (2011) estime que dans les hypothèses causales ou relation de cause à effet, la variable indépendante se présente à première approximation comme la cause. De ce fait, les différentes variables indépendantes de cette recherche sont les suivantes :

VI 1 : L'utilisation de l'ordinateur et autres périphériques accessoires.

Les indicateurs de la **VI 1** sont :

- L'utilisation de l'ordinateur pour les activités pour l'orientation ;
- L'utilisation de l'imprimante pour les activités de l'orientation;
- L'utilisation de la photocopieuse pour les activités de l'orientation.

VI 2 : L'utilisation de l'internet.

Les indicateurs de cette variable sont :

- La recherche sur internet pour les activités de l'orientation ;
- L'information sur internet pour les activités de l'orientation ;
- La communication via internet CO/élèves.

VI 3 : L'utilisation des médias et du téléphone.

Comme indicateurs proposés, il en ressort :

- Les interventions à la radio sur les activités de l'orientation ;
- Les interventions à la télévision sur les activités de l'orientation ;

- L'utilisation du téléphone dans le cadre du travail.

VI 4 : L'utilisation des logiciels d'orientation.

Concernant les indicateurs de cette variable indépendante, il en ressort :

- L'utilisation des systèmes analogiques : CHOIX I et CHOIX II ;
- L'utilisation d'aide à la décision : le logiciel ACCORD ;
- L'utilisation des systèmes d'apprentissage : le logiciel DISCOVER et SIGI.

2.4.2- La variable dépendante (VD)

Il s'agit de la variable que le chercheur observe, celle dont les variations sont induites par la manipulation de la variable indépendante. C'est le problème soulevé, le phénomène dont le chercheur veut expliquer les causes. Autrement dit, la variable dépendante est celle dont les caractéristiques font qu'elle soit comme le précise son nom « dépendante » d'autres variables qui la précède. Dans le cadre de cette étude, la variable dépendante est :

VD : La pratique de l'orientation scolaire

Les indicateurs de la variable dépendante sont les suivants :

- La connaissance de l'orientation-conseil ;
- L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées ;
- Le counselling ;
- L'appui des équipes éducatives et pédagogiques.

2.5- Tableau synoptique

Tableau N° 8 : Représentation du tableau synoptique

Thème	Questions de recherche	Objectifs de recherche	Hypothèses de recherche	Variables indépendantes (VI)	Indicateurs	Variable dépendante (VD)	indicateurs	Modalités
L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la pratique de l'orientation scolaire : cas des établissements secondaires de la ville de Yaoundé-Cameroun	Question principale	Objectif général	Hypothèse générale					
	Comment l'efficacité des TIC peut-elle améliorer les activités des conseillers d'orientations de la ville de Yaoundé ?	Evaluer le niveau d'utilisation des TIC par les conseillers d'orientation pour la pratique de l'orientation scolaire dans les lycées	Il existe un lien significatif entre l'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire					
	Question spécifiques	Objectifs secondaires	Hypothèses secondaires					
	1-Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires et la pratique d'orientation scolaire ?	Analyser le lien qui existe entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire	HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique d'orientation scolaire	VI 1 : Utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques	1-Utilisation de l'ordinateur pour les activités de l'orientation 2-Utilisation de l'imprimante 3-Utilisation de la photocopieuse dans les activités de l'orientation	La pratique de l'orientation scolaire	1- Connaissance de l'orientation-conseil	-Pas du tout d'accord -Pas d'accord -Ni d'accord, ni en désaccord -D'accord - Entièrement d'accord
	2-Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ?	Analyse le lien qui existe entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire	HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire	VI 2 : Utilisation de l'internet	1-Recherche sur internet pour les activités de l'orientation 2-Information sur internet pour les activités de l'orientation 3-Communication via internet CO/élèves		3-Le counselling 4-Appui des équipes éducatives et pédagogiques 5-Recherche appliquée en éducation	
	3-Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire	Analyser le lien qui existe entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire	HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire	VI 3 : Utilisation des médias et du téléphone	1-Intervention à la radio sur les activités de l'orientation 2-Intervention à la télévision sur les activités de l'orientation 3-L'utilisation du téléphone dans le		6-Rédaction des rapports d'activités	

					cadre du travail			
	4-Existe-t-il un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire ?	Analyser le lien qui existe entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire	HR 4 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire	VI 4 : Utilisation des logiciels d'orientation	1 -Utilisation des systèmes analogiques : CHOIX I et CHOIX II 2 -Utilisation des aides à la décision : le logiciel ACCORD 3 -Utilisation des systèmes d'apprentissage : le logiciel DISCOVER et SIGI			

DEUXIEME PARTIE : CADRE OPERATOIRE

Chapitre 3 : METHODOLOGIE

La méthodologie renvoie à l'ensemble de techniques pouvant permettre au chercheur de bien mener une investigation scientifique. Grawitz (2004) définit la méthodologie comme « *une science de la méthode, la branche de la logique qui étudie les principes et les démarches de l'investigation scientifique* ». Ce chapitre qui porte sur la méthodologie comporte huit rubriques à développer. il s'agit à cet effet : du type de recherche, du site de l'étude, de la population, de l'échantillon et méthode d'échantillonnage, de la description de l'instrument de collecte de données, de la validation de l'instrument, de la procédure de collecte des données, de la méthode d'analyse des données.

3.1- Le type de recherche

La recherche est selon Laveault (1997) « *un effort systématique de compréhension, provoqué par un besoin ou une difficulté dont on a pris conscience, s'attachant à l'étude d'un phénomène complexe, dont l'intérêt dépasse les préoccupations personnelles et immédiates, le problème étant formulé sous forme d'hypothèse* ». La recherche menée concernant cette étude est de type évaluatif. Une recherche évaluative est un processus d'application de méthode scientifique visant à rassembler de données fiables et valides pour savoir comment et à quel degré des activités particulières produisent des effets ou des résultats spécifiques (R. Lecomte & L. Rutman, 1982). A cet égard, le but est d'évaluer la manière et le degré d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la pratique de l'orientation scolaire ; Et ceci se joint à une approche quantitative pour mesurer les opinions ou les comportements y relatif. La méthode quantitative permet de décrire les caractéristiques d'une population ayant une opinion ou un comportement particulier, pour une vision strictement positive et empiriste (Franck Lehuede, 2002). La procédure consistera donc à faire un décompte d'individus spécifiques pour tester les hypothèses émises et illustrer les théories mises en évidence de corrélation entre les variables et les indicateurs.

3.2- Présentation du site de l'étude : Yaoundé

Fondée par l'Allemagne et structurée par la France, la ville de Yaoundé est le produit de deux administrations successives : allemande (1889-1916) et française (1916-1959). Yaoundé est bâtie en zone forestière, à 760m d'altitude et à 200 km de la côte, sur le prolongement Sud-Ouest du grand plateau camerounais, entre 3°52' de latitude Nord et

11°31' de longitude Est. Disséqué, raviné et découpé en collines aux versants convexes (A. Franqueville, 1970), le site est construit sur un certain nombre de mouvements séparés par les vallées relativement larges, profondes et marécageuses, creusés par les collecteurs de ruissellement que sont le Mfoundi et ses nombreux affluents.

Appelée *zonu station* (poste d'Essono) puis, *Yaoundé station* par les allemands, *ongola ewondo* par les autochtones et Yaoundé par les français, la ville bâtie au fond d'une cuvette, a été fondée par deux explorateurs allemands, Kund et Tappenbeck, grâce à l'hospitalité légendaire des chefs de famille *Mvog Ada, Esono Ela*. Ce premier poste militaire allemand dans l'Hinterland camerounais occupait alors une position hautement stratégique et servait de base opérationnelle pour la pénétration dans le reste du pays.

La ville de Yaoundé, en forme d'une étoile de mer, s'étire par monts et par vaux, de façon éparpillée, sur une superficie de totale de 309,51 km² et pour une population avoisinant les 2.000.000 d'habitants, chiffre obtenu sur la projection démographique calculée à partir de 9%, taux moyen global de croissance de la population entre 1957 (58.099 habitants) et 1987 (703.588 habitants). En supposant que ce taux a été maintenu jusqu'en l'an 2000, Yaoundé devrait donc avoir une population égale ou supérieure à 2.600.000 habitants. Elle présente une structure morphologique à triple visage nettement différencié : le centre urbain, les quartiers périphériques et la zone rurale.

Le centre urbain est bipolaire. Il inclut deux composantes majeures que sont : le centre commercial, dont le marché constitue le noyau, le centre administratif. Ces deux pôles sont séparés l'un de l'autre par la vallée du ruisseau *Ekozoa*. Étale sur une butte, le quartier administratif est la partie la plus moderne de la ville. Il est dominé essentiellement par l'ensemble imposant des bâtiments publics abritant les organes de direction politique et administrative du pays.

La périphérie urbaine est constituée d'une couronne de quartiers. Par un important conglomérat de la population indigène autour du centre urbain. Chaque quartier est installé sur une crête et séparé par une combe. A Yaoundé, ces différentes agglutinations de la population offrent un visage bien curieux et fort contrasté : des bâtiments ultra-modernes côtoient un fouillis de baraques. La typologie de ces quartiers permet de sérier trois formes de regroupements : les quartiers chics ou snob (Bastos, Fouda, Ngoussou, Lac, etc.) caractérisées par des villas bien conçues : les camps et les cités (Mendong, Biyem-Assi, Grand-Messa, Cité-Verte, Tsinga, Essos, Mimboman, Messa-carrière, etc.) sont bien structurés, quadrillés

par un réseau routier rectiligne et bénéficiant d'une organisation rationnelle de l'espace (J. M. Essono, 2004). Enfin, les quartiers dits spontanés ou bidonvilles (Briqueteries, Mokolo, Mvog-Mbi, Melen, etc) sont significatifs par une densification de la population, l'entassement et l'obsolescence du bâti, l'inexistence des ruelles et de la voirie urbaine. Ces zones populaires sont bruyantes et vivent 24h/24 dans une ambiance électrisée (Essono, 2004). C'est le royaume du petit commerce, le fief des salles de jeux, des boîtes de nuit, des cafés, les snack-bars et les buvettes où l'on coule à gogo de la bière, du vin et de *l'african gin* dénommé *odontol*.

La zone rurale, peuplée majoritairement d'autochtones, englobe la plupart des quartiers des villages inclus dans le périmètre urbain : Fébé, Odza, Obobogo, Mvog-Belinga, Nkolbisson, Eman, Ebô, Efoulan, etc. La banlieue est caractérisée par un paysage à habitat traditionnel campagnard est en voie d'urbanisation.

Capitale politique du Cameroun, Yaoundé est la ville des officiels. Elle abrite l'Assemblée Nationale, les Ministères, les ambassades et les différents organismes internationaux : ONU, OMS, PNUD, OUA, CEE, BAD, etc. Cité intellectuelle, Yaoundé dispose de certaines d'écoles maternelles et primaires, d'une cinquantaine de lycées et collèges et de deux grandes universités (Yaoundé I et II), auxquelles il faut ajouter une faculté de médecine, une faculté de théologie protestante, un institut universitaire catholique et plusieurs autres grandes écoles.

En contrepoint de sa fonction politico-administrative prédominante et qui fait sa raison d'être, Yaoundé se caractérise comme la principale ville universitaire et scolaire du Cameroun, dont le rayonnement s'exerce même au-delà des frontières nationales. La capitale politique du Cameroun demeure, par excellence, la ville où l'on vient s'instruire et celle où l'on rêve de s'instruire (Franqueville, 1970). Ecoliers, élèves et étudiants forment à Yaoundé 34% de la population totale et 40% si l'on ne tient compte que de la population de plus de 4 ans (Franqueville, 1970). Yaoundé joue un rôle de capitale scolaire pour le Cameroun. Ses nombreux établissements attirent une importante immigration d'élèves qui contribuent fortement à la croissance démographique de la ville. Yaoundé est aussi la région du pays où le taux de scolarisation est le plus élevé.

Sur le plan de la santé publique, l'infrastructure médicale et sanitaire compte cent trente-six dispensaires et centres de santé, dix-sept cliniques, trente-six cabinets médicaux, quatre-vingt-neuf pharmacies, quatorze hôpitaux dont cinq de haut standing (l'hôpital général,

l'hôpital central, l'hôpital de la caisse et prévoyance sociale, le centre hospitalier universitaire, l'hôpital gynéco-obstétrique) et trois confessionnels (Ad Lucem, Djoungolo, Baptist Hospital). Par ses établissements, Yaoundé est, au Cameroun, la ville la mieux dotée en matière sanitaire.

Le secteur commercial animé bien par les hommes d'affaires camerounais que les expatriés (Libanais, Indo-pakistanaï, Chinois, etc.) est focalisé dans le centre-ville. De grandes surfaces comme Score (Casino), Tigre, Niki, Santa Lucia, Dovv, Mahima, etc. ont remplacé progressivement les grandes firmes coloniales et offrent une gamme variée de produits manufacturés. Il existe d'autres équipements marchands à Mokolo, Mfoundi, Mvog-Mbi, et Marché Central. L'activité bancaire (une dizaine de banques agréées) et hôtelière (cent soixante-deux hôtels dont cinquante-six de haut de gamme) est aussi florissant (Essonon 2004).

Yaoundé, terre de mission par excellence, arbitre un grand nombre de temples, d'églises et de mosquées, à travers l'espace urbain. Il existe entre autres : la Cathédrale Notre-Dame des Victoires, le Sanctuaire Marial de Mvolyé, la grande Mosquée du Mont de la Pitié à Tsinga, le temple de l'église presbytérienne de Djoungolo, la Chapelle Marie-Gocker de Mvog-Ada, la Cathédrale grecque orthodoxe de Bastos.

Par ailleurs, Yaoundé est l'une des villes africaines durement touchée par le VIH/Sida (8,3%). Cette prolifération du virus de l'immunodéficience humaine influe d'une manière significative l'éducation au Cameroun. Les adolescents camerounais de 14 à 25 ans constituent la tranche de la population la plus touchée par le VIH/Sida, avec une séropositivité de 11%. Ils adoptent des comportements irresponsables, et la baisse en niveau généralisée suite au fait que ces jeunes souffrent aussi bien dans leurs corps que dans leur esprit (S.C. Abega, 1994). Ces adolescents sont sans emploi (7,43%), travailleurs (15,35%), élèves (48,51%) et aussi étudiants (27,72%) (Noumbissie, 2004). En réalité, la majorité de la population de 14 à 25 ans au Cameroun est constituée d'élèves (DGSN, 1995) qui pour la plupart sont en classe de terminale.

3.3- Définition de la population d'étude

La population de l'étude est désignée comme l'univers de l'enquête, c'est-à-dire l'ensemble des éléments de même nature localisés dans le temps et l'espace de manière spécifique. C'est un ensemble fini ou infini d'éléments définis à l'avance sur lesquels portent les observations (Tsafak, 2004, p.7). Selon Tsala. T (1992), la population est « le rassemblement de tous les cas qui répondent à un ensemble de caractères spécifiques ». Elle

est constituée d'un ensemble de possédant les caractéristiques qu'un chercheur se donne d'étudier. Elle permet au chercheur de disposer d'informations pour répondre aux objectifs de l'étude. Dans une étude, deux population peuvent être distinguée : la population cible et la population accessoire. La population cible est celle équivalent aux critères de la recherche ; Elle se réfère à la population que le chercheur désire étudier et à partir de laquelle il voudra faire des généralisations. Par ailleurs, la population accessible est une portion de la population cible que le chercheur a la possibilité de rencontrer, mais qui reste restreinte. Ceci peut être justifié par la situation géographique d'une région, d'une ville, d'une entreprise d'une agence, etc. Dans le cadre de cette étude, la population cible est celle choisie.

3.3.1- La population cible et critères de sélection

La population cible de cette recherche représente l'ensemble des conseillers d'orientation des lycées de la ville de Yaoundé. La ville de Yaoundé vu son niveau de développement assez avancé par rapport aux autres régions du Cameroun, dispose par conséquent plus de possibilités d'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Le choix de ces lycées à pour justificatif leur dénominateur commun à être en possession des Centres de Ressources en Multimédia (CRM) ou des salles d'informatiques au sein de ces lycées. Cela prouve la disposition à utiliser les TIC. Le Centre de Ressources en Multimédia est considéré dans ce contexte d'étude comme une salle aménagée dans les lycées avec des outils informatique. Les réseaux mis à la disposition de ces centres permettent l'initiation, la formation et l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication. C'est un lieu de formation, une banque d'outils pédagogiques pour le personnel du système éducatif, un lieu d'échange et de partage d'informations. Toutefois, compte tenu de la vaste étendue de la ville de Yaoundé, 19 lycées ont été sélectionnés. Ces lycées appartiennent à des arrondissements différents de la ville de Yaoundé et reflètent la diversité sociale. Il s'agit des lycées suivants : le Lycée Technique d'Ekounou, le lycée Technique de Ngoa-Ekellé, le lycée Général Leclerc, le lycée de Tsinga, le lycée de Nkol-Ndong, le lycée Technique Industriel et Commercial de Yaoundé, le lycée d'Odza, le lycée de la Cité-Verte, le lycée de Mballa II, le lycée Bilingue d'Essos, le lycée Bilingue d'Application, Lycée Technique de Nkolbisson, Le lycée de Nkol-Eton, le Lycée d'Elig-Essono, le Lycée d'Anguissa, la Lycée de Nkol-Messeng, le CETIC de Ngoa-Ekellé, le CETIF de Ngoa-Ekellé, lycée d'Ekounou. L'effectif de la population s'élève à 96 conseillers d'orientation, soit une population cible de 96 conseillers.

3.3.2- Justification de la population d'étude

Les conseillers d'orientation des établissements de la ville de Yaoundé ayant fait l'objet de cette enquête ont été choisis parce qu'ils sont les acteurs fondamentaux de la pratique de l'orientation scolaire. Toutefois, il est important de relever que les CO sont encore marginalisés en milieu scolaire ; leur importance traîne toujours à être visible et acceptée de tous. Etant donné que les établissements scolaires dont il est question ici disposent des CRM et des salles d'informatiques, la préoccupation est ainsi portée sur les avantages que peut apporter les TIC dans le déroulement de leurs activités.

3.4- Echantillon et méthode d'échantillonnage

L'échantillon est un sous-ensemble d'éléments ou de sujets tirés de la population, qui sont sélectionnés pour participer à l'étude. L'échantillon est défini par Grawitz comme « une partie d'un ensemble d'éléments sur laquelle peuvent se faire des observations et des mesures, surtout dans le cas où l'effectif de la population est élevé ». L'échantillon doit être représentatif de la population cible, c'est -à-dire présenter les caractéristiques similaires pour que les conclusions de l'enquête puissent être généralisées à l'échelle de la population.

Tsala. T indique que « *l'échantillon est une partie seulement du groupe au sujet duquel on doit se prononcer* ».

Akoulouze quant à lui définit l'échantillon comme étant « *un groupe d'individus choisi au sein d'une population spécifique pour résoudre le problème de recherche qui a fait l'objet d'étude* ».

Tableau N° 9: Récapitulatif de la répartition de l'échantillon de l'étude

N°	Etablissements Scolaires	Echantillon	Pourcentage
1	CETIC de Ngoa-Ekelle	3	3,1
2	CETIF de Yaoundé	3	3,1
3	Lycée Bilingue d'Application	4	4,2
4	Lycée Bilingue d'Essos	14	14,6
5	Lycée d'Anguissa	3	3,1
6	Lycée d'Ekounou	8	8,3
7	Lycée d'Elig-Essonou	3	3,1
8	Lycée d'Odza	3	3,1

9	Lycée de la Cité-Verte	7	7,3
10	Lycée de Mballa II	8	8,3
11	Lycée de Ngoa-Ekelle	8	8,3
12	Lycée de Nkol-Eton	3	3,1
13	Lycée de Nkolmesseng	3	3,1
14	Lycée de Nkolndongo	3	3,1
15	Lycée de Tsinga	7	7,3
16	Lycée Général Leclerc	4	4,2
17	Lycée Technique d'Ekounou	3	3,1
18	Lycée Technique de Nkolbisson	3	3,1
19	Lycée Technique industriel et commercial de Yaoundé	6	6,3
Total		96	100,0

Source : données du chercheur

Parmi les deux types de techniques d'échantillonnage qui existent, à savoir : les techniques probabilistes et les techniques non probabilistes. Celui le mieux adapté à cette recherche est le premier. Les techniques probabilistes sont basées sur les lois du calcul des probabilités. Ce qui veut dire que chaque élément de la population a une chance égale d'être choisi. Et le choix se fait aléatoirement à l'aide par exemple d'un logiciel statistique ou avec une table de nombre aléatoire qui représente habituellement la population. Ceci étant, l'échantillon aléatoire simple qui s'allie à la recherche quantitative, est la technique probabiliste ayant permis de mieux étudier l'échantillon au cours de cette étude. Cette technique exige que les éléments de la population cible sont choisis aléatoirement à partir d'une liste énumérative. Dans ce contexte, la population cible est composée de conseillers d'orientation des lycées de la ville de Yaoundé. L'effectif compte 19 lycées et 96 conseillers d'orientation ayant participé à l'enquête.

3.5- Description de l'instrument de collecte de données

3.5.1- Présentation de l'instrument de collecte de données : le questionnaire

Grawitz (1979), au sujet du questionnaire, trouve que celui-ci constitue « le moyen de la communication entre l'enquêteur et l'enquêté. Il concerne une série de questions concernant les problèmes sur lesquels on attend de l'enquêté une information ». Le questionnaire est un instrument de collecte de données très utilisé en sciences sociales. Le choix de cet outil est justifié par le fait que les principaux indicateurs qui permettront de mesurer les variables peuvent être mieux énoncés. Le questionnaire final a été élaboré grâce à celui de la préenquête ou prétest, qui a permis de réajuster les questions.

Contrairement aux autres techniques de recherche comme l'entretien ou l'interview, le questionnaire évite des interactions entre l'enquêteur et l'enquêté, susceptibles de biaiser les réponses fournies par le sujet. L'anonymat qui protège en quelque sorte le sujet, reste un facteur garant en ce qui concerne l'objectivité des réponses.

3.5.2- La forme et le contenu du questionnaire

❖ L'introduction

L'introduction est un discours ou un texte préliminaire au début d'un ouvrage, ou d'une dissertation. Elle a été jugée importante d'être présentée au début du questionnaire parce que c'est d'elle dépend l'attitude de l'enquêté. Le questionnaire a donc été pourvu d'une introduction afin de rassurer les CO, quant à leurs inquiétudes relatives aux diverses exploitations nuisibles des données de l'enquête et de valoriser, en revanche, le souci de conduire sagement cette recherche sur la pertinence de l'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation scolaire.

❖ L'organisation des items

Le questionnaire utilisé est constitué de 08 parties. Toutes ces parties regroupent 36 items. La première partie est consacrée aux caractéristiques sociodémographiques. Elle dispose de (7) items. L'item (1) porte sur le sexe ; l'item (2) se réfère à l'ancienneté dans la profession ; l'item (3) porte sur l'ancienneté dans l'établissement ; l'item (4) se réfère au nom de l'établissement ; l'item (5) porte sur le type d'établissement ; l'item (6) porte sur l'exercice du métier de conseiller d'orientation dans l'établissement ; et l'item (7) l'école de formation dont est issu le conseiller. De la deuxième à la sixième partie, dont les items vont respectivement de (8) à (25), y est consacrée l'analyse des variables indépendantes, à savoir :

- **VI 1** : Utilisation de l'ordinateur et autres accessoires ;
- **VI 2** : Utilisation de l'internet ;
- **VI 3** : Utilisation des médias et du téléphone ;
- **VI 4** : Utilisation des logiciels d'orientation

La septième partie qui comporte les items (26) à (33) se réfère à l'analyse de la variable dépendante suivante :

VD : la pratique de l'orientation scolaire ;

La huitième partie porte sur l'analyse des obstacles de l'utilisation des TIC par les conseillers d'orientation. Cette partie comporte les items (34), (35), (36). Cette partie a pour but d'étudier les limites potentielles empêchant les conseillers d'orientation d'utiliser des Technologies de l'Information et de la Communication dans les activités d'orientation. L'élaboration de ce questionnaire permet de vérifier les hypothèses de recherche suivantes :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

3.5.3- Présentation de l'échelle d'attitude (Likert)

L'échelle d'attitude est une technique de mesure de l'intensité des opinions ou des réactions des individus sur un sujet donné. Elle permet de quantifier des informations d'ordre qualitatif pour aboutir éventuellement à un score. Il en existe de nombreuses variantes. L'échelle de Likert est une échelle de jugement répondant dans les questionnaires psychométriques par laquelle la personne interrogée exprime son degré d'accord ou de désaccord vis-à-vis d'un énoncé ou d'une affirmation. Il en existe de multiples variantes et formulations et on retrouve dans de très nombreux domaines : des sciences sociales au marché d'étude, en sciences sociales et cliniques, en sciences de gestion (notamment en marketing), pour les sondages et autres, en passant par les enquêtes de satisfaction. Sans doute la plus connue, l'échelle de Likert permet d'évaluer l'attitude d'un individu en mesurant l'intensité

de son approbation. Elle contient en général 5 ou 7 choix de réponses qui permettent de nuancer le degré d'accord. Exemple : la modalité de réponse d'une échelle d'attitude :

- 1) Pas du tout d'accord ;
- 2) Pas d'accord ;
- 3) Ni d'accord ni en désaccord ;
- 4) D'accord ;
- 5) Tout à fait d'accord/entièrement d'accord.

L'échelle de Likert peut comprendre 3 échelons jusqu'à une dizaine en fonction de la précision recherchée. Toutefois, plus il y a d'échelons, plus la question est complexe pour le répondant. On peut aussi trouver des échelles d'attitudes avec un nombre pair de modalités, ce qui tend à forcer le choix des répondants. Pour les échelles impaires, le niveau central permet de n'exprimer aucun avis, tandis que les échelles paires (par exemple à 4 modalités) sont dites « à choix forcé » à chaque réponse, il est possible d'attribuer une note (positive ou négative) qui permet un traitement quantitatif de données pour calculer par exemple la moyenne et l'écart-type des réponses données par l'échantillon interrogé.

L'échelle de Likert permet donc de mesurer l'attitude de l'individu envers un objet en suivant les notes que celui-ci attribue à la liste des propositions relatives à l'objet évalué. En effet, par une simple question à laquelle une réponse peut être oui ou non, l'échelle de Likert permet de dégager différents degrés d'opinions. Cela peut se révéler particulièrement utile pour les sujets sensibles ou épineux. Disposer d'un éventail de réponse permet également d'identifier plus facilement les types d'activités à améliorer en ce qui concerne la fréquence d'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire ou mieux l'efficacité du CO en collectant les informations auprès de ceux-ci qui constituent l'échantillon.

Compte tenu du nombre important de CO à enquêter, le questionnaire semble donc être le plus adéquat permettant de collecter les données sur le terrain. Les questions posées qui épousent une orientation quantitative exprimées sur une échelle de Likert sont ainsi graduées entre : « pas du tout d'accord, pas d'accord, ni d'accord ni en désaccord, d'accord, entièrement d'accord ». Le choix de cet instrument tient également compte du fait qu'il permet de contacter un nombre important de conseillers d'orientation en un temps relativement court. D'après Quivy (1995), la conception de l'instrument de recueil des données doit être capable de produire toutes les informations adéquates et nécessaires afin de tester les hypothèses. Deux types d'hypothèses à vérifier ont été adoptées, à savoir :

- L'hypothèse générale (HG) qui est la suivante : « il existe un lien significatif entre l'utilisation des TIC et la pratique de l'orientation scolaire »
- Les hypothèses de recherche (HR) qui sont :
 - ✓ HR 1 : « il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et accessoires et la pratique de l'orientation scolaire »
 - ✓ HR 2 : « il existe un lien significatif entre l'internet et la pratique de l'orientation scolaire »
 - ✓ HR 3 : « il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire »
 - ✓ HR 4 : « il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire ».

3.6- La pré enquête

Selon Grawitz (1979), la préenquête « consiste à essayer sur un échantillon réduit les instruments (questionnaires, analyse de documents) prévus dans l'enquête ». La préenquête est une étape préliminaire et préparatoire prévus de l'instrument d'enquête afin qu'il soit opérationnel. La préenquête cette étude s'est déroulée 07 mars 2016 au lycée de la Cité-Verte et au lycée de Ngoa-Ekelle à Yaoundé. Pour s'assurer que le questionnaire allait être bien compris, il a été administré auprès d'une quinzaine de sujets appartenant à la population d'étude, à savoir : les conseillers d'orientation. Cette étape a permis de corriger, de reformer et de préciser le sens des questions qui posaient problème. Ce réaménagement a permis d'améliorer cet instrument de recueil de données. C'est dans ce sillage que plusieurs questions ont été formulées pour garantir la validité du questionnaire. La version finale du questionnaire peut à cet effet être consultée en annexe de ce mémoire.

3.7- la validité de l'instrument de collecte de données

La validité exprime la capacité d'un instrument à mesurer ce qu'il est sensé mesurer effectivement. Ainsi, la validité renvoie d'après Batram (1994) « à la pertinence et à la possibilité de justifier les affirmations que l'on peut faire à partir des scores à un test, elle également les éléments dont on dispose pour justifier les inférences que l'on peut faire à partir des scores à test ». Le test est ici la procédure de passation de questionnaire.

Amin (2005) distingue la validité interne et la validité externe d'un instrument. La validité première portant sur la logique interne des instruments, la deuxième sur la cible. La validité interne d'un instrument exprime sa congruence avec les hypothèses et les variables

pertinentes, alors que la validité externe exprime son adéquation avec la population cible, ainsi que sa représentativité.

3.8- Procédure de collecte de données

Il s'agit de l'investigation sur le terrain plus couramment appelée l'enquête. Selon J. Freyssinet-Dominjon, l'enquête est une procédure de recherche consistant à recueillir dans un but de généralisation des informations verbales par interrogations d'une population d'individus. Une demande administrative d'autorisation de recherche a été adressée au niveau du Chef de Département des Sciences de l'Education de l'ENS de Yaoundé à la date du 02/03/2016, afin de procéder à ladite enquête dans les différents lycées. Puis une demande d'autorisation de passation des questionnaires a été adressée à chaque proviseur de ces lycées pour pouvoir interroger les conseillers d'orientation. Ceci étant, grâce à la méthode exploratoire, l'enquête s'est déroulée sous forme de collecte de données par le biais de questionnaires. La collecte des données dans les différents lycées de la ville de Yaoundé s'est faite auprès de 96 conseillers d'orientation. Selon Quivy & Campenhoudt (1995), la passation du questionnaire est une méthode d'« administration directe » qui offre à l'enquêteur l'opportunité de remplir lui-même le questionnaire. Le choix a donc été porté sur la collecte des données. Ce mode d'administration a l'avantage qu'il rassure le chercheur que chaque enquêteur rempli lui-même le questionnaire. Elle minimise par ailleurs les risques de perte de questionnaires. A cet effet, La passation des questionnaires s'est faite précisément dans les services d'orientation scolaire des lycées de la ville de Yaoundé présentés. 96 questionnaires ont donc été distribués et remplis par les CO disponibles. Chaque conseiller d'orientation a pris un maximum de 15 minutes pour remplir le questionnaire. Les conseillers d'orientation ayant participé à l'enquête ont individuellement rempli les questionnaires du 20 avril au 03 mai 2016. Cette recherche empirique a été effectuée auprès de 19 lycées de la ville de Yaoundé. Toutefois, il ne s'est pas présenté des difficultés majeures lors de la collecte des données dans ces établissements.

Tableau N° 10: Répartition des questionnaires dans les lycées aux CO

N°	Etablissements Scolaires	Nombre de CO enquêtés par lycée	Pourcentage
1	CETIC de Ngoa-Ekelle	3	3,1
2	CETIF de Yaoundé	3	3,1

3	Lycée Bilingue d'Application	4	4,2
4	Lycée Bilingue d'Essos	14	14,6
5	Lycée d'Anguissa	3	3,1
6	Lycée d'Ekounou	8	8,3
7	Lycée d'Elig-Essono	3	3,1
8	Lycée d'Odza	3	3,1
9	Lycée de la Cité-Verte	7	7,3
10	Lycée de Mballa II	8	8,3
11	Lycée de Ngoa-Ekelle	8	8,3
12	Lycée de Nkol-Eton	3	3,1
13	Lycée de Nkolmesseng	3	3,1
14	Lycée de Nkolndongo	3	3,1
15	Lycée de Tsinga	7	7,3
16	Lycée Général Leclerc	4	4,2
17	Lycée Technique d'Ekounou	3	3,1
18	Lycée Technique de Nkolbisson	3	3,1
19	Lycée Technique industriel et commercial de Yaoundé	6	6,3
Total		96	100,0

3.9- Le dépouillement

Le dépouillement des données recueillies sur le terrain s'est fait à partir d'un ordinateur. Pour faciliter cette opération, le masque de saisie de ce questionnaire a été préparé à l'avance par un statisticien qui a préalablement codé le questionnaire avant sa passation.

3.10- Méthode d'analyse de données

L'analyse des données est instrumentale et utilise un logiciel dédié à l'analyse statistique le SPSS présenté ci-dessous. Le test du Khi-deux (X^2) est la technique ayant permis la vérification des hypothèses.

3.10.1- Présentation du logiciel de traitement statistique retenu : SPSS

Le SPSS (« Statistical Package for the Social Sciences ») est un logiciel utilisé pour l'analyse statistique. La première version de SPSS a été mise en vente en 1968 et fait partie des programmes plus largement utilisés pour l'analyse statistique en sciences sociales. Il est utilisé par des chercheurs appartenant à des obédiences scientifiques diverses (économies, science de la santé, éducation nationale, etc.). En plus de l'analyse scientifique, la gestion des données (sélection de cas, reformatage de fichier, création de données dérivées) et la documentation des données sont deux autres caractéristiques de ce logiciel.

Les nombreuses caractéristiques de SPSS sont accessibles via les menus déroulants ou peuvent être programmés avec un langage en ligne de commandes appelé 4GL (licence propriétaire). La programmation par lignes de commande a des avantages de la reproductibilité et de la manipulation et de l'analyse des données complexes. L'interface des menus déroulants génère également la syntaxe de commandes, bien que par défaut. Elle est visible à l'utilisateur. Les programmes peuvent être lancés de manière interactive ou de façon non surveillées en utilisant le « Production Job Facility » fourni. Un langage de macro peut être utilisé pour décrire des routines et une extension pour le langage *Python* permet d'accéder aux informations dans les données ou dans le dictionnaire des données et de construire des programmes en syntaxes de lignes de commandes de façon dynamique. Cette extension de programmation *Python*, introduite dans la version 14 de ce logiciel, a remplacé les scripts, SAS Basic moins fonctionnels pour la plupart des besoins, bien que SAX Basic reste disponible. Depuis la version 14, SPSS a piloté extérieurement en utilisant un programme en python ou en VB.Net ou en utilisant les « plug-ins » fournis.

SPSS impose des contraintes concernant la structure internes des fichiers, les types de données, le traitement de données et les fichiers de correspondances, ce qui en fin de compte simplifie considérablement la programmation. Les séries de données de SPSS ont une structure en tableaux à deux dimensions où les rangées représentent typiquement les cas et où les colonnes représentent les mesures. Il n'y a que deux types définis de données : nombres ou chaînes de caractères. Tous les traitements de données se déroulent de façon séquentielle, les cas à la suite les uns des autres dans l'ordre du fichier. Les fichiers peuvent être comparées un à un, vers les autres mais pas plusieurs d'un coup envers les autres. SPSS peut lire et écrire des données à partir des fichiers textes en caractères ASCII (incluant les fichiers hiérarchiques), d'autres paquetages statistiques, des feuilles de calcul et des bases de données.

Différentes versions de SPSS existent pour Windows, Mac OSX et Unix. La version pour Windows est mise à jour plus fréquemment et possède plus de caractéristiques que les versions pour les autres systèmes d'exploitation. La version 15.5 de SPSS mise sur le marché depuis 2007 tourne de façon native sur ordinateur *Macintosh* muni de processeur *Intel X86*.

Les fonctions statistiques incluses dans le logiciel de base SPSS sont :

- Statistique descriptive : Gross tabulation, fréquences, etc. ;
- Statistique bivariée : moyennes, test T, ANOVA, corrélation (bivariée, partielle). Tests non paramétriques ;
- Prédiction pour numérique outcomes : régression linéaire ;
- Prédiction pour groupes identifiant : analyse de facteurs, analyse de groupe, analyse discriminante.

Des modules peuvent également être ajoutés pour augmenter les possibilités du logiciel SPSS. Les modules disponibles sont :

- L'extension de programmabilité SPSS (« *SPSS Programmability Extension* », ajouté dans la version 14), qui permet la programmation en python pour contrôler SPSS ;
- La validation des données SPSS (« *SPSS Data Validation* » ajouté dans la version 14), qui permet la validation du contrôle de la logique des données et le rapport des valeurs suspectes ;
- Les modèles de régression SPSS (« *SPSS Regression Models* ») ;
- Les modèles avancées SPSS (*SPSS Advanced Models*).

Dans le cadre de cette étude, le logiciel SPSS permet le traitement de données reposant sur la statistique descriptive et sur l'analyse inférentielle.

3.10.2- La technique d'analyse des données

Le traitement statistique des données d'une enquête obéit à certaines exigences d'ordre méthodologique. Le test de Khi-deux (X^2) ou Khi-carré est la technique utilisée pour vérifier les hypothèses de cette recherche. Ce test vérifie le lien entre deux variables qualitatives (un lien de dépendance à sens unique) et permet d'après Murray (1981) de mesurer l'écart entre les fréquences observées et les fréquences théoriques. Ce test semble être le plus indiqué pour notre étude dans la mesure où il est question ici de variables qualitatives.

La formule du Khi-carré utilisée est la suivante :

$$X^2 = \sum \frac{[(Fo - Fe) - 0,5]^2}{Fe}$$

Avec :

Fo = fréquence observée ou marginale

Fe = fréquence théorique ou conditionnelle

Le principe du test Khi-deux est que :

- Si $X^2_{cal} > X^2_{lu}$, H_0 est rejetée et H_a est acceptée. L'on conclura alors qu'il existe un lien statistique significatif entre les deux variables de l'hypothèse.
- Si par contre $X^2_{cal} < X^2_{lu}$, alors H_0 est retenue et H_a est rejetée

La valeur du X^2_{lu} s'obtient en lisant dans la table de X^2 le degré de liberté (d. d. l) est le seuil de signification α .

d. d. l = (l-1) (c-1)

l = nombre de lignes

c = nombre de colonnes

En sciences sociales, le seuil de signification est généralement égal à 0,05. Il peut être adopté pour cette étude. Compte tenu de la taille de l'échantillon, le recours à l'outil informatique (l'ordinateur) a été nécessaire pour traiter les données collectées sur le terrain. De Landsheere (1976) parle de l'importance du traitement électronique des données en ces termes : « non seulement ils facilitent le travail et assure une haute précision, mais ils augmentent considérablement les possibilités ».

Le logiciel Epi info nous a permis d'enregistrer les données de l'enquête dans l'ordinateur. Le logiciel Excel a permis de faire les tableaux de cette étude. Le logiciel SPSS (Statistique Package for Social Sciences) a été utilisé pour l'analyse statistique des données de l'enquête. Le traitement de texte a été fait par le logiciel Word.

Chapitre 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce Chapitre qui porte sur la présentation et l'analyse des résultats consiste à faire la présentation descriptive des résultats de l'enquête menée sur le terrain et la vérification des hypothèses de recherche.

4.1- Présentation descriptive des résultats

Ces résultats sont présentés sous forme de tableaux statistiques de fréquence et de graphiques indiquant pour chaque variable, le nombre de sujets faisant partie de l'échantillon attaché aux modalités. Ces représentations sont présentées par des observations et des commentaires.

4.1.1- Caractéristiques sociodémographiques des enquêtés

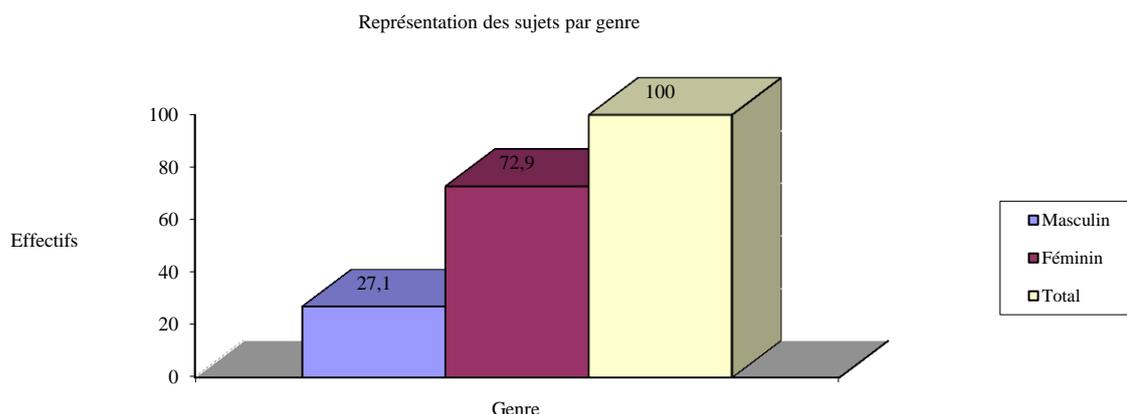
Tableau N°11: Répartition des sujets selon le sexe

Q01. Sexe

Sexe		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Masculin	26	27,1	27,1	27,1
	Féminin	70	72,9	72,9	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Graphique N° 1 : Représentation des sujets par genre



Le tableau N° 11ci- dessus assorti du graphique N° 1, fait constater que la plupart des sujets ayant participé à l'enquête sont de sexe féminin, soit 70 sur 96, correspondant à 72,9% contre 27,1% du genre masculin. Ces résultats sont le reflet de la forte représentativité des femmes dans la profession des CO que confirment les statistiques de formations qui montre une grande représentation de femmes. La profession de conseiller d'orientation serait – elle un métier de femmes ?

Tableau N° 12: Répartition des sujets selon l'ancienneté dans la profession

Q02. Ancienneté dans la profession

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide 1	3	3,1	3,1	3,1
2	15	15,6	15,6	18,8
3	6	6,3	6,3	25,0
4	15	15,6	15,6	40,6
5	6	6,3	6,3	46,9
6	12	12,5	12,5	59,4
7	12	12,5	12,5	71,9
8	6	6,3	6,3	78,1
9	3	3,1	3,1	81,3
10	9	9,4	9,4	90,6
14	3	3,1	3,1	93,8
19	3	3,1	3,1	96,9
20	3	3,1	3,1	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : données du chercheur

La lecture de ce tableau N° 12 fait constater que deux grandes catégories les sujets interrogés sont les sujets qui ont en majorité une expérience professionnelle de plus de 10 ans et ceux qui totalisent plus d'une dizaine d'années. Seul 3% atteignent 20 ans d'expérience.

Tableau N°13 : Répartition des sujets selon l'ancienneté dans l'établissement

Q03. Ancienneté dans l'établissement

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	1	3	3,1	3,1	3,1
	2	21	21,9	21,9	25,0
	3	9	9,4	9,4	34,4
	4	33	34,4	34,4	68,8
	5	3	3,1	3,1	71,9
	6	9	9,4	9,4	81,3
	7	3	3,1	3,1	84,4
	8	3	3,1	3,1	87,5
	9	3	3,1	3,1	90,6
	10	9	9,4	9,4	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Le tableau N° 13 ci – dessus montre qu'il y a une disparité très grande entre les expériences des CO interrogés. Ils totalisent tous 10 ans. Plus de 70% sont jeunes dans l'établissement et ont une expérience inférieure ou égale à 5 ans. La comparaison des jeunes de ces enseignements à l'ancienneté dans le poste montre que certains ont déjà connu l'exercice dans plus d'un établissement.

Tableau N° 14 : Répartition des sujets selon l'établissement**Q04. Nom de l'établissement**

	Etablissements	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	CETIC de Ngoa-Ekelle	3	3,1	3,1	3,1
	CETIF de Yaoundé	3	3,1	3,1	6,3
	Lycée Bilingue d'Application	4	4,2	4,2	10,4
	Lycée Bilingue d'Essos	14	14,6	14,6	25,0
	Lycée d'Anguissa	3	3,1	3,1	28,1
	Lycée d'Ekounou	8	8,3	8,3	36,5
	Lycée d'Elig-Essono	3	3,1	3,1	39,6
	Lycée d'Odza	3	3,1	3,1	42,7
	Lycée de la Cité-Verte	7	7,3	7,3	50,0
	Lycée de Mballa II	8	8,3	8,3	58,3
	Lycée de Ngoa-Ekelle	8	8,3	8,3	66,7
	Lycée de Nkol-Eton	3	3,1	3,1	69,8
	Lycée de Nkolmesseng	3	3,1	3,1	72,9
	Lycée de Nkolndongo	3	3,1	3,1	76,0
	Lycée de Tsinga	7	7,3	7,3	83,3
	Lycée Général Leclerc	4	4,2	4,2	87,5
	Lycée Technique d'Ekounou	3	3,1	3,1	90,6
	Lycée Technique de Nkolbisson	3	3,1	3,1	93,8
	Lycée Technique de Yaoundé	6	6,3	6,3	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Ce tableau N° 14 met en évidence une répartition inégale des CO dans les différents établissements scolaires où l'enquête a été réalisée. Le lycée Bilingue d'Essos a le plus grand

effectif des CO, soit 14 conseillers avec un pourcentage de 14,6%, suivi du lycée d'Ekounou, de Mballa II, de Ngoa-Ekelle qui ont respectivement 08 conseillers, ce qui représente respectivement 8,3%. 07 CO exercent au lycée de Tsinga correspondant à 7,3%. Le lycée Général Leclerc et le lycée Bilingue d'Application ont respectivement 04 conseillers, ce qui représente un pourcentage distinct de 4,2%. Parmi les participants à l'enquête, 03 conseillers issus respectivement du lycée de Ngoa-Ekelle, d'Anguissa, d'Eli-Essono, d'Odza, de Nkol-Eton, de Nkolmesseng, de Nkol-Ndongo, du lycée Technique d'Ekounou, de Nkolbisson et du CETIF de Ngoa-Ekell correspondent respectivement à 3,1%. Cette distribution semble se justifier principalement par l'effectif des élèves dans les établissements (lycée Général Leclerc, lycée Bilingue d'Essos) et par la disponibilité des conseillers au moment de l'enquête (notamment en ce qui concerne le lycée d'Elig- Essono et le lycée de Ngoa-Ekelle).

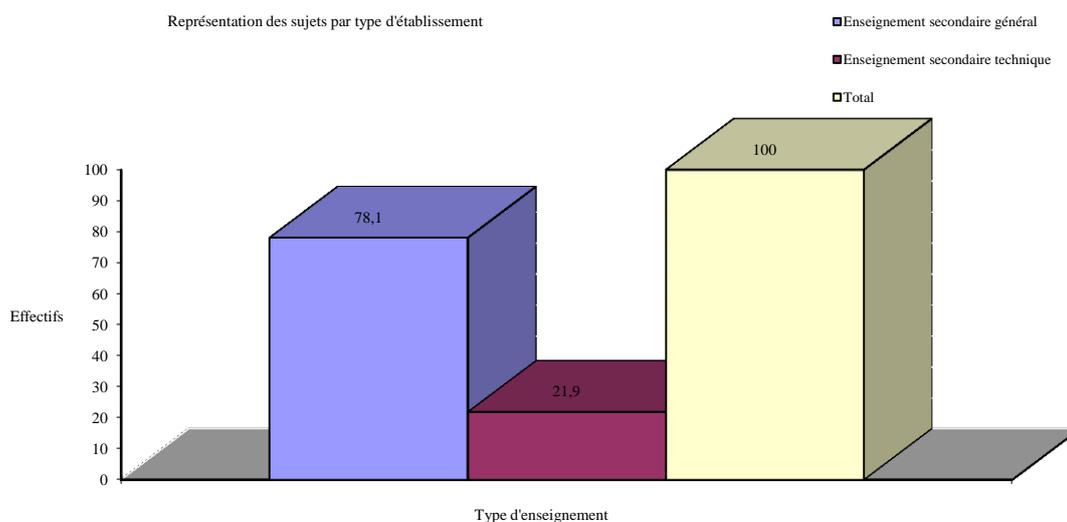
Tableau N° 15: Répartition des sujets selon le type d'établissement

Q05. Type d'établissement

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Enseignement secondaire général	75	78,1	78,1	78,1
	Enseignement secondaire technique	21	21,9	21,9	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : données du chercheur

Graphique N° 2 : Représentation des sujets par type d'établissement



De ce tableau N° 15, il ressort la forte dominance des établissements d'enseignement secondaires général, soit 78,1% contre 21,9% pour les établissements d'enseignement secondaire technique. Ces résultats traduisent la réalité du système éducatif camerounais où l'enseignement général est fortement le dominant. (L'illustration de cette lecture apparaît dans le graphique N° 2).

Tableau N° 16: Répartition des sujets selon l'exercice du métier de CO dans l'établissement

Q06. Exercice du métier de conseillers d'orientation dans l'établissement

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Oui	96	100,0	100,0	100,0

Source : données du chercheur

L'exploitation des chiffres contenus dans ce tableau révèle que tous les conseillers ayant participé à l'enquête affirme exercer le métier de CO dans l'établissement où ils sont affectés. Ces résultats semblent suggérer que la plupart des CO font le travail pour lequel ils sont affectés sur le terrain, notamment en zone urbaine. Le graphique N° 3 suivant illustre la lecture de ce tableau.

Graphique N° 3 : Représentation des sujets selon leur exercice du métier de CO

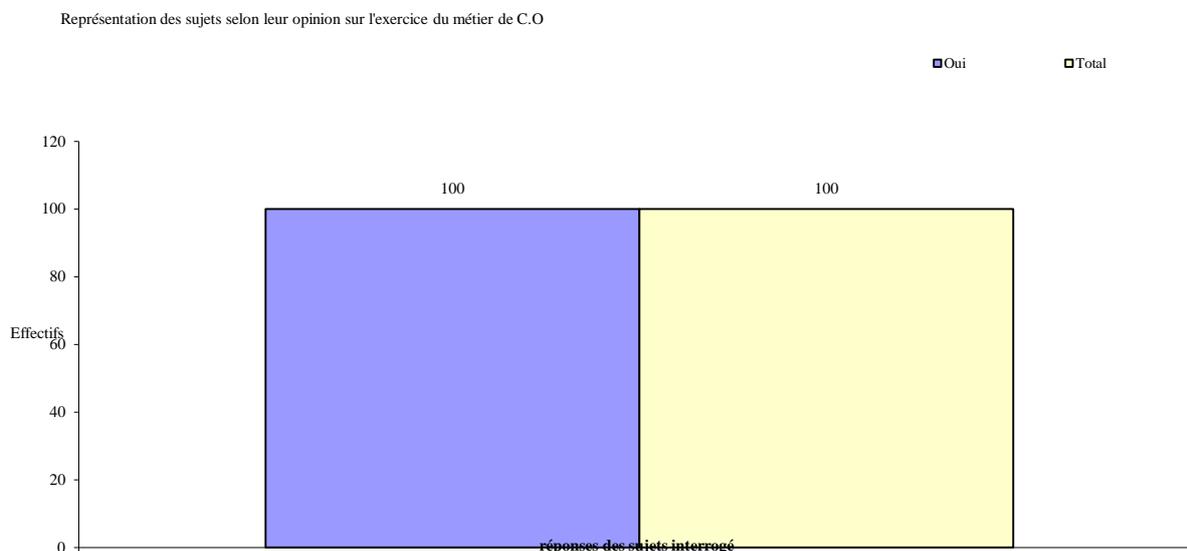


Tableau N° 17 : Répartition des sujets selon l'école de formation dont ils sont issus

Q07. Ecole de formation dont vous êtes issus

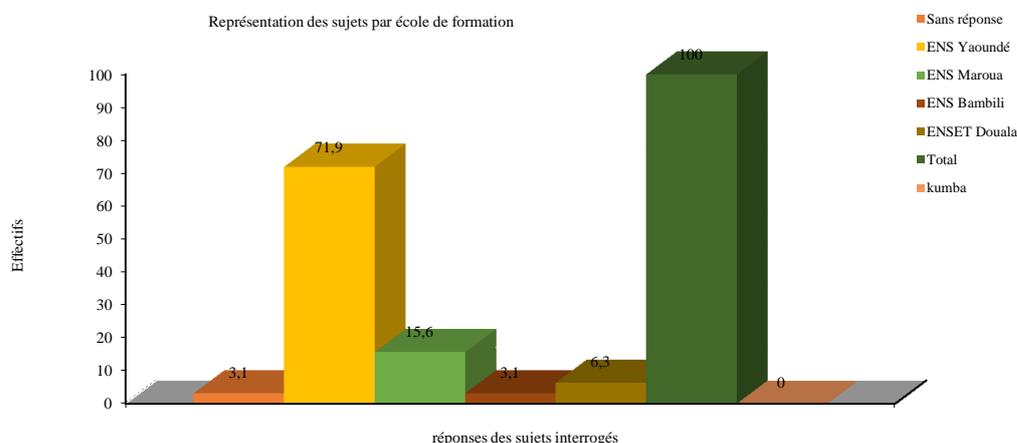
	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide				
ENS Yaoundé	72	75,0	75,0	75,0
ENS Maroua	15	15,6	15,6	90,6
ENS Bambili	3	3,1	3,1	93,8
ENSET Douala	6	6,3	6,3	100,0
Kumba	0	0	0	
Sans réponse				
Total	96	100,0	100,0	

Source : données du chercheur

La plupart des CO ayant participé à l'enquête sont des produits de l'ENS de Yaoundé : ils représentent 75,0%. 15,6% sont issus de l'ENS de Maroua, 3,1% viennent de l'ENS de Bambili, 6,3% sont sortis de l'ENSET de Douala. Ces résultats s'expliquent par le fait que l'ENS de Yaoundé est la première école de formation des conseillers au Cameroun qui met

sur le marché de l'emploi des praticiens de l'orientation ainsi que les autres écoles sœurs. Le № 4 graphique suivant illustre cette lecture.

Graphique № 4 : Représentation des sujets selon l'école de formation de sortie



4.1.2- Utilisation des TIC dans et autres accessoires périphériques par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire

Tableau № 18 : Répartition des sujets selon que les compétences sur l'utilisation de l'ordinateur sont bonnes

Q08. Mes compétences dans l'utilisation de l'ordinateur sont bonnes

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	21	21,9	21,9	21,9
Pas d'accord	21	21,9	21,9	43,8
Ni d'accord, ni en désaccord	9	9,4	9,4	53,1
D'accord	39	40,6	40,6	93,8
Entièrement d'accord	6	6,3	6,3	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

De ce tableau №18, il ressort que 40,6% de sujets sont d'accord que leurs compétences dans l'utilisation de l'ordinateur sont bonnes. 6,3% sont entièrement d'accord, alors que 9,4%

sont ni d'accord ni en désaccord. Les conseillers qui ne sont pas du tout d'accord ou pas d'accord de maîtriser l'utilisation de l'ordinateur correspondent respectivement à 21,9%. Ces résultats suggèrent la nécessité pour les professionnels de l'orientation d'améliorer leurs compétences dans l'utilisation de l'ordinateur et de s'intéresser d'avantage à cet outil. Le graphique № 5 illustre cette lecture.

Graphique № 5 : Représentations des opinions des sujets sur l'utilisation de l'ordinateur

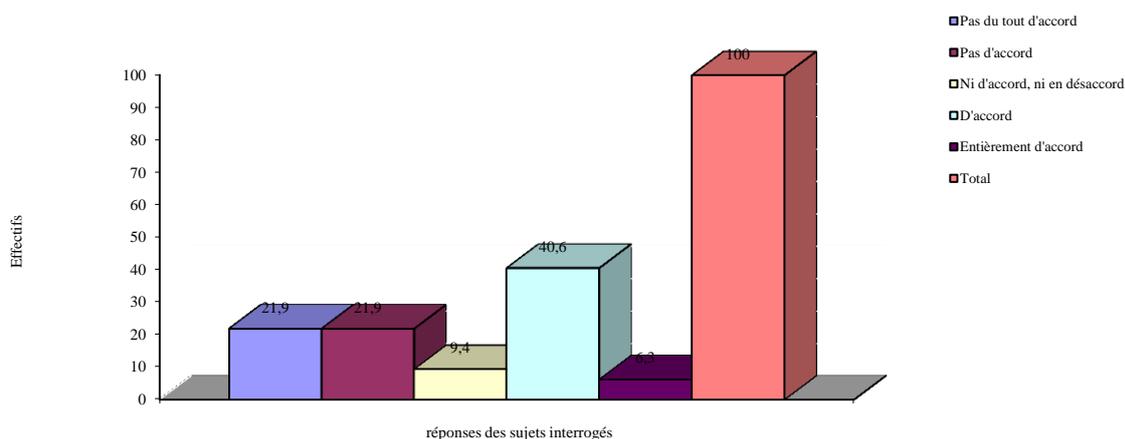


Tableau № 19 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté d'un ordinateur

Q09. Le service d'orientation de votre établissement est doté d'un ordinateur

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	57	59,4	59,4	59,4
Pas d'accord	12	12,5	12,5	71,9
Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,1	75,0
D'accord	18	18,8	18,8	93,8
Entièrement d'accord	6	6,3	6,3	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

La lecture de ce tableau révèle que 18,8% de conseillers sont d'accord que le service d'orientation de l'établissement dans lequel ils travaillent est doté d'un ordinateur. 6,3% sont entièrement d'accord. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord représentent 59,4%, alors que

ceux qui ne sont pas d'accord correspondent à 12,5%. Les conseillers qui sont ni d'accord ni en désaccord se situe à 3,1%. Le graphique № 6 qui suit montre cette illustration.

Graphique № 6 : Représentation des opinions des sujets sur l'utilisation de l'internet

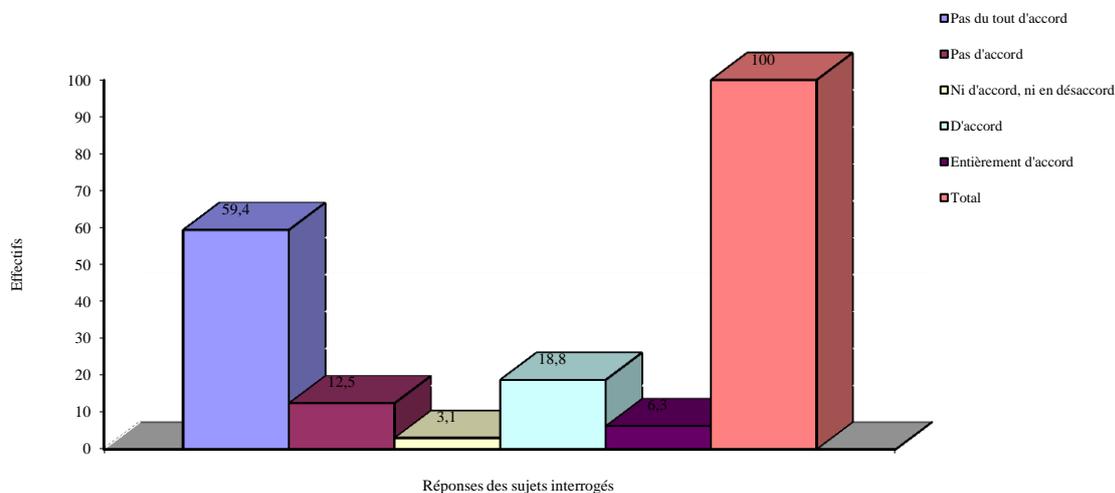


Tableau № 20: Répartition des sujets selon que les conseillers d'orientation utilisent un ordinateur pour les activités d'orientation

Q10. J'utilise un ordinateur pour les activités d'orientation

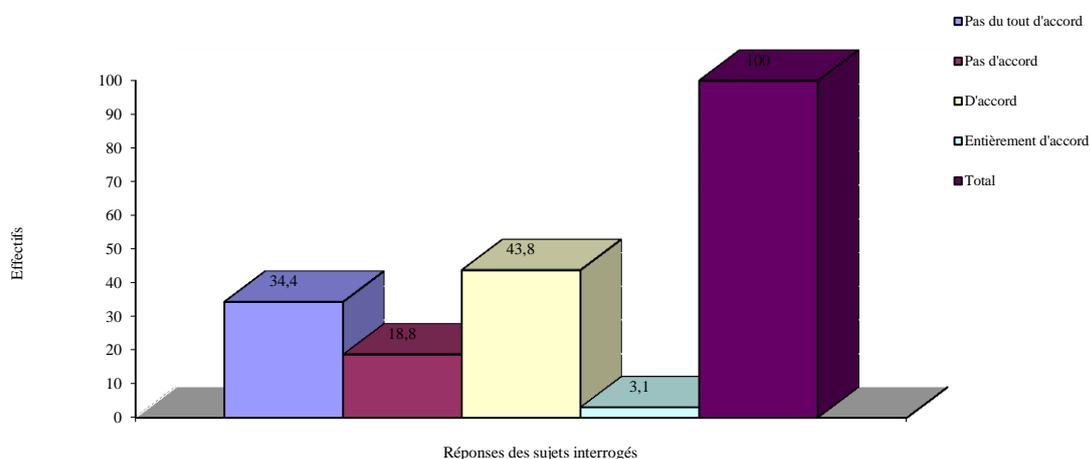
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	33	34,4	34,4	34,4
	Pas d'accord	18	18,8	18,8	53,1
	D'accord	42	43,8	43,8	96,9
	Entièrement d'accord	3	3,1	3,1	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Par rapport à cet item représenté dans le tableau № 20, les opinions données par les enquêtés sur l'utilisation de l'ordinateur pour les activités d'orientation sont divergentes. Le constat est que la plupart sont d'accord (43,8%), 3,1% entièrement d'accord alors que 34,4 % ont un avis plutôt contraire pas du tout d'accord et 18,8% sont pas d'accord.

Graphique N° 7 : représentation des sujets selon leur utilisation de l'ordinateur pour les activités d'orientation

Le graphique N° 7 ci-dessous permet de représenter les résultats de différentes réponses des sujets sur l'utilisation de l'ordinateur pour les activités d'orientation.



4.1.3- Utilisation de l'internet par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire

Tableau N° 21 : Répartition des sujets selon que les compétences sur l'utilisation de l'internet sont bonnes

Q11. Mes compétences dans l'utilisation de l'internet sont bonnes

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	12	12,5	12,5	12,5
	Pas d'accord	15	15,6	15,6	28,1
	D'accord	30	31,3	31,3	59,4
	Entièrement d'accord	39	40,6	40,6	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source: Données du chercheur

Le tableau N° 21 ci-contre révèle que 40,6% de conseillers interrogés sont entièrement d'accord que leurs compétences dans l'utilisation de l'internet sont bonnes. 31,3% sont

d'accord, 15,6% affirment ne pas être d'accord, 12,5% de conseillers ne sont pas du tout d'accord. Cette répartition s'illustre par le graphique N°8 ci-dessus.

Graphique N° 8 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation l'internet

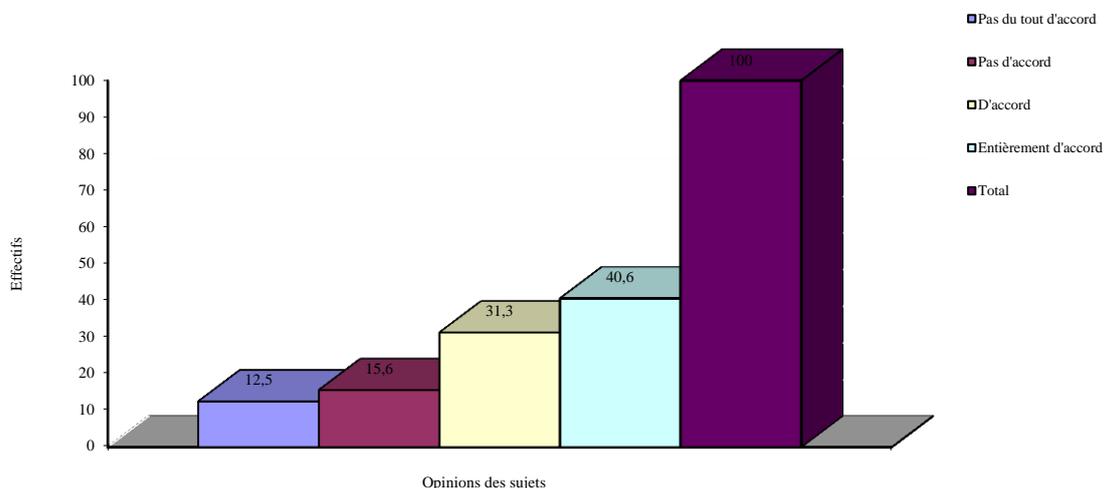


Tableau N° 22 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté de l'internet

Q12. Le service d'orientation de votre établissement est doté de l'internet

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	81	84,4	84,4	84,4
Pas d'accord	12	12,5	12,5	96,9
Entièrement d'accord	3	3,1	3,1	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

La répartition des sujets présentée dans ce tableau montre des avis divers. Les conseillers qui ne sont pas du tout d'accord que le service d'orientation de l'établissement où ils travaillent est doté de l'internet représentent 84,4%. 12,5% ne sont pas d'accord contre une faible proportion, soit 3,1% qui disent être entièrement d'accord. Ces résultats montrent la

nécessité de connecter les services d'orientation scolaires des établissements scolaires de l'internet. Le problème de l'équipement et de la connectivité des établissements scolaires s'illustrent dans ce graphique N° 9 suivant.

Graphique N° 9 : Représentation des opinions des sujets interrogés sur l'existence de l'internet dans le service d'orientation de l'établissement

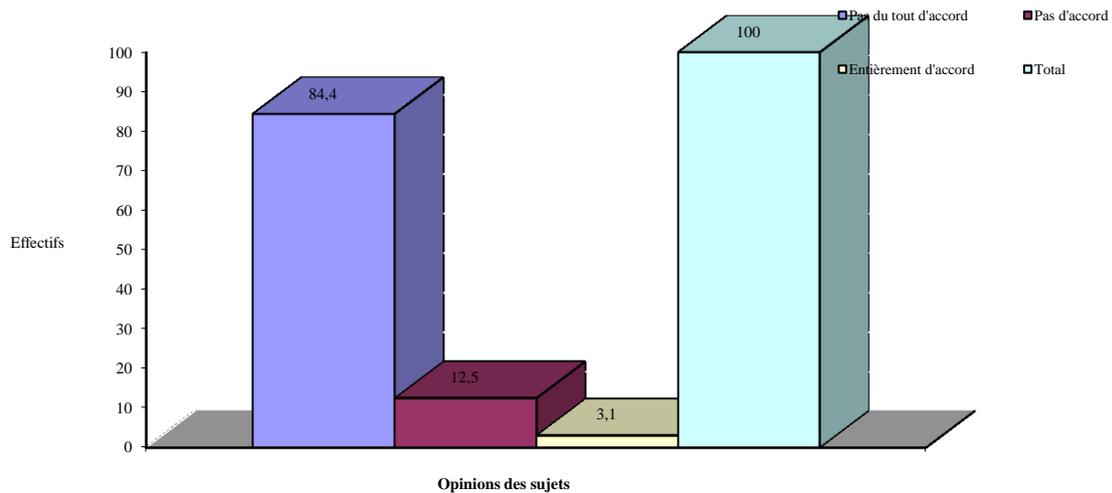


Tableau N° 23 : Répartition des sujets selon l'utilisation de l'internet pour les activités d'orientation

Q13. J'utilise l'internet pour les activités d'orientation

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	54	56,3	56,3	56,3
Pas d'accord	9	9,4	9,4	65,6
Ni d'accord, ni en désaccord	6	6,3	6,3	71,9
D'accord	18	18,8	18,8	90,6
Entièrement d'accord	9	9,4	9,4	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

A la lecture de ce tableau N° 23, il apparaît que 56,3% de conseillers sont pas du tout d'accord qu'ils utilisent l'internet pour les activités d'orientation. Ce pourcentage est renforcé par les 9,4% qui valident pas d'accord. Ceux qui sont d'accord, ou entièrement d'accord représentent respectivement 18,8% et 9,4%. Ce qui sont ni d'accord ni en désaccord, représentent la plus faible portion, soit 6,3%. Le graphique N° 10 qui va suivre illustre bien cette réalité.

Graphique N° 10 : Représentation des opinions des sujets interrogés sur l'utilisation l'internet pour les activités d'orientation

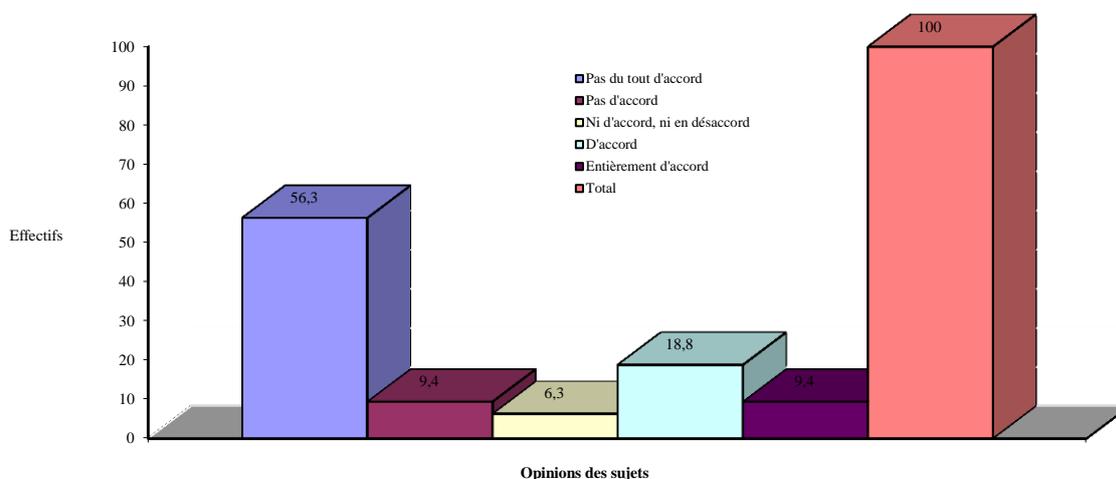


Tableau N° 24 : Répartition des sujets selon que l'établissement est doté d'un centre de ressources multimédias

Q14. Mon établissement est doté d'un centre de ressources multimédias

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	60	62,5	62,5	62,5
	D'accord	15	15,6	15,6	78,1
	Entièrement d'accord	21	21,9	21,9	100,0
	Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Interrogés sur la pertinence de la présence d'un CRM dans leur établissement, les sujets interrogés ont des avis divers. La plupart des sujets ayant participé à l'enquête sont pas du tout d'accord, soit 62,5% que leur établissement est doté d'un centre de ressources multimédias. 15,6% sont d'accord, alors que 21,9% sont entièrement d'accord. Ces résultats traduisent la réalité selon laquelle peu d'établissements scolaires sont dotés des CRM. Toutefois, les salles informatiques sont une réalité courante dans la plupart des lycées et collèges général et technique, notamment en zones urbaines.

4.1.4- Utilisation des medias et du téléphone par les conseillers d'orientation dans l'établissement scolaire

Tableau N°25 : Répartition des sujets selon l'utilisation des médias et du téléphone peut favoriser la visibilité de l'orientation scolaire

Q15. L'utilisation des médias et du téléphone peut favoriser la visibilité de l'orientation scolaire

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	9	9,4	9,4	9,4
Pas d'accord	3	3,1	3,1	12,5
Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,1	15,6
D'accord	18	18,8	18,8	34,4
Entièrement d'accord	63	65,6	65,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : données du chercheur

La plupart des conseillers ayant participé à l'enquête sont entièrement d'accord, soit 65,6% que l'utilisation des médias et du téléphone peut favoriser la visibilité de l'orientation scolaire. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord, pas d'accord représentent respectivement 9,4% et 3,1%. L'orientation scolaire est une pratique éducative peu connue et relativement récente dans le système éducatif camerounais dont l'image n'est pas très reluisante. Il est donc

nécessaire d'améliorer sa visibilité. Les conseillers eux même en sont conscients comme l'illustre le graphique N° 11 suivant.

Graphique N° 11 : Représentation des réponses des sujets interrogés selon que l'établissement est doté d'un centre de ressources multimédias

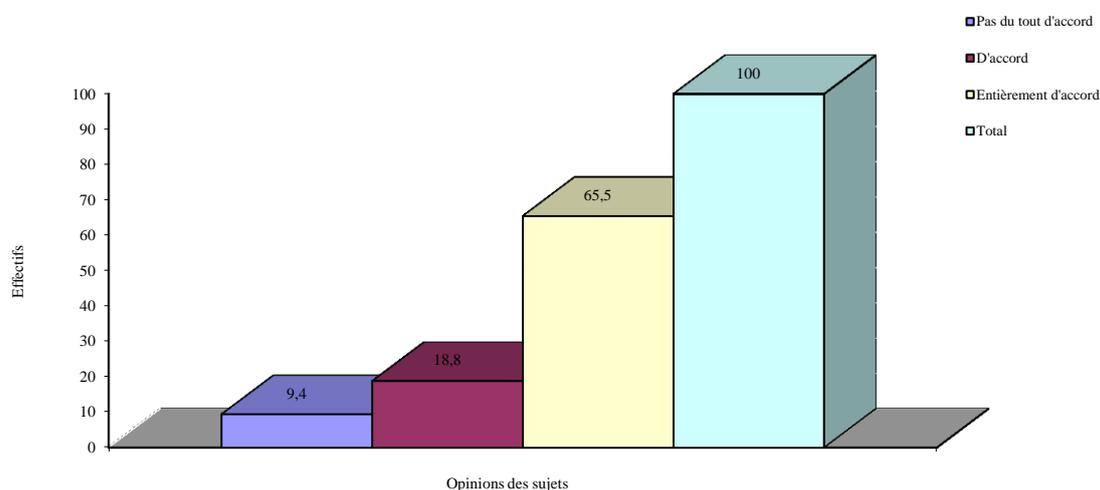


Tableau N° 26: Répartition des sujets selon que leurs compétences sur l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes

Q16. Mes compétences sur l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	6	6,3	6,3	6,3
Ni d'accord, ni en désaccord	9	9,4	9,4	15,6
D'accord	66	68,8	68,8	84,4
Entièrement d'accord	15	15,6	15,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : données du chercheur

Concernant la question des compétences des sujets sur l'utilisation des médias et du téléphone, la quasi-totalité des répondants sont d'accord que leurs compétences dans l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes, ce qui représente 68,8% et ceux qui sont entièrement d'accord se situent à 15,6%. Les conseillers pas du tout d'accord, ni d'accord ni

en désaccord, correspondent respectivement à un pourcentage de 6,3% et à 9,4% des participants à l'enquête. Le graphique N° 12 suivant permet de mieux illustrer cette réalité.

Graphique N° 12 : Représentation des avis des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes

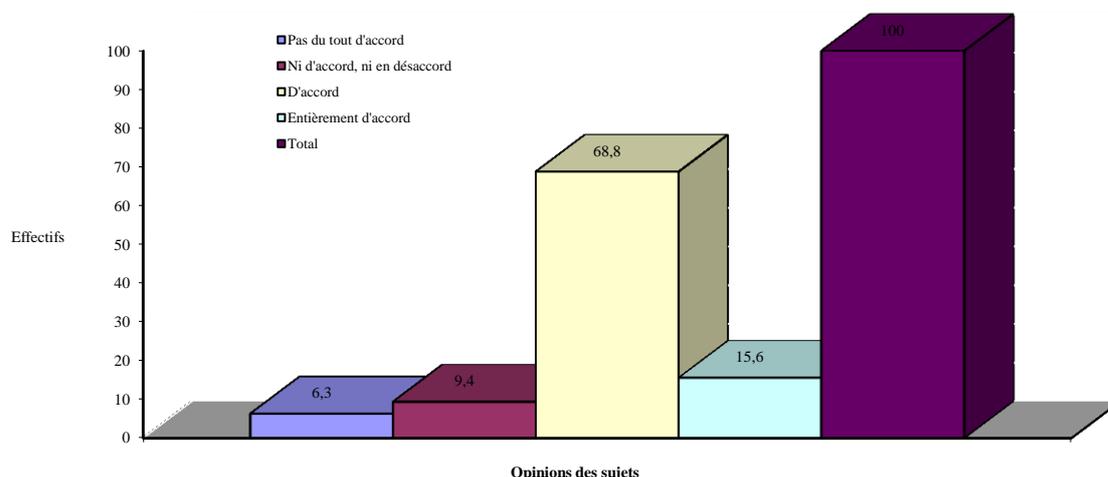


Tableau N°27 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté des médias et du téléphone

Q17. Le service d'orientation de mon établissement est doté des médias et du téléphone

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	72	75,0	75,0	75,0
Pas d'accord	9	9,4	9,4	84,4
D'accord	15	15,6	15,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Sur l'item portant sur l'équipement en médias et du téléphone, des opinions divergentes. Le tableau N° 27, il ressort que 75,0% de répondants ne sont pas du tout d'accord que le service d'orientation de l'établissement est doté des médias et du téléphone. 15,6% sont d'accord, alors que 9,4% ne sont pas d'accord. En effet, les équipements des établissements étant absents, obsolètes ou abimés, les CO utilisent leurs équipements privés comme le

téléphone. Les statistiques de l'ART affirment que 70% de camerounais possèdent un téléphone. Le graphique N° 13 qui suit illustre le contenu de cette lecture.

Graphique N° 13 : représentation des sujets selon que le service d'orientation de leur établissement est doté des médias et du téléphone

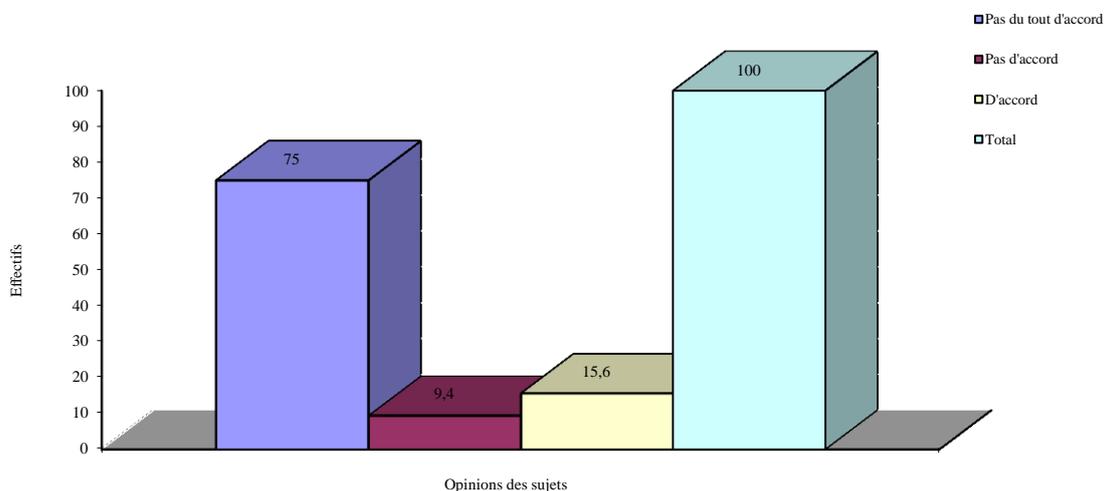


Tableau N° 28 : Répartition des sujets selon leur utilisation des médias et le téléphone pour les activités d'orientation

Q18. J'utilise les médias et le téléphone pour les activités d'orientation

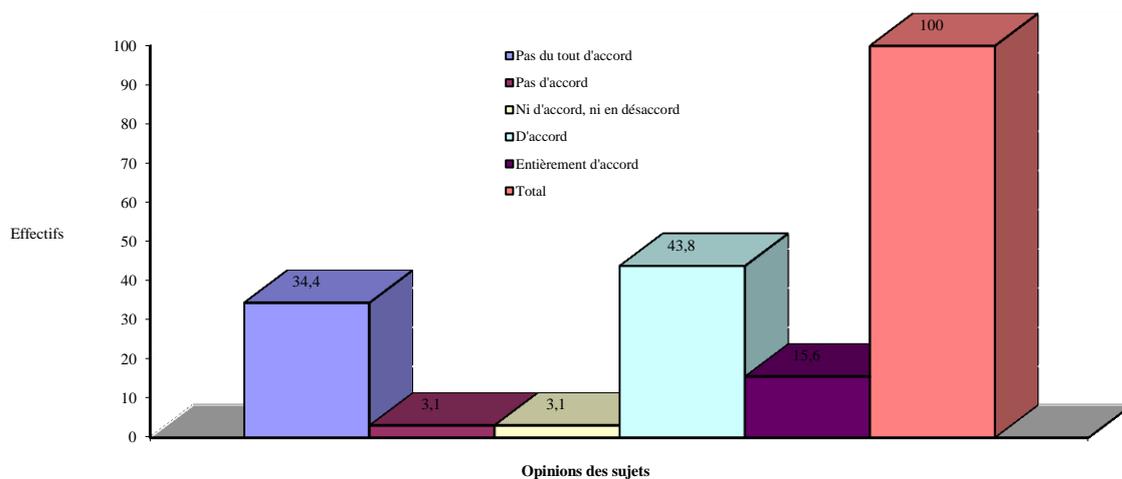
	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	33	34,4	34,4	34,4
Pas d'accord	3	3,1	3,1	37,5
Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,1	40,6
D'accord	42	43,8	43,8	84,4
Entièrement d'accord	15	15,6	15,6	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

Les résultats de l'enquête révèlent que 43,8% de répondants sont d'accord qu'ils utilisent les médias et le téléphone pour les activités d'orientation et 15,6% sont d'accord. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord représentent 34,4%, contre 3,1% pour les conseillers

qui ne sont pas d'accord. Il importe de préciser que le téléphone est largement utilisé notamment pour certaines activités du CO (organisation et célébration de la Journée Nationale de l'Orientation Scolaire, organisation des tables rondes, organisations des journées portes ouvertes, etc.). Le graphique №14 qui suit illustre la réalité contenu dans le tableau № 28ci-contre.

Graphique № 14 : Représentation des sujets selon l'utilisation les médias et le téléphone pour les activités d'orientation



Graphique № 15 : Représentation des opinions des sujets selon que l'apport de l'utilisation des médias et du téléphone pour la visibilité de l'orientation scolaire

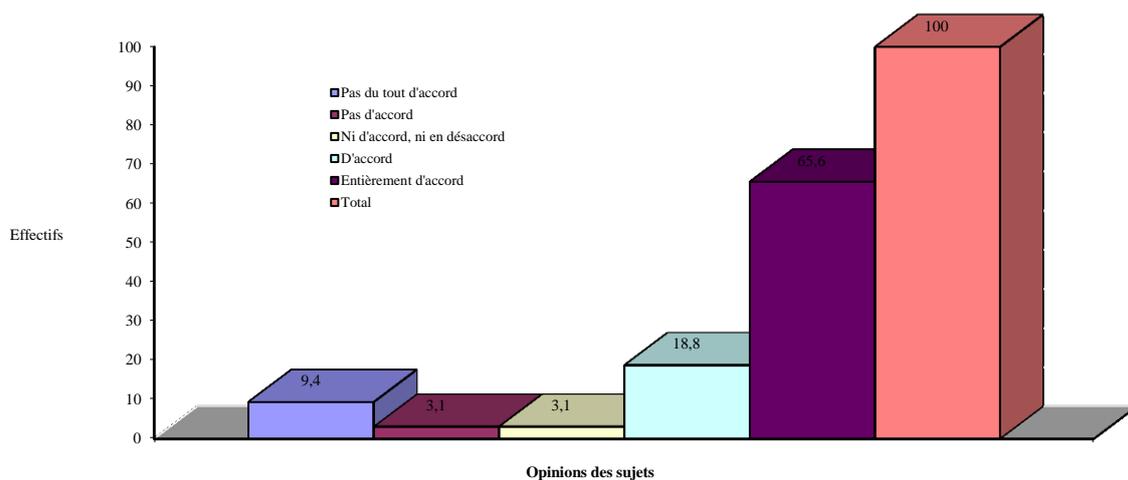


Tableau №29: Répartition des sujet selon que leurs compétences dans l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes

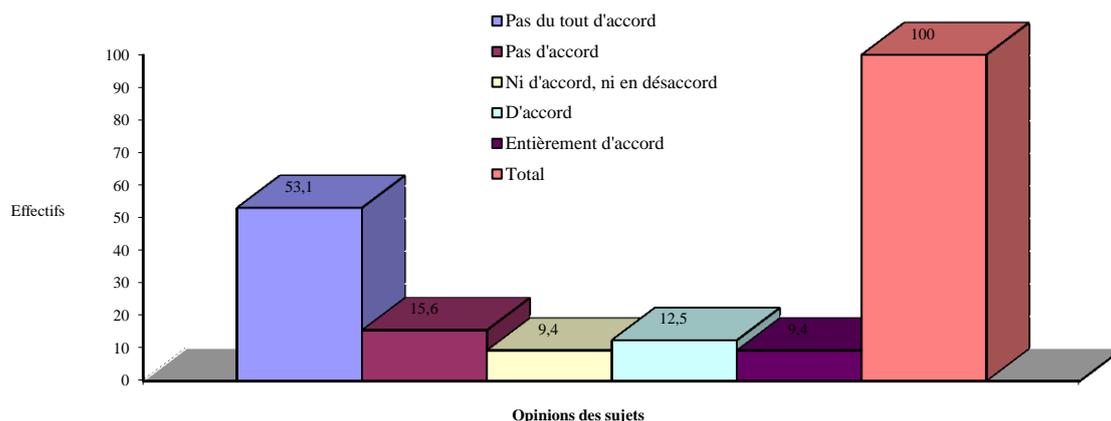
Q19. Mes compétences sur l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	51	53,1	53,1	53,1
Pas d'accord	15	15,6	15,6	68,8
Ni d'accord, ni en désaccord	9	9,4	9,4	78,1
D'accord	12	12,5	12,5	90,6
Entièrement d'accord	9	9,4	9,4	100,0
Total	96	100,0	100,0	

Source : Données du chercheur

L'examen de ce tableau fait remarquer que la plupart des CO sur le terrain ne sont pas du tout d'accord que leurs compétences sur l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes : ils représentent 53,1% renforcées par les 15,6% de conseillers qui ne sont pas d'accord. Ceux qui sont d'accord et entièrement d'accord représentent respectivement 12,5% et 9,4%. Ces résultats semblent s'expliquer par le fait que ces TIC n'existent généralement pas dans les services de l'orientation. Le graphique N° 16 qui suit assiste ce tableau.

Graphique N° 16 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes



4.1.5. UTILISATION DES IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEUSES ET AUTRES ACCESSOIRES D'ORIENTATION DASN L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Tableau N°30 : Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires

Q20. Le service d'orientation de votre établissement est doté d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires

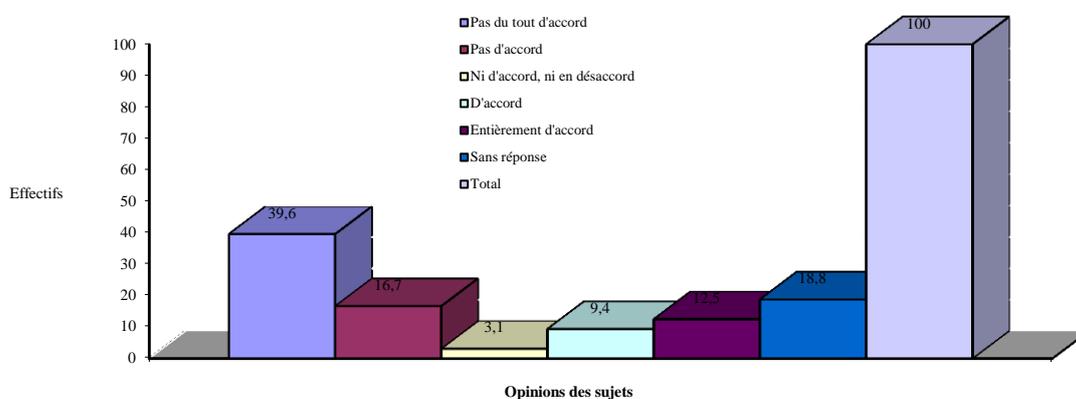
	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	38	39,6	48,7	48,7
Pas d'accord	16	16,7	20,5	69,2
Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,8	73,1
D'accord	9	9,4	11,5	84,6
Entièrement d'accord	12	12,5	15,4	100,0
Total	78	81,3	100,0	
Sans réponse	18	18,8		
Total	96	100,0		

**Q20. Le service d'orientation de votre établissement est doté d'imprimantes,
photocopieuses et autres accessoires**

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide Pas du tout d'accord	38	39,6	48,7	48,7
Pas d'accord	16	16,7	20,5	69,2
Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,8	73,1
D'accord	9	9,4	11,5	84,6
Entièrement d'accord	12	12,5	15,4	100,0
Total	78	81,3	100,0	
Sans réponse	18	18,8		

Source : Données du che

Graphique N° 17 : opinions des sujets sur la présence des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires périphériques



Ce tableau N° 30 montre que la plupart des services d'orientation des établissements scolaires ne sont pas dotés d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires. 39,6% de : enquêtés ne sont pas du tout d'accord sur la proposition : le service d'orientation de établissement est doté d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires. 16,7% ne son d'accord. Seulement 9,4% et 12,5% sont respectivement d'accord et entièrement d'accord sujets en faveur de ni d'accord ni en désaccord représentent 3,1%. Le graphique N° 17 ci-d illustre cette réalité.

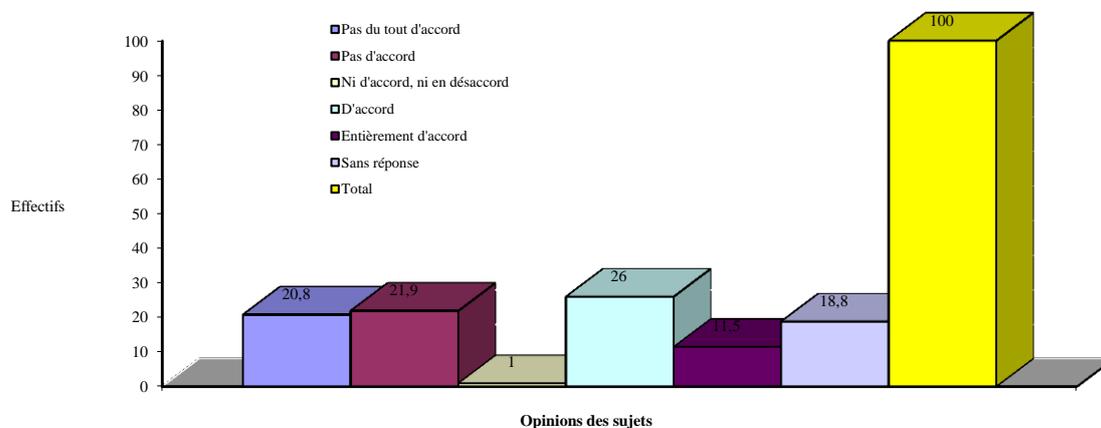
Tableau №31 : Répartition des sujets selon l'utilisation de l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Val Pas du tout d'accord	20	20,8	25,6	25,6
ide Pas d'accord	21	21,9	26,9	52,6
Ni d'accord, ni en désaccord	1	1,0	1,3	53,8
D'accord	25	26,0	32,1	85,9
Entièrement d'accord	11	11,5	14,1	100,0
Total	78	81,3	100,0	
Sans réponse	18	18,8		
Total	96	100,0		

Source : données du chercheur

L'exploitation de ce tableau révèle que 26,0% de conseillers sont d'accord qu'ils utilisent l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation. 11,5% sont entièrement d'accord. 20,8% ne sont pas du tout d'accord, alors que 21,9% se prononcent en faveur de pas d'accord. L'utilisation de ces technologies dépend de leur existence dans les services d'orientation des établissements scolaires. Le graphique № 18 qui suit illustre cette lecture.

Graphique № 18 : représentations des opinions des sujets selon l'utilisation de l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation



4.1.6- Utilisation des logiciels d'orientation par les conseillers d'orientation dans l'établissement

Tableau № 32 : répartition des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des logiciels d'orientation sont bonnes

Q22. Mes compétences sur l'utilisation des logiciels d'orientation sont bonnes

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	61	63,5	78,2	78,2
	Pas d'accord	6	6,3	7,7	85,9
	Ni d'accord, ni en désaccord	4	4,2	5,1	91,0
	D'accord	4	4,2	5,1	96,2
	Entièrement d'accord	3	3,1	3,8	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Seulement 3,1% de conseillers affirment être entièrement d'accord que leurs compétences sur l'utilisation des logiciels d'orientation sont bonnes. 4,2% sont d'accord. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord sont fortement majoritaires et représentent 63,5% contre 6,3% des sujets pas d'accord. Les répondants ni d'accord ni en désaccord correspondent à 4,2%. Ces résultats montrent que l'utilisation des logiciels d'orientation ne rentre pas encore dans les mœurs des CO et dans la pratique de l'orientation au Cameroun. Le graphique N° 19 qui suit illustre cette lecture.

Graphique N° 19 : Représentation des sujets selon leurs compétences sur l'utilisation des logiciels d'orientation

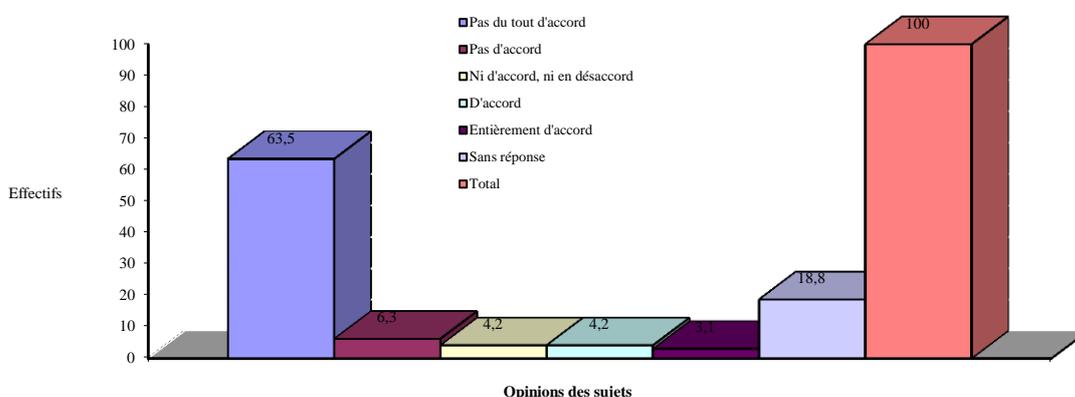


Tableau N° 33: Répartition des sujets selon que le service d'orientation de l'établissement est doté des logiciels d'orientation

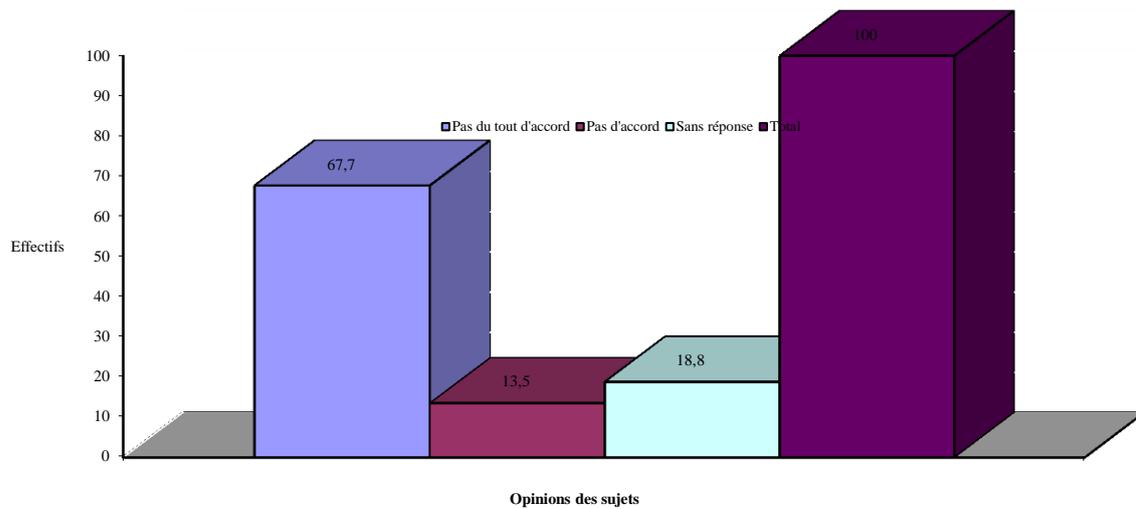
Q23. Le service d'orientation de votre établissement est doté des logiciels d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	65	67,7	83,3	83,3
	Pas d'accord	13	13,5	16,7	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

De ce tableau.№ 33, il ressort que 67,7% de conseillers affirment qu'ils ne sont pas du tout d'accord que le service d'orientation de leur établissement est doté des logiciels d'orientation. 13,5% ne sont pas d'accord. Ces résultats suggèrent la nécessité d'introduire les logiciels d'orientation dans la pratique du métier. Le graphique № 20 suivant illustre la réalité contenu dans ce tableau.

Graphique № 20 : Représentation des sujets selon leurs opinions sur l'existence des logiciels d'orientation dans le service d'orientation de l'établissement



Graphique 21 : Contribution de l'utilisation des logiciels d'orientations dans la modernisation de l'offre l'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

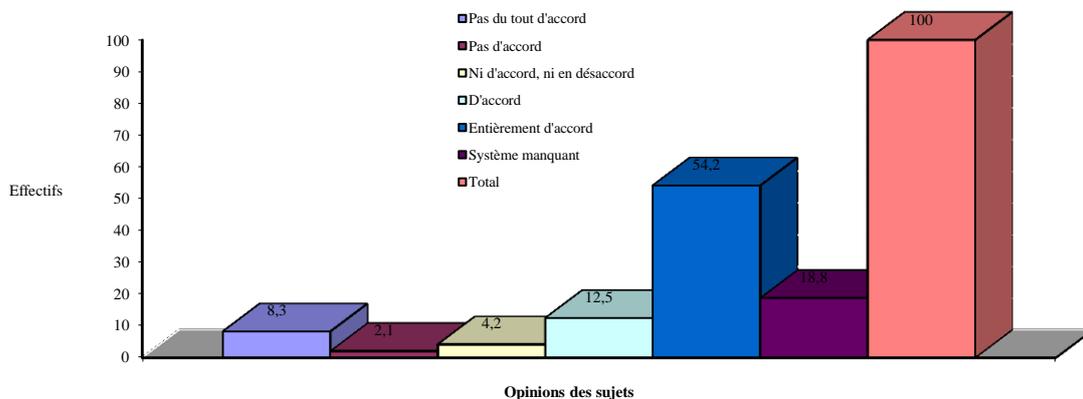


Tableau N° 34: Répartition des sujets selon qu'ils utilisent les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation

Q24. J'utilise les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	56	58,3	71,8	71,8
	Pas d'accord	13	13,5	16,7	88,5
	D'accord	3	3,1	3,8	92,3
	Entièrement d'accord	6	6,3	7,7	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Le tableau N° 34 ci-contre indique que la quasi-totalité des CO n'utilisent pas les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation. A la proposition : J'utilise les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation, 6,3% de répondants sont entièrement d'accord et 3,1% sont d'accord. Ceux qui ne sont pas du tout d'accord, représentent 58,3%, alors que 13,5% ne sont pas d'accord. L'utilisation des logiciels n'est pas encore prescrite au CO par le MINESEC dans le cadre de la réalisation des activités d'orientation. Le graphique N° 22 suivant illustre la représentation de ce tableau.

Graphique № 22 : Représentation des sujets selon leur utilisation des logiciels d'orientation pour les activités d'orientation

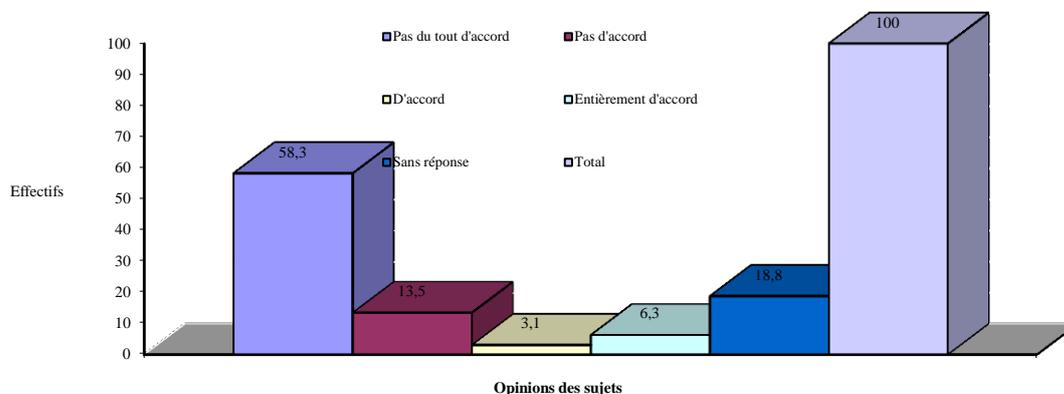


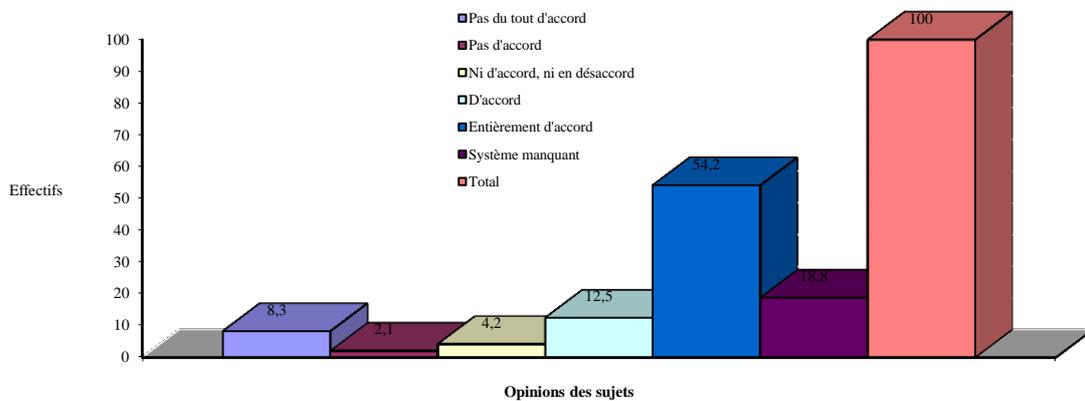
Tableau №35: Répartition des sujets selon leur avis sur la contribution de l'utilisation des logiciels d'orientation pour moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

Q25. L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	8	8,3	10,3	10,3
	Pas d'accord	2	2,1	2,6	12,8
	Ni d'accord, ni en désaccord	4	4,2	5,1	17,9
	D'accord	12	12,5	15,4	33,3
	Entièrement d'accord	52	54,2	66,7	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Système manquant	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Graphique N° 23 : L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle



De ce tableau N° 35, il ressort que la plupart des conseillers interrogés sont entièrement d'accord que l'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle, ce qui représente 54,2% de l'échantillon conforté par les 12,5% qui disent être d'accord. Ce qui ne sont pas du tout d'accord, pas d'accord, ni d'accord ni en désaccord représente respectivement 8,2%, 2,1%, et 4,2%. Ces résultats montrent clairement que les CO sont conscients que le recours aux logiciels d'orientation contribuent à moderniser la pratique de l'orientation scolaire. Le graphique N° 23 ci-après illustre la réalité contenu dans ce tableau.

4.1.7- Pratique de l'orientation scolaire et l'apport des TIC

Tableau N° 36: Répartition des sujets selon que les TIC sont bénéfiques pour la pratique de l'orientation scolaire

Q26. Pensez-vous que les TIC sont bénéfiques pour la pratique de l'orientation scolaire ?

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	6	6,3	7,7	7,7
	D'accord	17	17,7	21,8	29,5
	Entièrement d'accord	55	57,3	70,5	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Le tableau N° 36ci-contre révèle la forte majorité des répondants qui sont entièrement d'accord que les TIC sont bénéfiques pour la pratique de l'orientation scolaire. Ils représentent 57,3%. Les conseillers d'accord correspondent à 17,7% dans l'échantillon. Les participants pas du tout d'accord ont une faible proportion, soit 6,3%. Le graphique N° 24 qui suit illustre la lecture de ce tableau.

Graphique № 24 : Représentation des sujets selon opinions sur les avantages des TIC dans la pratique de l'orientation

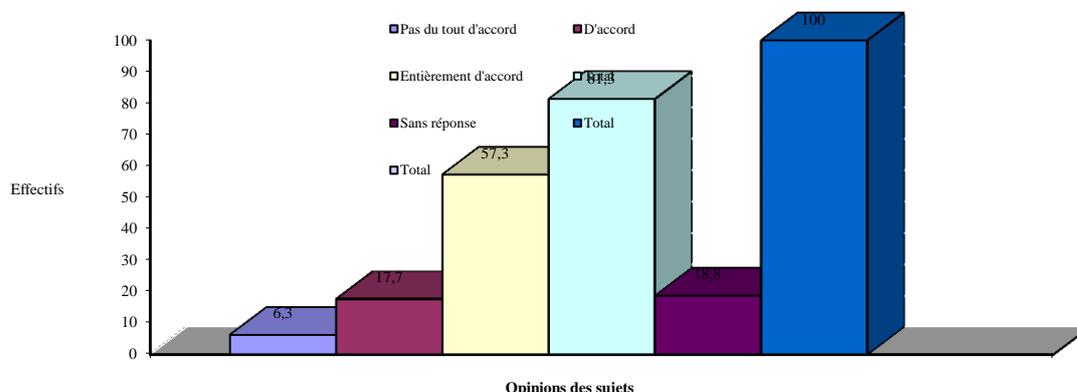


Tableau № 37: Répartition des sujets selon que l'utilisation des TIC peut avoir un apport significatif pour les activités d'orientation

Q27. L'utilisation des TIC peut avoir un apport significatif pour les activités d'orientation

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	6	6,3	7,7	7,7
	D'accord	14	14,6	17,9	25,6
	Entièrement d'accord	58	60,4	74,4	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

La lecture de ce tableau № 37 fait voir que la quasi-totalité des CO sont entièrement d'accord, soit 60,4% et d'accord, soit 14,6% que l'utilisation des TIC peut avoir un apport significatif pour les activités d'orientation. Seulement 6,3% disent ne pas être du tout d'accord. Ces résultats montrent que la forte majorité des CO sont conscients de l'effet

bénéfiques de l'utilisation des TIC sur les activités d'orientation. Le graphique N° 25 ci-dessous illustre cette lecture.

Graphique N°25 : Représentation des sujets selon l'apport significatif des TIC pour les activités d'orientation

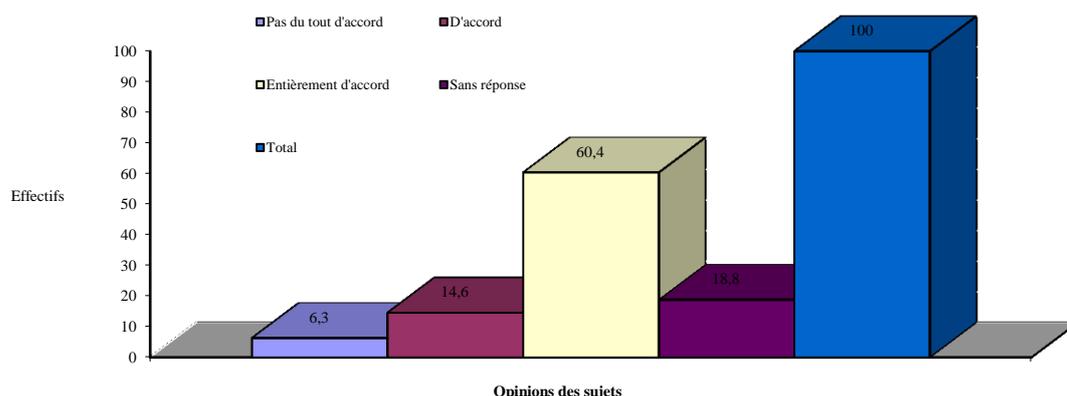


Tableau N°38 : Répartition des sujets selon que la connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation qu'ils réalisent

Q28. La connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation que je réalise

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	3	3,1	3,8	3,8
	Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,8	7,7
	D'accord	12	12,5	15,4	23,1
	Entièrement d'accord	60	62,5	76,9	100,0
Total		78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Il apparaît de ce tableau que la quasi-totalité des répondants sont entièrement d'accord 62,5% que la connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation que je réalise. 12,5% sont d'accord. Les répondants pas du tout d'accord ; ni d'accord ni en

désaccord représentent respectivement 3,1%. Une illustration est faite dans le graphique N°26 qui va suivre.

Graphique N° 26: La connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation menées

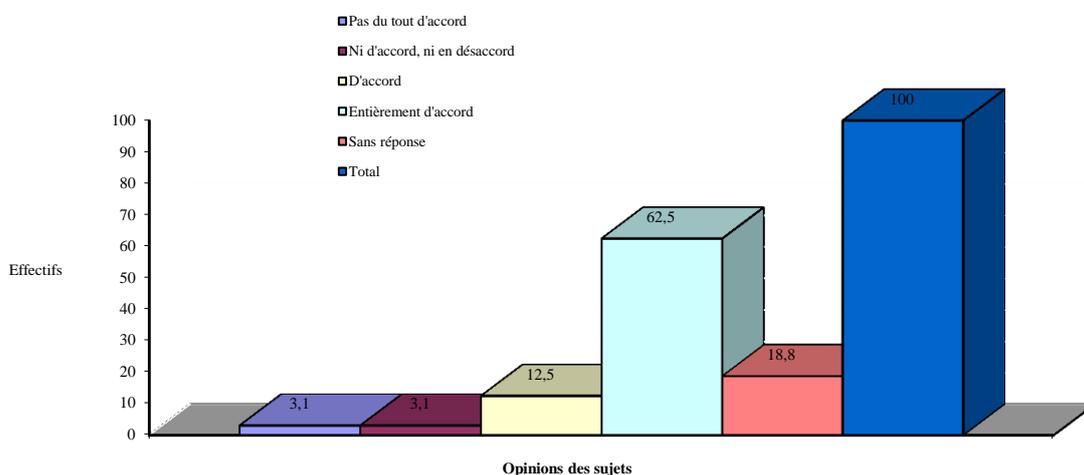


Tableau N°39 : Répartition des sujets selon que l'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation qu'ils réalisent

Q29. L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation que je réalise

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	3	3,1	3,8	3,8
	Ni d'accord, ni en désaccord	3	3,1	3,8	7,7
	D'accord	9	9,4	11,5	19,2
	Entièrement d'accord	63	65,6	80,8	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
		96		Total	

Source : Données du chercheur

Une majorité des participants à l'enquête sont entièrement d'accord, soit 65,6% que l'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation que je réalise. 9,4% sont d'accord. Les conseillers pas du tout d'accord, ni d'accord ni en désaccord, représentent respectivement 3,1%. Une belle illustration est faite dans le graphique N° 27 ci-dessous.

Graphique N° 27: L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation réalisée

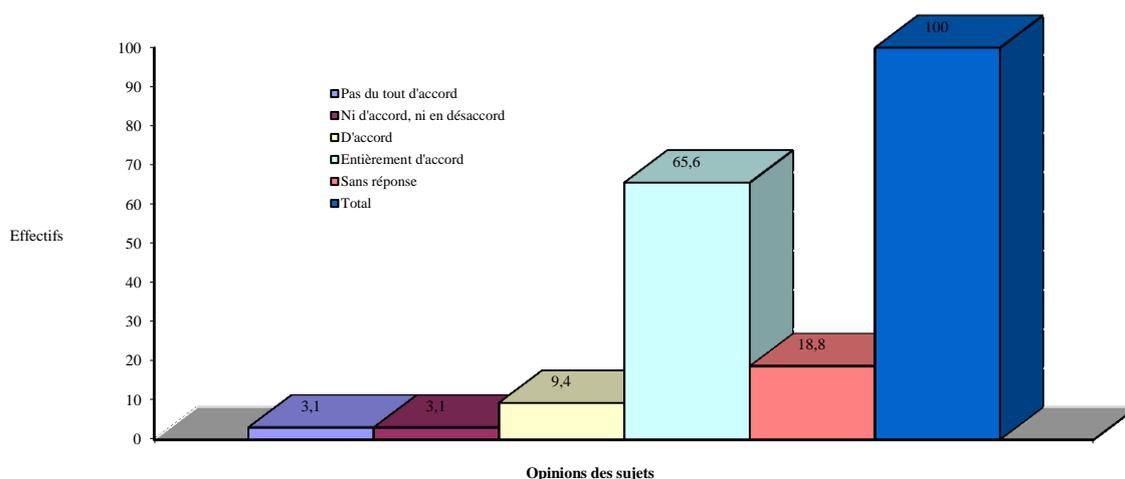


Tableau N°40: Répartition des sujets selon que le counselling est l'un des services adaptés en orientation mené

Q30. Le counselling est l'un des services adaptés en orientation que je mène

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Ni d'accord, ni en désaccord	1	1,0	1,3	1,3
	D'accord	15	15,6	19,2	20,5
	Entièrement d'accord	62	64,6	79,5	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

De ce tableau N° 40 il ressort que la quasi-totalité de l'échantillon de cette étude est entièrement d'accord, soit 64,6% que le counselling est l'un des services adaptés en orientation que je mène. Ceux qui sont d'accord représente 15,6%. Ces résultats montrent que le counselling est l'une des activités principales menée par la plupart des conseillers d'orientation. Le graphique N° 28 suivant permet de une bonne visualisation de ce tableau.

Graphique N° 28 : Le counselling est l'un des services adaptés en orientation méné

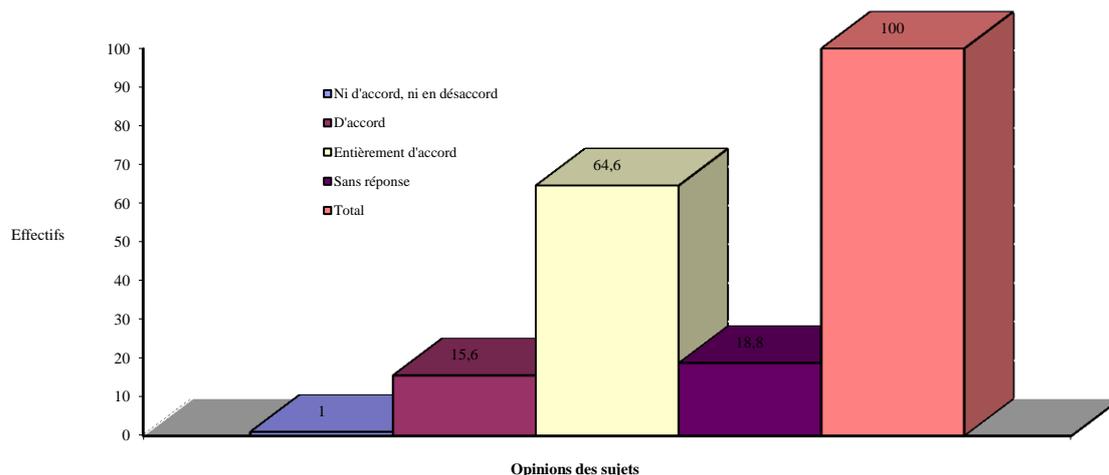


Tableau N° 41 : Répartition des sujets selon que l'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés réalisés

Q31. L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés que je réalise

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	4	4,2	5,1	5,1
	Pas d'accord	3	3,1	3,8	9,0
	Ni d'accord, ni en désaccord	5	5,2	6,4	15,4
	D'accord	49	51,0	62,8	78,2
	Entièrement d'accord	17	17,7	21,8	100,0
Total		78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : donnée du chercheur

L'exploitation de ce tableau met en évidence la dominance des personnes qui sont d'accord ou entièrement d'accord, soit 51,0%, soit 17,7%. Les conseillers ni d'accord ni en désaccord représentent 5,2% et ceux qui ne sont pas du tout d'accord représentent 4,2% contre le 3,1% qui ne sont pas d'accord. de ces résultats, il apparaît que l'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est un service adapté dont les conseillers sont conscients de l'effet sur la réussite scolaire. Une illustration de ces résultats est faite dans le graphique N° 29 suivant.

Graphique N° 29 : L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés réalisé

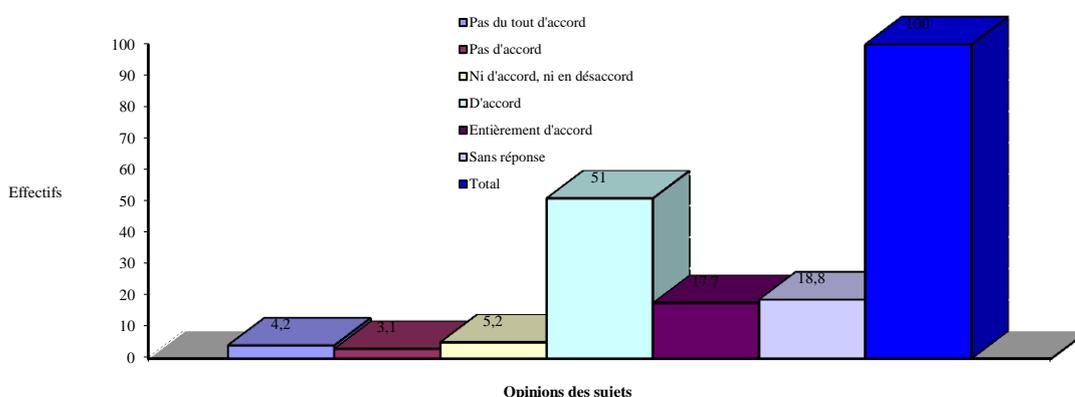


Tableau N° 42: Répartition des sujets selon que la recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche réalisée

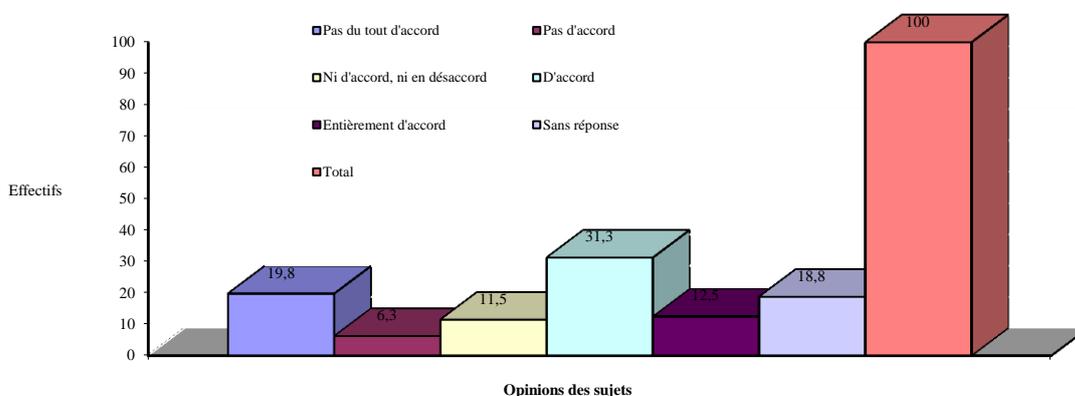
Q32. La recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	19	19,8	24,4	24,4
	Pas d'accord	6	6,3	7,7	32,1
	Ni d'accord, ni en désaccord	11	11,5	14,1	46,2
	D'accord	30	31,3	38,5	84,6
	Entièrement d'accord	12	12,5	15,4	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : donnée du chercheur

Des résultats du terrain, il ressort que 31,3% de personnes sont d'accord et 12,5% sont entièrement d'accord que la recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche qu'ils réalisent. Les praticiens qui ne sont pas du tout d'accord, pas d'accord, ni d'accord ni en désaccord représentent respectivement 19,8%, 6,3%, et 11,5%. Ce qui précède permet de comprendre que les conseillers doivent s'intéresser d'avantage à ces activités. Le graphique N° 30 suivant illustre ce commentaire.

Graphique N° 30 : La recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise



4.1.8- OBSTACLES DE L'UTILISATION DES TIC PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION

Tableau N°43 : Répartition des sujets selon que la rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche réalisée

Q33. La rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	1	1,0	1,3	1,3
	Pas d'accord	4	4,2	5,1	6,4
	Ni d'accord, ni en désaccord	17	17,7	21,8	28,2
	D'accord	38	39,6	48,7	76,9
	Entièrement d'accord	18	18,8	23,1	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Les résultats présentés dans ce tableau № 43 révèlent que la majorité des répondants sont d'accord, soit 39,6% que La rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche qu'ils réalisent, confortés par ceux qui sont entièrement d'accord et qui représentent 18,8%. Ceux qui sont ni d'accord ni en désaccord se situe à 17,7%, alors que ceux qui ne sont pas d'accord valident 4,2% contre 1,0% pour les personnes pas du tout d'accord. Le graphique № 31 ci-dessous montre cette illustration.

Graphique N° 31 : La rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche menée

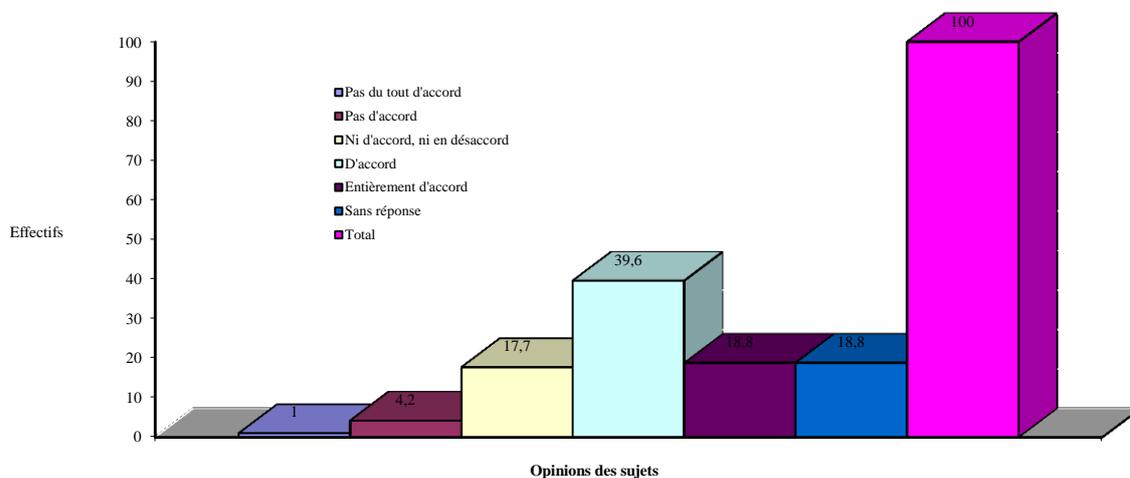


Tableau N° 44 : Répartition des sujets selon que l'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique

Q34. L'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	4	4,2	5,1	5,1
	Pas d'accord	18	18,8	23,1	28,2
	Ni d'accord, ni en désaccord	1	1,0	1,3	29,5
	D'accord	17	17,7	21,8	51,3
	Entièrement d'accord	38	39,6	48,7	100,0
Total		78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

Graphique 32 : L'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique

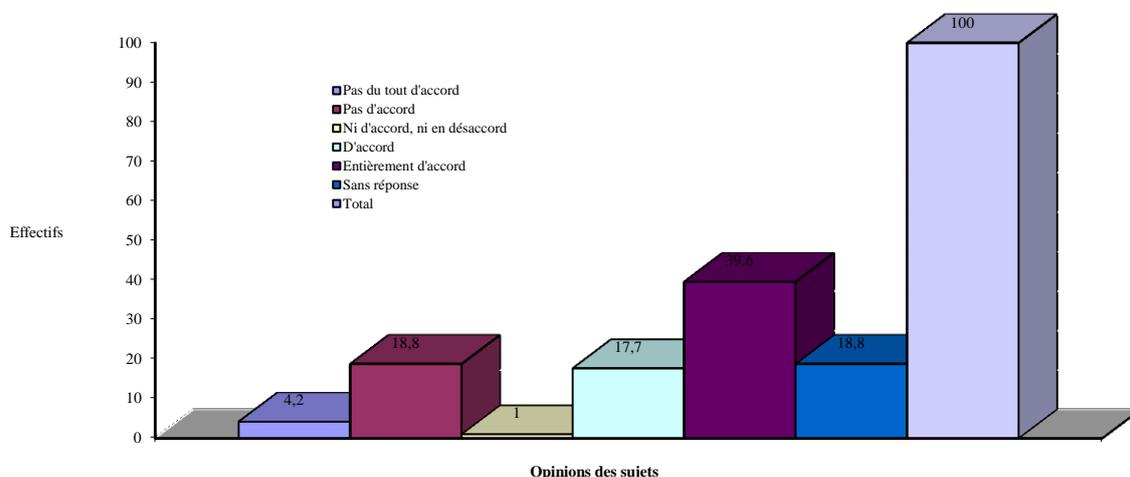


Tableau N° 45 : Répartition des sujets selon que L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique

Q35. L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique

		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	22	22,9	28,2	28,2
	Pas d'accord	9	9,4	11,5	39,7
	Ni d'accord, ni en désaccord	2	2,1	2,6	42,3
	D'accord	35	36,5	44,9	87,2
	Entièrement d'accord	10	10,4	12,8	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : données du chercheur

De ce tableau N° 45 il ressort que la forte majorité des participants sont entièrement d'accord, soit 39,6% que L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique. Ceux qui sont d'accord représentent 36,5%, ceux qui ne sont pas d'accord, pas du tout d'accord ou ni d'accord ni en désaccord,

représentent respectivement 18,8%, 4,8% et 1,0%. Ces résultats montrent que la plupart des services de l'orientation scolaire ne sont pas dotés d'un ordinateur complet.

Graphique 33 : L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique

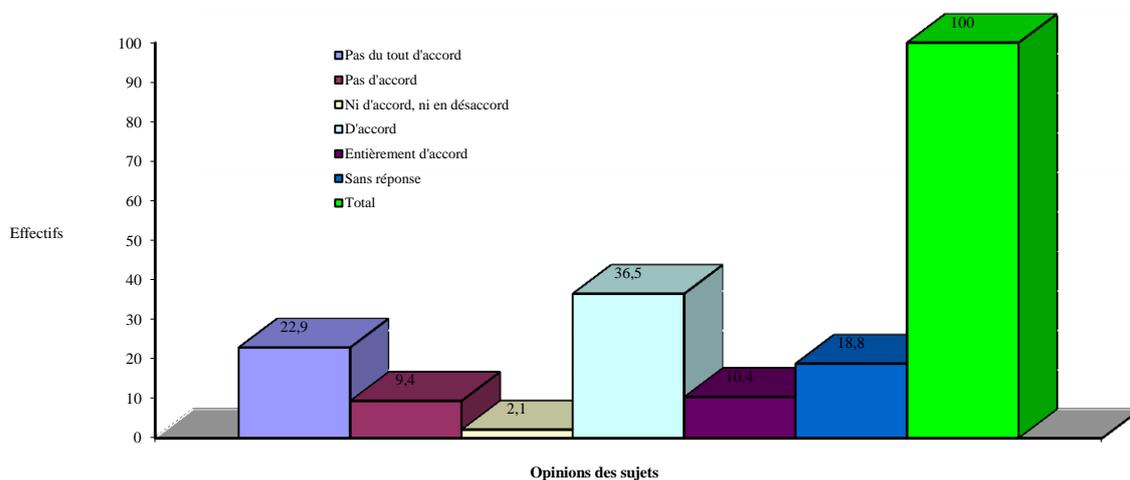


Tableau N°46: Répartition des sujets selon que l'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

Q36. L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

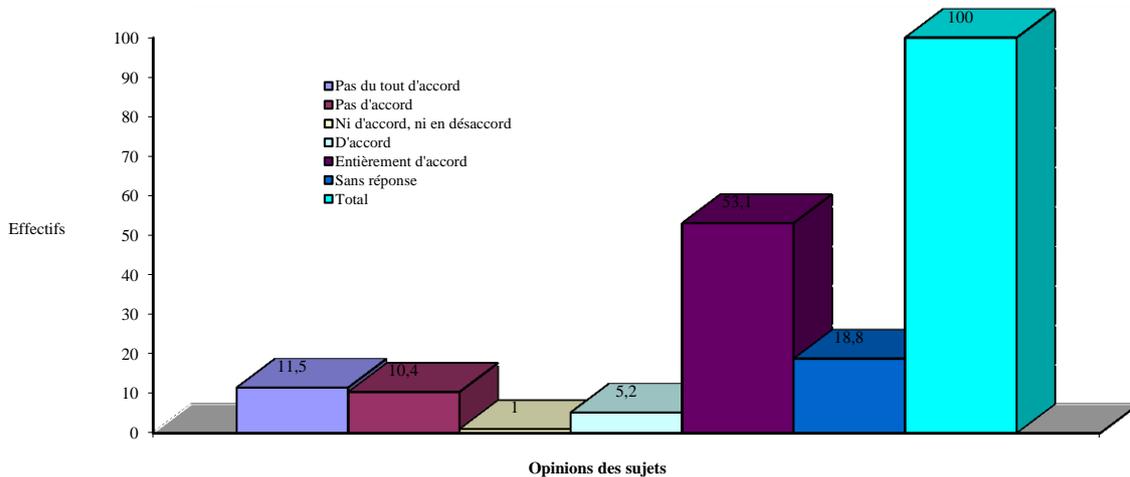
		Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Pas du tout d'accord	11	11,5	14,1	14,1
	Pas d'accord	10	10,4	12,8	26,9
	Ni d'accord, ni en désaccord	1	1,0	1,3	28,2
	D'accord	5	5,2	6,4	34,6
	Entièrement d'accord	51	53,1	65,4	100,0
	Total	78	81,3	100,0	
Manquante	Sans réponse	18	18,8		
	Total	96	100,0		

Source : Données du chercheur

L'exploitation de ce tableau met en évidence la dominance des conseillers qui sont d'accord, soit 36,5% que l'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle. Ceux qui sont d'accord représentent 10,4%/ ceux qui ne sont pas du tout d'accord affichent 22,9% contre les 9,4% et les 2,1%

représentant respectivement les conseillers pas d'accord ou qui sont ni d'accord ni en désaccord.

Graphique N°34 : L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle



4.2 VERIFICATION DES HYPOTHESES

Les résultats de cette étude ont été analysés à l'épreuve des faits par le test de Khi-carré ou Khi- deux. Cet outil statistique nous a permis d'éprouver les quatre hypothèses de recherche qui suivent :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

Etant donné que les fréquences théoriques présentent des chiffres inférieurs à 5, nous a eu recours au Khi carré avec correction Yates dont la formule est :

$$X^2 = \sum \frac{[(Fo - Fe) - 0,5]^2}{Fe}$$

4.2.1- Vérification de la première hypothèse de recherche

Hypothèse de recherche n°1

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires et la pratique de l'orientation scolaire

Ho : Il n'existe pas un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;

Ha : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;

Tableau № 47 : Contingence de HR1

Q08. Mes compétences dans l'utilisation de l'ordinateur		Q28. La connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation que je réalise				
		Pas du tout	Ni d'accord, ni en désaccord	D'accord	Entièrement d'accord	Total
Pas du tout d'accord	Effectif	3	0	2	12	17
	Effectif	,7	,7	2,6	13,1	17,0
Pas d'accord	Effectif	0	0	0	19	19
	Effectif	,7	,7	2,9	14,6	19,0
Ni d'accord, ni en	Effectif	0	0	3	2	5
	Effectif	,2	,2	,8	3,8	5,0
D'accord	Effectif	0	3	4	24	31
	Effectif	1,2	1,2	4,8	23,8	31,0
Entièrement d'accord	Effectif	0	0	3	3	6
	Théoriques	,2	,2	,9	4,6	6,0
Total	Observés	3	3	12	60	78
	Théoriques	3,0	3,0	12,0	60,0	78,0

Tableau №48: Résultats du test statistique

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	32,504	12	,001	21,026
Rapport de vraisemblance	30,450	12	,002	
Association linéaire par linéaire	,602	1	,438	
Coefficient de contingence	,542			
R de Pearson	,088			
Corrélation de Spearman	-,079			
17 cellules (85,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,19.				

$$X^2 \text{ cal} = 32,50$$

$$d. d. l = 12$$

$$\alpha = 0,05$$

$$X^2 \text{ lu} = 21,02$$

$$c = 0,54$$

→ **Décision N° 1**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée ($\chi^2 \text{ cal}$) est supérieure à la valeur du $\chi^2 \text{ lu}$ soit $32,504 > 21,026$. Ce qui nous permet d'accepter H_1 . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2 \text{ cal} > \chi^2 \text{ lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_0 est rejetée. La conclusion est qu'il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires et la pratique de l'orientation scolaire ;

Hypothèse de recherche n°2

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

Ho : Il n'existe pas un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

Ha : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

Tableau N°49 : Contingence de HR2

Q13. J'utilise l'internet pour les activités d'orientation		Q29. L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation que je réalise				
		Pas du tout d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	D'accord	Entièrement d'accord	Total
Pas du tout d'accord	Effectif	3	0	1	42	46
	Effectif	1,8	1,8	5,3	37,2	46,0
Pas d'accord	Effectif	0	0	0	7	7
	Effectif	,3	,3	,8	5,7	7,0
Ni d'accord, ni en	Effectif	0	0	3	1	4
	Effectif	,2	,2	,5	3,2	4,0
D'accord	Effectif	0	3	5	6	14
	Effectif	,5	,5	1,6	11,3	14,0
Entièrement d'accord	Effectif	0	0	0	7	7
	Théorique	,3	,3	,8	5,7	7,0
Total	Observés	3	3	9	63	78
	Théorique	3,0	3,0	9,0	63,0	78,0

Tableau №50: Résultats du test statistique

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	47,271	12	,000	21,026
Rapport de vraisemblance	38,994	12	,000	
Association linéaire par linéaire	,703	1	,402	
Coefficient de contingence	,614			
R de Pearson	-,096			
Corrélation de Spearman	-,276			
15 cellules (75,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,15.				

$$X^2 \text{ cal} = 47,4$$

$$X^2 \text{ lu} = 21,02$$

$$\alpha = 0,05$$

$$d. d. l = 12$$

$$c = 0,61$$

→ **Décision № 2**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée ($\chi^2 \text{ cal}$) est supérieure à la valeur du $\chi^2 \text{ lu}$ soit $42,271 > 21,026$. Ce qui nous permet d'accepter H_{R2} . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2 \text{ cal} > \chi^2 \text{ lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. La conclusion est qu'il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire.

Hypothèse de recherche n°3

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

Ho : Il n'existe pas un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

Ha : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

Tableau №51: Contingence de HR3

Q17. J'utilise les médias et le téléphone pour les activités d'orientation		Q31. L'appui aux équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés que je réalise					
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	D'accord	Entièrement d'accord	Total
Pas du tout d'accord	Effectif	4	0	1	16	2	23
	Effectif	1,2	,9	1,5	14,4	5,0	23,0
Pas d'accord	Effectif	0	3	0	0	0	3
	Effectif	,2	,1	,2	1,9	,7	3,0
Ni d'accord, ni en	Effectif	0	0	0	1	0	1
	Effectif	,1	,0	,1	,6	,2	1,0
D'accord	Effectif	0	0	1	25	12	38
	Effectif	1,9	1,5	2,4	23,9	8,3	38,0
Entièrement d'accord	Effectif	0	0	3	7	3	13
	Théoriques	,7	,5	,8	8,2	2,8	13,0
Total	Observés	4	3	5	49	17	78
	Théoriques	4,0	3,0	5,0	49,0	17,0	78,0

Tableau № 52: Résultats du test statistique

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	98,307	16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	44,358	16	,000	
Association linéaire par linéaire	9,803	1	,002	
Coefficient de contingence	,747			
R de Pearson	,357			
Corrélation de Spearman	,230			
20 cellules (80,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,04.				

$$X^2 \text{ cal} = 98,30$$

$$X^2 \text{ lu} = 26,29$$

$$\alpha = 0,05$$

$$d. d. l = 16$$

$$c = 0,74$$

→ **Décision № 3**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée (χ^2 cal) est supérieure à la valeur du χ^2 lu soit $98,307 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter HR3. L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2_{cal} > \chi^2_{lu}$. Dès lors H_a est acceptée et H_o est rejetée. La conclusion est qu'il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

Hypothèse de recherche n°4

HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

Ho : il n'existe pas un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

Ha : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

Tableau N°53: Contingence de HR4

Q25. L'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle		Q32. La recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise					Total
		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni en désaccord	D'accord	Entièrement d'accord	
Pas du tout d'accord	Effectif	0	0	4	1	3	8
	Théorique	1,9	,6	1,1	3,1	1,2	8,0
Pas d'accord	Effectif	0	0	1	1	0	2
	Théorique	,5	,2	,3	,8	,3	2,0
Ni d'accord, ni en désaccord	Effectif	0	0	0	0	4	4
	Théorique	1,0	,3	,6	1,5	,6	4,0
D'accord	Effectif	0	6	3	3	0	12
	Théorique	2,9	,9	1,7	4,6	1,8	12,0
Entièrement d'accord	Effectif	19	0	3	25	5	52
	Théorique	12,7	4,0	7,3	20,0	8,0	52,0
Total	Observés	19	6	11	30	12	78
	Théorique	19,0	6,0	11,0	30,0	12,0	78,0

Tableau N° 54 : Résultats du test statistique

Tests du Khi-deux	Valeur calculée	ddl	Signification asymptotique	Valeur lue
Khi-deux de Pearson	85,035	16	,000	26,296
Rapport de vraisemblance	71,068	16	,000	
Association linéaire par linéaire	4,956	1	,026	
Coefficient de contingence	,722			
R de Pearson	-,254			
Corrélation de Spearman	-,195			
21 cellules (84,0%) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de ,15.				

$$X^2 \text{ cal} = 85,03$$

$$X^2 \text{ lu} = 26,29$$

$$\alpha = 0,05$$

$$d. d. l = 16$$

$$c = 0,72$$

→ **Décision N° 4**

D'après la règle de la décision du Khi-deux, nous constatons que la valeur calculée ($\chi^2 \text{ cal}$) est supérieure à la valeur du $\chi^2 \text{ lu}$ soit $85,035 > 26,296$. Ce qui nous permet d'accepter H_1 . L'analyse inférentielle des données montre que $\chi^2 \text{ cal} > \chi^2 \text{ lu}$. Dès lors H_1 est acceptée et H_0 est rejetée. La conclusion est donc qu'il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

Tableau N°55 : synthèse des résultats de la vérification des hypothèses

Hypothèses de recherche	Test statistique	Résultats	Décision
HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire	Khi- carré	$X^2 \text{ cal} = 32,50$ $d. d. l = 12$ $\alpha = 0,05$ $X^2 \text{ lu} = 21,02$ $c = 0,54$	$X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$ Ha est acceptée Conclusion : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres périphériques accessoires et la pratique de l'orientation scolaire
HR 2 : Il existe un lien			$X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$

significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire	Khi- carré	$X^2 \text{ cal} = 47,4$ $X^2 \text{ lu} = 21,02$ $\alpha = 0,05$ d. d. l = 12 $c = 0,61$	Ha est acceptée Conclusion : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire
HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;	Khi- carré	$X^2 \text{ cal} = 98,30$ $X^2 \text{ lu} = 26,29$ $\alpha = 0,05$ d. d. l = 16 $c = 0,74$	$X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$ Ha est acceptée Conclusion : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire
HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.	Khi- carré	$X^2 \text{ cal} = 85,03$ $X^2 \text{ lu} = 26,29$ $\alpha = 0,05$ d. d. l = 16 $c = 0,72$	$X^2 \text{ cal} > X^2 \text{ lu}$ Ha est acceptée Conclusion : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire

Chapitre 5 : INTERPRETATION DES RESULTATS ET IMPLICATIONS PROFESSIONNELLES

Les données collectées sur le terrain ont été dépouillées, présentées et analysées. Le présent chapitre propose d'interpréter les résultats de cette étude et de donner quelques implications théoriques et professionnelles.

5.1- INTERPRETATION ET DISCUSSIONS DES RESULTATS

Selon Kerlinger cité par Tsafak (1998), « l'interprétation explique et recherche la signification à partir des résultats de l'analyse ». L'approche de cette étude consiste à faire une interprétation des résultats de vérification de chaque hypothèse de recherche. Les hypothèses de recherche concernant cette étude ont précédemment été présentées comme suit :

HR 1 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 2 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 3 : Il existe un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire ;

HR 4 : il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire.

A partir de cette recherche quantitative, toutes les hypothèses de recherche ont été confirmées avec des coefficients de contingence (qui mesurent le lien entre les 02 variables) élevés pour chacune des hypothèses.

5.1.1- Interprétation des résultats de HR 1

Cette hypothèse qui suppose le lien significatif entre l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires périphériques et la pratique de l'orientation scolaire a été confirmée par la vérification statistique de HR 1 au seuil de signification $\alpha = 0,05$ avec un coefficient de contingence $c = 0,54$. Le tableau de contingence de HR 1 qui croise l'item (8) avec l'item (27) valide HR 1. Ces résultats semblent traduire en réalité le caractère fondamental, voire la

nécessité d'utiliser les TIC pour mener les activités d'orientation. La faiblesse de l'utilisation de l'ordinateur et autres accessoires dans la pratique de l'orientation scolaire dans les établissements scolaires, est une lacune individuelle (liée aux CO) et structurelle (liée au système éducatif) qui devrait être rapidement comblée

5.1.2- interprétation des résultats de HR 2

La deuxième hypothèse de recherche qui suppose le lien significatif entre l'utilisation de l'internet et la pratique de l'orientation scolaire a été validée au seuil de signification $\alpha = 0,05$ avec un coefficient de contingence $c = 0,61$. Le tableau de contingence HR 2 croise l'item (12) avec l'item (28). Ces résultats permettent de comprendre que l'utilisation de l'internet est susceptible d'améliorer significativement la pratique de l'orientation au sein des établissements scolaires. Par ailleurs, il s'agit d'une interpellation des CO à bénéficier davantage des effets bénéfiques. Les recherches de Djeumeni (2011) aboutissent aux mêmes résultats. Les logiciels sont de plus en plus utilisés.

5.1.3- Interprétation des résultats de HR 3

La troisième hypothèse de recherche qui a postulé un lien significatif entre l'utilisation des médias et du téléphone et la pratique de l'orientation scolaire a été validée au seuil de signification $\alpha = 0,05$ avec un coefficient de contingence $c = 0,74$. Le tableau de contingence HR 3 croise l'item (17) avec l'item (31). La confirmation de cette hypothèse permet de comprendre que la pratique de l'orientation nécessite beaucoup de communication que le CO doit initier et entretenir avec les différentes cibles. Pour communiquer un message, le CO peut utiliser divers canaux (téléphone, radio, télévision, journaux ou presse écrite, etc.). Des recherches sur le M- Learning et l'apprentissage noble en disent plus sur la question

5.1.4- Interprétation des résultats de recherche HR 4

La quatrième hypothèse de l'étude postule qu'il existe un lien significatif entre l'utilisation des logiciels d'orientation et la pratique de l'orientation scolaire a été validée au seuil de signification $\alpha = 0,05$ avec un coefficient de contingence $c = 0,72$. Le tableau de contingence de HR 4 croise l'item 25 avec l'item 32. La validation de cette hypothèse suggère que l'utilisation des logiciels d'orientation existe aux services d'orientation scolaire et professionnelle modernes. Le système éducatif camerounais gagnerait à intégrer ces logiciels dans la pratique du métier

5.2- Implications théoriques, pratiques et professionnelles des résultats

Les résultats issus auprès de l'enquête des Codes établissements scolaires de la ville de Yaoundé ont un certain nombre d'implications théoriques et professionnelles.

5.2.1- Implications théoriques des résultats

Cette recherche s'est adossée sur le Concerns-Based Adoption Model (CBAM) (Halls & Loucks, 1979) et sur le modèle de la théorie de l'acceptation de la technologie (Davis, 1986).

Le CBAM est une théorie qui propose les différents stades par lesquels passent les utilisateurs lorsqu'ils adoptent de nouvelles pratiques. L'adoption d'une nouvelle pratique en l'occurrence, l'utilisation des TIC dans le cadre des activités d'orientation, implique un changement de comportement des CO, dans la mesure où l'intégration et l'utilisation de ces technologies est une nécessité qui implique un processus d'adaptation. Les résultats obtenus dans cette recherche ont des implications théoriques dans la mesure où la faible utilisation des TIC en orientation suggère la nécessité de leur adoption, ce qui passe nécessairement par les étapes mises en évidence.

La théorie de l'acceptation de la technologie (Davis, 1986) sous-tend que l'acceptation de la technologie ou l'utilisation d'une technologie ou d'un système dépend de l'acceptation de son utilité, de l'attitude envers l'utilisation qui induit l'intention d'utiliser qui aboutit finalement à l'utilisation du système. Les travaux de Davis démontrent le lien existant entre l'intention d'utiliser un système d'information et la perception de l'utilité. Ce lien semble être plus fort avec la perception de la facilité d'utilisation.

Ces résultats de l'enquête ont des implications théoriques dans la mesure où ils semblent expliquer l'utilisation des TIC dans la pratique de l'orientation par l'utilité que ces technologies ont sur les activités de l'orientation.

Concernant les limites de ces théories, le système a adopté les TIC, mais les utilisateurs que sont les CO n'acceptent de modifier leurs pratiques professionnelles. Ils ont des usages personnels ; d'où ces théorie devraient ajouter la dimension équipement et formation dans le système.

5.2.2- les implications professionnelles des résultats

Les résultats obtenus à l'issue de cette étude ont des implications professionnelles qui concernent non seulement les CO, mais aussi les écoles de formations des CO.

5.2.2.1- implications professionnelles

❖ Pour le CO

La pratique de l'orientation scolaire et professionnelle, quel que soit l'activité concerné, implique nécessairement l'utilisation des TIC. Concernant les activités de formation, les CO doivent utiliser les TIC pour mettre à jour et enrichir leurs connaissances sur les études et leurs débouchés afin de mieux informer et prendre en charges les élèves. Pour les activités administratives et de recherche, les CO doivent apprendre à utiliser les TIC pour concevoir, saisir, traiter, imprimer et présenter les rapports d'activités liées à l'administration et à l'orientation. Quant aux services adaptés, l'utilisation des TIC peut faciliter l'élaboration des profils des élèves ou encore d'aide au choix professionnel (logiciel CHOIX I). Ce qui permettra au CO de prendre des décisions et résoudre les problèmes avec plus d'efficacité. Les résultats de notre étude interpellent les praticiens de l'orientation à s'intéresser davantage aux TIC, à utiliser effectivement ces technologies pour faciliter les activités d'orientation et à s'arrimer à la modernité.

❖ Pour les écoles de formation des CO

Compte tenu de l'importance des TIC pour la pratique de l'orientation et de la faible utilisation de ces technologies par les praticiens de l'orientation, et aussi des lacunes déclarées afférentes à leur utilisation, il serait souhaitable que les écoles de formation des conseillers d'orientation initient les conseillers dès la formation initiale, à l'utilisation des TIC, en l'occurrence de l'internet, de l'ordinateur, de la photocopieuse, du scanner, de l'imprimante, des logiciels d'orientation, etc. Par ailleurs, les résultats de l'étude implique qu'il doit être introduit dans la formation des élèves CO, une unité d'enseignement (UE) sur l'importance des TIC pour l'orientation-conseil. Cette UE peut être intitulée : TIC ET ORIENTATION-CONSEIL, afin de préparer efficacement ces élèves CO à l'utilisation des TIC.

Au final, les écoles de formation à l'instar de : les ENS de Yaoundé et de Maroua, l'ENSET de Bambili, Kumba et Douala, doivent mettre tout en œuvre pour initier les CO à l'utilisation des TIC bénéfiques à l'exercice de leur profession.

5.2.2.2- Implications pratiques

❖ Pour l'établissement scolaire

L'établissement scolaire est le cadre de référence de la pratique de l'orientation-conseil et le plus grand utilisateur des CO. A ce titre, il faudrait que :

- Les chefs d'établissements doivent mettre tout en œuvre, à la limite des moyens disponibles, pour offrir un cadre de travail acceptable aux CO. Ce cadre de travail implique nécessairement la dotation des services d'orientation des TIC, notamment : un ordinateur complet, une photocopieuse et une connexion internet. Le rôle des partenaires des CO, précise par la législation en matière d'orientation, le rôle du chef d'établissement vis-à-vis du CO.
- Les CO doivent revendiquer à la haute hiérarchie des TIC dans les services d'orientation. Des stages de recyclages doivent être programmés dans les Ecoles Normales de l'Etat pour renforcer et actualiser les compétences des CO en TIC.
- Une prime soit octroyée aux utilisateurs réguliers des TIC en orientation, afin de motiver leur ouverture aux technologies numériques.
- Une reconnaissance et valorisation des TIC par le système des établissements scolaires.
- Une volonté manifeste de budgétisation des TIC par l'Etat en orientation.
- La mise à la disposition d'un financement pour budgétiser la mise à la disposition des TIC dans les services d'orientation.
- L'association des établissements scolaires aux réseaux de télécommunications comme Camtel, Mtn Cameroun, Orange Cameroun, Nextel.

Ces implications théoriques et professionnelles suscitées par les résultats de cette étude convergent toutes vers la nécessité de l'utilisation des TIC pour la pratique des activités d'orientation telles que prescrites par le MINESEC (2009) et la législation.

CONCLUSION GENERALE

La pratique de l'orientation scolaire se présente comme une activité complexe qui implique la mobilisation de diverses ressources (humaines, matérielles, financières et technologiques). Pour relever de nombreux défis qui interpellent la profession, les praticiens de l'orientation scolaire doivent entre autres intégrer et utiliser les TIC pour mener les activités d'orientation prescrite aux CO par le cadre institutionnel qui décrit toutes les tâches qu'un conseiller d'orientation doit réaliser au sein d'un établissement scolaire (MINESEC, 2009).

Les résultats issus de l'enquête réalisée auprès de 96 CO répartis dans 19 établissements scolaires secondaires publics ont révélé que les conseillers utilisent faiblement les TIC et que leurs compétences dans l'utilisation de ces technologies sont elles aussi faibles. La non existence des TIC notamment d'un ordinateur complet dans la plupart des établissements secondaires publics semblent être un des facteurs explicatifs de la faiblesse de l'utilisation des TIC par les CO.

Cette étude a par ailleurs révélé que les CO sont conscients que l'utilisation de ces technologies est susceptible d'avoir des effets bénéfiques sur la pratique de l'orientation. A l'ère de la mondialisation, l'efficacité des conseillers d'orientation dépend entre autres de l'utilisation des TIC pour mener effectivement les activités d'orientation.

Le système éducatif camerounais doit arrimer l'orientation-conseil aux standards internationaux en dotant par exemple les services d'orientation des établissements scolaires des ressources multimédias pouvant leur permettre de s'acquitter de façon satisfaisante de leurs missions et des activités y afférentes.

Pour motiver les conseillers à utiliser les TIC, afin de garantir leur efficacité et donner satisfaction à leurs différentes cibles, il serait souhaitable que les implications professionnelles des résultats de l'étude que nous avons faites et qui s'adressent aux conseillers d'orientation, aux écoles de formation des CO et aux établissements scolaires utilisateurs soient prises en compte.

Le Khi-carré est le test statistique qui a été utilisé pour vérifier les hypothèses de recherches que nous avons formulé. Les résultats de l'analyse des données collectées révèlent qu'au seuil des significations $\alpha = 0,05$, les quatre hypothèses de recherche ont été validées avec les coefficients de contingences élevés.

Au final, la pratique de l'orientation scolaire est une activité professionnelle très exigeante et l'utilisation des TIC se présente comme une nécessité incontournable à laquelle le CO doit souscrire pour garantir son efficacité.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

✓ Les ouvrages

- **Abric. J. C.** (1987). *Coopération et représentations sociales*. Cousset. Delval.
- **Abric. J. C.** (1994) *Pratiques sociales et représentations*. Paris. PUF.
- **Castellan. Y.** (1970). *Initiation à la psychologie sociale*, Paris. Armand Colin.
- **Castellan. Y.** (1971). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris. PUF.
- **De Landsheere. G.** (1976). *Introduction à la recherche en éducation*. 1^{ère} édition, Paris Bourrelier.
- **Delay. J. & Pichot. P.** (1975). *Abrégé de psychologie*. 3^e édition. Paris. Masson.
- **DURKEIM. E.** (1968). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. Paris. PUF.
- **Doise. W.** (1989). « Attitudes et représentations sociales ». In Jodelet. *Les représentations sociales*. Paris. PUF. PP 89-110.
- **Ebale. M. C.** (1998). « Analyse de la conduite de l'homme dans son écosystème » In *Annales de la faculté des arts. Lettres et sciences humaines. Nouvelle série*, PUF.
- **Durkeim. E.** (1911). « Education » In *nouveau dictionnaire pédagogique et d'instruction primaire*. Paris. Hachette.
- **Guern. J. P & Simon. P.** (1989). « La politique de l'emploi comme base stratégique de développement ». Paris. PUF.
- **Farr. R. M.** (1984). « Les représentations sociales », In Moscovici. *Psychologie sociale*. Paris. PUF.
- **Lafon. R.** (1963). *Vocabulaire de psychologie et psychiatrie de l'enfant*. Paris. PUF
- **Lanlade. A.** (1984). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris. PUF.
- **Lemelin. C.** (1998). *L'économiste et l'éducation*. Québec. PUQ.
- **Mezo'o. G-L.** (2007). *Manuel de psychologie générale*. Université de Yaoundé I. Yaoundé.
- **Mialaret. G.** (1974), « Introduction ». *Traité des sciences pédagogiques*. Tome IV. Paris, PUF.
- **Mialaret. G.** (1976), *Les sciences de l'éducation*. Paris. PUF.
- **Quivy. R & CAMPENHOUNDT. V.** (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris. Dunod.
- **Tsafak. G.** (1998), *Ethique et Déontologie de l'éducation*. Yaoundé. PUA.

- **Tsafak. G.** (2001). Comprendre les sciences de l'éducation. Yaoundé. PUA.
- **Yahaya. C & Bomda. J.** (2014). Le conseiller d'Orientation en milieu scolaire au Cameroun. Essai d'opérationnalisation des activités de formation. Tome I. Yaoundé. GRAPHICAM.
- **Bomda. J.** (2014). Les paradoxes de l'éducation formelle et de l'orientation scolaire et professionnelle en Afrique subsaharienne. Paris : Edilivre.
- **Flament. C.** (1984). Structure et dynamique des représentations sociales. Paris. PUF.
- **Goanac H. D. & Dolder. C.** (1995), Profession enseignant. Manuel de psychologie de l'enseignant. Paris. Hachette.
- **Grawitz.** (2001). Méthodes des sciences sociales. 8^e édition. Paris. Dalloz.
- **Grawitz. M.** (2000). Lexique des sciences sociales. 7^e édition. Paris. Dalloz.
- **Ghiglione. R. & Richard. J. F.** (1993). Cours de psychologie. Paris. Dunod.
- **Agbogli. C.** (2002). Je surfe donc je sais : quelle forme de développement de l'éducation avec les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en Afrique ? Globalisme et Pluralisme.
- **Bertrand. R.** (1986). L'analyse statistique des données. Québec. presse de l'Université du Québec.
- **Guichard & Huteau,** (2006), Psychologie de l'orientation. Paris., Dunod.
- **Matchinda & Nguépka.** (2006). L'impact des TIC sur les compétences du conseiller d'orientation dans la ville de Yaoundé. In intégration des TIC dans le processus enseignement- apprentissage. Yaoundé. Ed. Terroirs.
- **Mbangwana & ONDOUA. E.** (2006). L'intégration pédagogique des TIC dans le processus d'enseignement- apprentissage. Yaoundé.

✓ **Les mémoires**

- **Mbogne. A. J.** (2013). Didactique de l'informatique et des compétences des apprenants en technologies de l'information et de la communication : étude menée auprès des élèves de terminal du Lycée Général Leclerc. Mémoire DIPCO. Yaoundé. ENS.
- **DIMI MINSI. D P .C.** (2013). Ouverture aux TIC et compétences des conseillers d'orientation : cas des lycées de Yaoundé, mémoire DIPCO. Yaoundé. ENS.
- **Akono. E. P.** (1983). Histoire de la mise en place d'une formation des conseillers d'orientation à l'Ecole Normale Supérieure. Mémoire DIPCO, Yaoundé. ENS.

- **B. Wam.** (2005), Internet au Cameroun : les usages et les usagers. Thèse de doctorat. Université de Paris II. Pathéon-Assa.
- **Baron. G. L & Dane. E. Thibault. F,** (2007). La recherche francophone sur les TIC. Pluralisme référentiel et diversité de pratiques. Rabat. Maroc.
- **Benraiss. L & Boujena. O & Tahssain.** (2005). « TIC et performance des salariés : quel rôle pour la responsabilité sociale de l'entreprise ? ». Revue internationale sur le travail et la société.
- **Blanchard. S** (2002). De l'examen d'orientation professionnelle au bilan de compétences. Actes de colloque : la place de l'évaluation dans le processus d'orientation professionnelle des adultes. Lille : INOIP/AFPA.
- **Boukary.** (2011). Les déterminants de l'intégration pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) par les enseignants à l'université de Ouagadougou (Burkina Faso). Thèse de doctorat. Université de Montréal
- **Chappat.** (1991). Informatique comme aide à l'orientation.
- **Davis.** (1986). User acceptance of computer technology: A comparison of two theoretical models. In Management Sciences. Volume 35 № 8.
- **Deschryver. N & Chaelier.** (2000). Construction participative d'un curriculum de formation continuée des formateurs d'enseignants à un usage critique des technologies de l'information et de la communication. Rapport final. Projet communauté française.
- **Mezo'o. G-L.** (2005). Représentation sociale des conseillers d'orientation par les professeurs et intégration dans l'équipe éducative. Mémoire DIPCO. Yaoundé. ENS.
- **Ntyam. A. B.** (2004). Evaluation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les établissements secondaires publics et intégration dans une société en pleine mutation : cas du lycée Général Leclerc. Mémoire DIPEN. Yaoundé. ENS.

✓ Les thèses

- **Djeumeni. T. C** (2010). Les pratiques pédagogiques des enseignants avec les TIC au Cameroun entre politiques publiques et dispositifs techno-pédagogiques ; compétences des enseignants et compétences des apprenants ; pratiques publiques et pratiques privées. Education. Université René Descartes. Paris V.

- **Waeing.** (2006). Ouverture aux Technologie de l'Information e.t de la Communication et performance des conseillers d'orientation au Cameroun : le cas des lycées camerounais. Thèse de doctorat. Université de Rouen.
- **S. T. NGAMO.** (2007), Stratégies organisationnelles des TIC dans l'enseignement secondaires au Cameroun : Etude d'écoles pionnières.
- **Felio. C.** (2013). Pratiques communicationnelles des cadres : usage intensif des TIC et enjeux psychosociaux. Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne.

✓ **Les articles**

- **Evangelist.** (2005). *Une révolution silencieuse : l'impact d'internet sur l'orientation.*
- **J. Guichard.** (1997). *Changements sociaux et pratiques d'orientation : analyse de la notion en éducation.*
- **Karsenti.** (2006). *Comment favoriser la réussite des étudiants d'Afrique dans les formations ouvertes et à distance (FOAD). Principes pédagogiques. TICE et développement.*
- **Karsenti.** (2007). *Usages pédagogiques des technologies éducatives par les futurs enseignants du Québec. Bruxelles. De Boeck.*
- **Lauffer.** (2004). *Les conseillers d'orientation face au défi internet.*
- **M. Bangali,** (2011). *Pratiques de conseil en orientation professionnel et transformation des formes d'anticipation de soi face à une situation de transition : le cas des jeunes docteurs en reconversion vers le privé. Humanities and social science. Conservatoire national des arts et métiers – CNAM.*
- **Mbock.** (2008). *Les TIC et internet au service de l'orientation.*
- **Planchet.** (2007). *Conseil d'orientation via internet.*
- **G.R.I.O.R.** (2006). *Charte académique pour une utilisation partagée des logiciels d'aide à l'orientation.*

✓ **Les Rapports**

- **MINEDUC.** (1995). ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION. Rapport général. Yaoundé. MINESEC.
- **Fonkoua. P, M. T. Djeumeni. Tchamabe. M, Ondoua. E, Djounesse. Tayim. B** (2009). Rapport Cameroun.

- **MINEDUC.** (2001). Stratégie du secteur de l'éducation. Yaoundé. MINEDUC.
- **MINESEC.** (2006). **Document Stratégique Sectorielle de L'éducation Du Cameroun.** Yaoundé-Cameroun
- **MINESUP.** (2000). Manuel du conseiller d'orientation. Yaoundé.
- **Plan Guide National D'action De Conseiller D'orientation.** (2003).
- Réflexions inspirées par l'expérience par l'expérience du Cameroun ». Congrès international des économies de langues françaises.
- **UNESCO.** (2005). Rapport mondial du suivi sur l'EPT. Education pour nous. L'exigence de qualité. Paris. Editions UNESCO.
- **MINESEC.** (2009). Cahiers de charges des conseillers d'orientation du Cameroun.

✓ **Les lois**

- **Loi N° 98/004 du 14 avril 1998***d'orientation de l'éducation au Cameroun.*
- **Circulaire N° 06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001** *portant sur les missions du Conseiller d'Orientation au sein d'un établissement scolaire.*
- **Arrête N° 68/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001** *portant définition du programme d'orientation et de conseil dans l'enseignement primaire et secondaire au Cameroun.*
- **Décret N° 2000/359 du 05 décembre 2000** *portant statut particulier des fonctionnaires des corps de l'éducation nationale.*
- **Arrête N° 67/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001** *portant définition des missions, des ressources et de la gestion des conseillers d'orientation au sein des établissements scolaires.*

✓ **Les dictionnaires**

- Le Petit Larousse Illustre.(2004). Paris. Larousse.
- Le Petit Robert.(1990). Paris. Larousse.
- Sillamy. N.(1990). *Dictionnaire encyclopédique en psychologie.*Tome I et II, Paris, Bordas.
- Sillamy. N.(1996). Dictionnaire en psychologie. Paris. Larousse.
- Le Petit Larousse illustre.(2003). larousse. Bordas.
- Sillamy. (1980). *Dictionnaire encyclopédique de psychologie.*Tome I. Paris. Bordas.

- **Ferrol. G, Cauche. P, Duprez J.M et al.(1995).** *Dictionnaire de sociologie.* Paris. Armand Colin.
- Larousse. (2008). *Dictionnaire de langue française.* Paris. Lexis.

✓ **La webographie**

- **www.camensec.cm**
- **www.ac.miens.fr**
- **www.orientamentio.it**
- **www.cnam.fr**
- **www.revue-tice.info/document.phpid=696**
- **www.boivigny.com**
- **www.education.gouv.fr**
- **www.internet-education.blogspot.com**
- **www.google.fr**
- **www.scholargoogle.fr**

ANNEXES

Annexe n°1 : Attestation de recherche

Annexe n°2 : Questionnaire de recherche

Annexe n°3 : Circulaire n°06/B1/1464/MINEDUC/CAB du 19 février 2001 portant missions du conseiller d'orientation au sein d'un établissement scolaire

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE

Ce questionnaire a été élaboré pour une étude universitaire concernant les conseillers d'orientation et l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les informations reçues sont anonymes et serviront exclusivement à notre étude. Nous vous garantissons de la confidentialité de vos réponses.

1- CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

1- Sexe

1. Masculin 2. Féminin

2- Ancienneté dans la profession

3- Ancienneté dans l'établissement.....

4- Nom de l'établissement.....

5- Type d'établissement

1. Enseignement secondaire général 2. Enseignement secondaire technique

6- Exercice du métier de conseillers d'orientation dans l'établissement

1. OUI 2. NON

7- Ecole de formation dont vous êtes issus.....

2- UTILISATION DE L'ORDINATEUR ET AUTRES ACCESSOIRES PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

8- Mes compétences dans l'utilisation de l'ordinateur sont bonnes

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

9- Le service d'orientation de votre établissement est doté d'un ordinateur

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

10- J'utilise un ordinateur pour les activités d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

3-UTILISATION DE L'INTERNET PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

11- Mes compétences dans l'utilisation de l'internet sont bonnes

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

12- Le service d'orientation de votre établissement est doté de l'internet

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

13- J'utilise l'internet pour les activités d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

14- Mon établissement est doté d'un centre de ressources multimédias

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

4- UTILISATION DES MEDIAS ET DU TELEPHONE PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

15- Mes compétences dans l'utilisation des médias et du téléphone sont bonnes

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

16- Le service d'orientation de mon établissement est doté des médias et du téléphone

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

17- J'utilise les médias et le téléphone pour les activités d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

18- l'utilisation des média et du téléphone peut favoriser la visibilité de l'orientation scolaire

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord 5. Entièrement d'accord

5- UTILISATION DES IMPRIMANTES, PHOTOCOPIEUSES ET AUTRES ACCESSOIRES PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

19- Mes compétences dans l'utilisation des imprimantes, photocopieuses et autres accessoires sont bonnes

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

20- Le service d'orientation de votre établissement est doté d'imprimantes, photocopieuses et autres accessoires

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

21- J'utilise l'imprimante, la photocopieuse et autres accessoires pour les activités d'orientation

1. Parfois 2. Toujours 3. Souvent 4. Rarement 5. Jamais

6- UTILISATION DES LOGICIELS D'ORIENTATION PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION DANS L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE

22- Mes compétences dans l'utilisation des logiciels d'orientation sont bonnes

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

23- Le service d'orientation de votre établissement est doté des logiciels d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

24- J'utilise les logiciels d'orientation pour les activités d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

25- l'utilisation des logiciels d'orientation contribue à moderniser l'offre d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

7- PRATIQUE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET L'APPORT DES TIC

26- Pensez-vous que les TIC sont bénéfiques pour la pratique de l'orientation scolaire ?

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

27- l'utilisation des TIC peut avoir un apport significatif pour les activités d'orientation

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

28- La connaissance de l'orientation-conseil est l'une des activités de formation que je réalise

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

29- L'initiation aux techniques d'apprentissage des matières enseignées est l'une des activités de formation que je réalise

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

30- Le counselling est l'un des services adaptés en orientation que je mène

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

31- L'appui des équipes éducatives et pédagogiques est l'un des services adaptés que je réalise

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

32-La recherche appliquée en éducation est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

33- La rédaction des rapports d'activités est l'une des activités administratives et de recherche que je réalise

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

8- Obstacles de l'utilisation des TIC par les conseillers d'orientation

34- L'absence d'un ordinateur complet dans le service d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique.

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

35- L'absence d'une photocopieuse dans le service d'orientation est un obstacle de l'utilisation de l'outil informatique

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

36- Le manque de volonté des conseillers d'orientation est un obstacle à l'utilisation de l'outil informatique

1. Pas du tout d'accord 2. Pas d'accord 3. Ni d'accord, ni en désaccord 4. D'accord 5. Entièrement d'accord

Merci de votre aimable collaboration.